

N° 10
15 OCT.
1998

Page 1
à 84

L **B** *e* **O**

BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NUMÉRO
HORS-SÉRIE

● PROGRAMMES DES CLASSES DE TROISIÈME
DES COLLÈGES

VOLUME 1

SOMMAIRE

PROGRAMMES DES CLASSES DE TROISIÈME DES COLLÈGES

Les programmes de langue vivante 2 de 4ème et 3ème ont été publiés
dans le B.O. hors série n°9 du 9 octobre 1997

VOLUME 1

3	A. du 15-9-1998. JO du 30-9-1998
4	Français
8	Histoire et géographie
13	Éducation civique
	Langues vivantes étrangères - LV1
16	- Les langues vivantes au collège
18	- Allemand
40	- Anglais
56	- Arabe
58	- Espagnol
64	- Hébreu

VOLUME 2

	Langues vivantes étrangères - LV1
87	- Italien
91	- Portugais
100	- Russe
106	Mathématiques
115	Sciences de la vie et de la Terre
125	Physique-chimie
136	Technologie
141	Arts plastiques
144	Éducation musicale
147	Éducation physique et sportive
153	Latin
157	Grec



Directrice de la publication : Hélène Bernard - Rédactrice en chef : Colette Pâris - Rédactrice en chef adjointe : Jacqueline Pelletier - Rédacteur en chef adjoint (textes réglementaires) : Hervé Célestin - Secrétaire générale de la rédaction : Martine Marquet ● RÉDACTION ET

RÉALISATION : Mission de la communication . Bureau des publications. 110, rue de Grenelle. 75357 Paris cedex 07. Tél.: 01 55 55 34 50. Fax: 01 45 51 99 47 ● DIFFUSION ET ABONNEMENT CNDP Abonnements .B - 750 - 60732 STE GENEVIEVE CEDEX 9. Tél.: 03 44 03 32 37 , Fax : 03 44 03 30 1 ● Le B.O. est une publication du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

● Le numéro : 15 F ● Abonnement annuel : 480 F ● ISSN 12684791 ● CPPAP n°777 AD - Imprimerie : Imprimerie nationale - 8 005 320

PROGRAMMES DES CLASSES DE TROISIÈME DES COLLÈGES

A. du 15-9-1998 ; JO du 30-9-1998

NOR : MENE9802095A

RLR : 524-2c

MEN - DESCO A4

Vu L. d'orient. n°89-486 du 10-7-1989, mod. ; D. n°90-179 du 23-2-1990 ; D. n°96-465 du 29-5-1996 ; A. du 14-11-1985, mod. par arrêtés des 26-1-1990, 10-7-1992 et 3-11-1993 ; A. du 22-11-1995 ; A. du 10-1-1997 ; A. du 24-7-1997 ; Avis du CNP ; Avis du CSE du 2-7-1998

Article 1er - Les programmes applicables à compter de la rentrée scolaire 1999 en classe de troisième dans toutes les disciplines à l'exception de ceux de deuxième langue vivante et en classe de troisième à option technologie à l'exception de ceux d'histoire-géographie, d'éducation civique, de physique-chimie et de technologie, sont fixés en annexe au présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions contraires au présent arrêté figurant en annexe de l'arrêté du 14 novembre 1985 susvisé deviennent caduques à compter de la rentrée scolaire 1999.

Article 3 - Le directeur de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 15 septembre 1998
Pour le ministre de l'éducation nationale,
de la recherche et de la technologie
et par délégation,
Le directeur de l'enseignement scolaire
Bernard TOULEMONDE

NB : Le présent arrêté et ses annexes seront aussi publiés dans la collection "collège" du Centre National de documentation pédagogique, 13, rue du Four, 75006 Paris, ce numéro de la collection sera disponible également dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

FRANÇAIS

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU COLLÈGE : RAPPEL DES OBJECTIFS GÉNÉRAUX.

L'enseignement du français au collège a pour finalité de permettre à chacun de former sa personnalité et de devenir un citoyen conscient, autonome et responsable. Le collège est le niveau d'enseignement le plus élevé commun à tous les élèves ; lorsqu'ils le quittent, leurs itinéraires se diversifient, mais ils ont tous besoin des mêmes connaissances fondamentales dans les domaines linguistique et culturel. Par ailleurs, approchant de l'âge de la majorité, ils deviennent des participants actifs de la vie sociale : ils doivent donc être tous en mesure de s'exprimer et de structurer leur jugement. Cette finalité se traduit par les objectifs fondamentaux suivants :

- donner aux élèves la maîtrise des principales formes de discours,
 - leur donner les moyens de former leur jugement personnel et de l'exprimer de façon à être entendus et compris,
 - leur fournir les connaissances culturelles fondamentales nécessaires à la construction de leur identité,
 - leur permettre d'enrichir leur imaginaire, et de s'initier à la compréhension des formes symboliques.
- En ce qui concerne les formes de discours, la progression d'ensemble du collège est la suivante :
- en 6ème : étude de la narration, repérage de l'argumentation ;
 - en 5ème et 4ème : étude approfondie de la narration conduisant à y intégrer la description et le dialogue, approche de l'explication, qui prépare l'étude de l'argumentation ;
 - en 3ème : étude de l'argumentation, et poursuite de l'étude des autres formes de discours.

OBJECTIFS DE LA CLASSE DE TROISIÈME

Dans le cadre des objectifs généraux du collège, la classe de troisième représente une étape décisive pour la maîtrise des discours. Les apprentissages s'organisent selon trois directions essentielles.

1. La compréhension et la pratique des grandes formes de l'argumentation constituent pour les élèves l'innovation principale. Leur étude associe celle des discours narratif, descriptif et explicatif.
2. La deuxième direction concerne l'expression de soi. Celle-ci peut se manifester dans le récit ou l'argumentation, et mettre l'accent sur l'implication et l'engagement (opinion, conviction, émotion), ou au contraire la distanciation et le détachement (objectivité, distance critique, humour).
3. La prise en compte d'autrui, troisième direction, est envisagée à la fois dans sa dimension individuelle (dialogue, débat) et dans sa dimension sociale et culturelle (ouverture aux littératures étrangères, notamment européennes).

Ces objectifs orientent les pratiques de lecture, d'écriture et d'oral, combinées dans les séquences qui organisent l'année. Lecture et expression sont toujours liées.

I - LA LECTURE

A - Objectifs

Le principal objectif pratique de la lecture en troisième est de consolider l'autonomie des élèves face à des textes divers.

Les principaux objectifs de connaissance sont :

- l'étude de l'expression de soi,
 - la prise en compte de l'expression d'autrui.
- Dans cette perspective, l'année de troisième :
- met l'accent sur la lecture de textes autobiographiques et de poèmes lyriques ;
 - ouvre davantage à la lecture d'œuvres étrangères ;
 - accorde une place accrue à la lecture de textes à visée argumentative.

Dans le prolongement des années précédentes, les lectures portent sur des œuvres des XIXème et XXème siècles, sans exclure d'autres périodes. Elles doivent être nombreuses et diversifiées, incluant la littérature pour la jeunesse, les textes documentaires, l'image. Pour enrichir l'imaginaire, on a soin de multiplier et de diversifier les textes, en recourant largement à des lectures cursives. On veillera dans tous les cas à éclairer le contexte des œuvres lues. L'enjeu principal est la compréhension de leur sens. L'appropriation de repères culturels est une finalité majeure des activités de lecture.

B - Textes à lire

a - Approche des genres

Autobiographie et/ou Mémoires : on engage la réflexion sur le discours autobiographique, on observe comment le narratif s'y associe souvent à l'argumentatif.

Poésie : on met l'accent notamment sur la poésie lyrique et la poésie engagée y compris la chanson.

Roman et nouvelle : on poursuit l'étude des formes narratives, en diversifiant les textes et les pratiques de lecture.

Théâtre : on souligne la relation entre le verbal et le visuel dans l'œuvre théâtrale.

b - Choix de textes et d'œuvres**Littérature pour la jeunesse**

Les titres peuvent être choisis par le professeur dans la liste présentée en annexe des Documents d'accompagnement du programme, avec le souci de proposer au moins une œuvre humoristique.

Textes porteurs de références culturelles

- Une œuvre à dominante argumentative (essai, lettre ouverte, conte philosophique).
- Une œuvre autobiographique française.
- Un ensemble de textes poétiques du XIX^{ème} ou du XX^{ème} siècle.
- Une pièce de théâtre du XIX^{ème} ou du XX^{ème} siècle, française ou étrangère.
- Deux romans, ou un roman et un recueil de nouvelles, du XIX^{ème} ou du XX^{ème} siècle.

Ces œuvres, au choix du professeur, devront inclure au moins un titre pris dans les littératures européennes. Les méthodes de lecture mises en œuvre se répartiront, à parts égales, entre la lecture cursive, l'étude de l'œuvre intégrale, l'approche par un ensemble d'extraits.

Textes documentaires

Pour conduire les élèves à une plus grande autonomie dans le choix et le maniement des documents, on développe l'usage de dictionnaires, d'usuels et d'ouvrages de références. On leur apprend à consulter les banques de données, notamment informatiques et télématiques.

Dans l'étude de la presse, on distingue l'information du commentaire, on fait percevoir comment les informations ont été sélectionnées et on dégage les spécificités du discours journalistique, en comparant par exemple le traitement d'un même sujet dans plusieurs journaux (écrits ou audiovisuels).

L'image

On travaille sur les relations entre le visuel et le verbal (cf. entre autres, Théâtre, ci-dessus B.a.). Dans la perspective de l'argumentation, on étudie plus particulièrement l'image publicitaire et le dessin d'humour.

On aborde l'analyse du film en comparant le récit en image et le récit écrit (par exemple à travers une adaptation à l'écran d'une œuvre littéraire ou l'étude d'un scénario).

On développe l'esprit critique par l'analyse de productions audiovisuelles diverses (émissions télévisées, spots publicitaires, documentaires, fictions, etc.).

II - L'ÉCRITURE**A - Objectifs**

En classe de troisième, l'activité d'écriture a deux objectifs majeurs :

- perfectionner l'écriture de textes narratifs complexes,
- maîtriser l'exposé écrit d'une opinion personnelle.

Dans la continuité des cycles précédents, on conduit les élèves à produire des écrits fréquents et diversifiés (narration, description, explication, expression d'opinion), dans une progression d'ensemble régie par les deux objectifs ci-dessus.

B - Textes à écrire**a - Écriture à usage personnel**

- prise de notes à partir d'un support écrit ou d'une communication orale, et reprise de ces notes en vue d'une utilisation précise,
- mise en ordre des idées et des informations,
- écriture et réécriture du brouillon,
- utilisation du traitement de texte.

b - Écriture pour autrui

- Réduction ou amplification d'un récit, d'un texte explicatif, d'un texte argumentatif simple, en fonction d'un contexte.
- Pratique du récit :

- . rédaction de récits complexes ayant pour cadre le monde réel ou un monde imaginaire,
- . récit dont la trame suit ou ne suit pas l'ordre chronologique, avec insertion de passages descriptifs et utilisation de paroles rapportées directement ou indirectement,
- . récit à partir d'un récit donné avec changement de point de vue.

En particulier les élèves devront rédiger, dans l'année :

- le récit d'une expérience personnelle,
- un témoignage : relater un événement et exprimer sa réaction.

- Pratique de l'argumentation :

- . présentation d'une prise de position étayée par un argument concret (exemple, fait historique...) et un argument abstrait (raisonnement) (compétence à maîtriser en fin de troisième),
- . présentation de plusieurs opinions sur une question (compétence en cours d'acquisition).

Dans tous les cas, on fera saisir aux élèves la notion de paragraphe. Les textes produits devront comporter une introduction, un développement et des éléments de conclusion. La réalisation de textes d'une à deux pages correctement rédigés est une exigence minimale.

III - L'ORAL**A - Objectifs**

L'objectif général est qu'en fin de troisième les élèves sachent :

- identifier les situations d'oral les plus usuelles de la vie personnelle, scolaire et sociale,
- distinguer l'écoute, le dialogue, l'exposé,

- se comporter de façon pertinente dans les différentes activités orales.

On poursuit les pratiques des années précédentes dans les domaines de la lecture à haute voix et de la récitation. On approfondit, celle du compte-rendu oral en l'orientant vers l'initiation à l'exposé, et celle du dialogue en l'orientant vers la participation à un débat.

B - Textes à dire

a - Lecture et récitation orales

On continue à pratiquer :

- la récitation (en liaison avec les textes étudiés),
- la lecture à haute voix (en particulier les mises en voix et mises en espace simples de textes de théâtre).

b - Comptes-rendus et témoignages

On développe :

- la pratique du compte-rendu (à la suite d'une visite de monument, de lectures, de documents),
- la pratique du récit oral (témoignage, récit d'une expérience personnelle).

Il s'agit là d'oral préparé ; on conduira les élèves à se détacher progressivement de leurs notes, pour s'engager dans une expression orale plus improvisée. Ces interventions orales devront avoir une certaine ampleur (plusieurs minutes) sans devenir pour autant de lourds exposés.

C - Dialogue, débat, exposé d'une opinion

Partant de la pratique des dialogues mise en oeuvre en 5^{ème} et 4^{ème}, on amène les élèves à maîtriser :

- la formulation d'une question précise en fonction d'un destinataire (appelant à développer une information, à justifier un avis, etc.),
- l'écoute de l'énoncé d'autrui ; sa reformulation pour assurer la compréhension,
- l'expression d'une opinion personnelle.

Cette pratique pourra se faire en situation d'échange à deux (dialogue), ou en situation de groupe (débat). Elle prendra appui sur des lectures (oeuvres littéraires, presse, documents audiovisuels,...). Diverses formes de simulations peuvent y être mises en oeuvre (négociations, procès, émissions de radio ou de télévision, interviews). Ces activités exigent une durée plus longue que celles présentées en B.

D - Les compétences à développer

L'ensemble des activités d'oral appelle et développe les compétences suivantes :

- adapter l'attitude, la gestuelle et la voix à la situation d'énonciation (prise en compte de l'espace, des interlocuteurs, des règles qui régissent les tours de parole),
- distinguer les registres de langue et choisir celui qui convient à la situation de communication (lexique, syntaxe, formes d'interpellation, marques de la politesse),
- écouter et reformuler le discours d'autrui (les reformulations sont un moyen privilégié d'évaluer la réussite de l'échange),
- faire des résumés, des synthèses ou des développements en s'entraînant, selon le cas, à la brièveté ou à l'amplification.

LES OUTILS DE LA LANGUE POUR LA LECTURE, L'ÉCRITURE ET LA PRATIQUE DE L'ORAL

A - Objectifs

L'étude de la langue est toujours liée aux lectures et aux productions des élèves. En classe de troisième, ils doivent savoir déjà identifier les diverses *formes de discours*. On approfondit donc l'étude de l'argumentatif et du narratif, en accordant au premier une place plus importante.

Le but de cette classe est que les élèves comprennent la notion de forme de discours, l'importance de la notion de *point de vue*, indissociable de celle d'*énonciation*, et sachent les mettre en oeuvre.

Des moments spécifiques seront consacrés à des mises au point sur les outils de la langue, dans le cadre des séquences, en fonction des objectifs d'écriture, d'oral et de lecture.

NB. Les notions qui apparaissent dans les listes qui suivent sont présentées comme des "outils". Cela signifie que le professeur se préoccupe avant tout de les faire utiliser, en situation de production et de réception, puis, éventuellement et dans un second temps, de les nommer. L'élève n'a donc pas à apprendre des listes de définitions abstraites et la part de métalangage qui apparaît ici s'adresse aux professeurs (ce point sera repris et complété dans le document d'accompagnement pour la classe de 3^{ème}, et certaines notions explicitées).

B - Vocabulaire

Comme pour la 5^{ème} et 4^{ème}, l'étude du vocabulaire est envisagée selon différents niveaux d'analyse, en allant de l'organisation du lexique aux relations entre lexique et discours. En liaison avec le discours argumentatif, l'accent est mis en classe de troisième sur la dimension axiologique du lexique.

- La structuration lexicale (préfixe, suffixe, radical, modes de dérivation, néologismes, emprunts). Aperçus sur l'histoire de la langue, sur l'origine des mots français, sur l'évolution de la forme et du sens des mots, sur la formation des locutions.

- Les relations lexicales : antonymie, synonymie.

- Les champs lexicaux et les champs sémantiques, à travers la lecture et l'étude de textes.

- Le lexique et le discours :

- . lexique et niveaux de langue,
- . dénotation et connotation,

. lexique de l'évaluation méliorative et péjorative,

. lexique et expressivité : les figures (comparaison, métaphore, métonymie, périphrase, antithèse ; leur rôle dans la créativité et

dans l'efficacité du discours).

Enrichissement du vocabulaire, notamment :

- vocabulaire abstrait avec l'étude de l'argumentation,
- vocabulaire de la personne (sensations, affectivité, jugement).

Les enchaînements lexicaux prévisibles par effet d'usage et les expressions toutes faites.

C - Grammaire¹

Discours

- Énoncé, énonciation :
- personnes, temps verbaux, adverbess, déterminants, dans l'énoncé ancré dans la situation d'énonciation ou coupé de la situation d'énonciation ;
- *combinaison entre ces deux systèmes d'énonciation*
- *Modalisation : modalisateurs, modes, temps verbaux.*
- Point de vue de l'énonciateur (approfondissements).
- Mises en relief, *usage de la voix active et de la voix passive.*
- Fonctions des discours (synthèses et combinaisons) :
 - . pôle narratif : raconter / décrire,
 - . pôle argumentatif : expliquer / argumenter.
- Paroles rapportées directement et indirectement. "*style indirect libre*", *marques d'oralité, récit de paroles.*
- Actes de paroles.
- *Explicite et implicite.*
- *Effets des discours : persuader, dissuader, convaincre, émouvoir, amuser, inquiéter.*

Texte

- Le paragraphe.
- Connecteurs spatio-temporels et logiques.
- Reprises pronominales et reprises nominales.
- Formes de progression.
- Organisation des textes : *formes cadres et formes encadrées.*

Phrase

- Phrase simple et phrase complexe :
 - . fonctions par rapport au nom (*expansion nominale, apposition, relatives déterminatives et explicatives*),
 - . fonctions par rapport à l'adjectif (*le groupe adjectival*),
 - . fonctions par rapport au verbe (approfondissements),
 - . fonctions par rapport à la phrase (approfondissements).
- Coordination et subordination (étude des diverses subordonnées, notamment conjonctives).
- Étude du verbe :
 - . *aspect verbal,*
 - . *forme pronominale,*
 - . conjugaison : modes et temps des verbes du premier et du deuxième groupes et des verbes usuels du troisième groupe.

D - Orthographe

On distingue l'orthographe lexicale (ou orthographe d'usage) de l'orthographe grammaticale (formes verbales, accords en genre et en nombre, homophones grammaticaux).

- Orthographe lexicale :
 - . familles de mots et de leurs particularités graphiques,
 - . différentes formes de dérivation,
 - . homophones et paronymes.
- Orthographe grammaticale :
 - . formes verbales (notamment des radicaux, des modes, des temps, des homophones des formes verbales),
 - . accords dans le groupe nominal, dans la phrase verbale et dans le texte,
 - . marques de l'énonciation (ex. : je suis venu / je suis venue).

L'évaluation cherche à valoriser les graphies correctes plutôt qu'à sanctionner les erreurs.

On propose aux élèves des exercices brefs, nombreux et variés, distinguant l'apprentissage (exercices à trous, réécritures diverses) et l'évaluation. Les réalisations écrites des élèves donnent lieu à observation, interrogation sur les causes d'erreur, élaboration d'une typologie et mise en place de remédiation.

L'usage du dictionnaire doit être une pratique constante des élèves.

¹ Les italiques indiquent les acquisitions propres à la classe de troisième ; les caractères romains : les notions déjà abordées en cycle central.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

I - La place de la classe de troisième dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie au collège

L'enseignement de l'histoire et de la géographie en classe de troisième s'inscrit dans les finalités intellectuelles, civiques, patrimoniales et culturelles définies en introduction des programmes de sixième. Ces finalités prennent, au terme du collège, toute leur signification. En fin de troisième les élèves doivent être capables de donner du sens au monde dans lequel ils vivent. Le programme en offrant des clés de lecture et de compréhension critique est, avec l'éducation civique, un outil de formation du futur citoyen. Enfin le programme de troisième prépare les élèves à aborder l'enseignement en lycée.

Le programme de troisième s'appuie sur les acquis des élèves. Ceux-ci ont, en histoire, mémorisé les principaux repères chronologiques et culturels de l'histoire de la France, de l'Europe et du monde jusqu'au début du XX^e siècle. Ils ont acquis le vocabulaire essentiel de la discipline. Ils ont été entraînés à donner sens à des documents patrimoniaux. L'étude de l'histoire leur a donné une mémoire nationale et européenne, critique et ouverte aux autres cultures. En géographie, après une première approche, en sixième, des cartes et des paysages du monde à l'échelle du globe, les classes de 5^{ème} et de 4^{ème} ont leur a permis un parcours géographique qui les a familiarisés avec les différents territoires, continents et Etats. En quatrième, ils ont étudié l'Europe et la France.

Le programme de troisième, au terme du collège, lie étroitement l'histoire et la géographie. L'histoire a l'ambition de faire comprendre l'histoire du monde, de 1914 à nos jours ; la géographie de démontrer les principaux mécanismes de son organisation actuelle et d'expliquer la place de la France. Ainsi s'éclairent les finalités critiques et civiques de l'enseignement de l'histoire et de la géographie et leurs liens étroits avec l'éducation civique.

II - Le programme de troisième

Les indications horaires proposées par le programme permettent d'apprécier l'importance relative de chaque thème d'étude. Elles représentent 80 % de l'horaire de référence afin de rendre possible une autonomie plus grande des enseignants, une adaptation aux caractères spécifiques de leur classe et donc aux besoins des élèves. Cependant la cohérence exige que le programme soit étudié dans sa totalité.

Dans un premier temps, quelques cartes du monde actuel permettent des constats simples sur le monde et son organisation actuelle. Le programme explique ces constats. Sans nier la spécificité de chaque discipline, et sans imposer une progression annuelle, la présentation retenue souligne la complémentarité des deux disciplines.

La première partie est historique. Son titre oriente l'étude autour des deux guerres mondiales, des totalitarismes et des difficultés des démocraties. La deuxième partie propose de croiser les approches historiques et géographiques pour expliquer le monde d'aujourd'hui. La troisième partie est plus spécifiquement géographique mais l'étude de trois puissances économiques majeures prend en compte les éléments d'histoire indispensables à l'explication de leur rôle. La quatrième partie consacrée à la France croise enfin étroitement l'histoire et la géographie. Mais l'ordre proposé n'est pas un ordre imposé, d'autres parcours sont possibles. Les enseignants, s'ils respectent les thèmes majeurs du programme, sont libres d'organiser leur progression annuelle.

Comme pour la 5^{ème} et la 4^{ème} la liste des documents a un caractère indicatif. Il est toujours loisible aux professeurs de proposer, en fonction des situations locales, de la nature des fonds documentaires disponibles ou des possibilités de coopération interdisciplinaire, d'autres documents que ceux qui sont suggérés par le programme, à condition que leur valeur significative soit attestée.

Afin que l'enseignement de l'histoire et de la géographie soit véritablement construction d'une culture et non juxtaposition de périodes ou de territoires, le programme de troisième reprend quelques-uns des repères chronologiques et spatiaux des programmes de sixième, de cinquième et de quatrième. Ces repères ne prennent sens que dans leur relation à une période, à une culture, à une mémoire collective, à un territoire. On vérifiera donc leur acquisition en évitant tout contrôle simplement mécanique de leur mémorisation.

III - Approches et méthodes

Les enseignants sont donc libres de leurs itinéraires, de leurs problématiques et de leurs méthodes ; ils doivent cependant veiller à respecter la cohérence d'ensemble de l'enseignement des deux disciplines : de la sixième à la troisième les élèves ont acquis progressivement des connaissances et des notions, ils ont pris l'habitude d'utiliser les démarches intellectuelles propres à l'histoire et à la géographie. La classe de troisième est un aboutissement, il est donc essentiel de s'appuyer sur les acquis clairement identifiés des classes précédentes.

Les grands axes d'une pédagogie de l'histoire et de la géographie ont été précisés dans les précédents programmes et développés dans les documents d'accompagnement. En classe de troisième, comme dans les classes précédentes, les

élèves doivent être capables de pratiquer différents types de lecture (documentaire, analytique, cursive). Face à un document (texte ou image) en histoire, face à une carte ou à un schéma en géographie, ils ont appris à identifier des informations. En troisième ils peuvent repérer des informations plus nombreuses, les mises en relation sont plus complexes : les élèves confrontent et classent les données rassemblées. Ainsi apprennent-ils la construction critique du savoir historique et géographique.

Depuis la classe de sixième les documents patrimoniaux sont "au coeur des programmes". En classe de troisième les propositions sont plus diversifiées et donc la latitude de choix des professeurs est plus grande. L'étude des oeuvres et plus particulièrement des images (photographies, films, affiches...), si envahissantes au XX^e siècle, constitue un moyen privilégié de l'apprentissage de l'esprit critique et de la citoyenneté.

Les élèves, depuis la sixième, ont été entraînés à élaborer, de manière autonome, quelques phrases simples. En classe de troisième ils sont progressivement capables, à partir ou non de documents, de rédiger un paragraphe cohérent, de quinze à vingt lignes, impliquant la mise en ordre de connaissances et la recherche de facteurs d'explication. En géographie ils apprennent à construire, à partir d'un fond de carte, un croquis explicatif et sa légende. L'histoire et la géographie mettent en relation, de manière raisonnée, différentes informations, contribuant ainsi à la formation intellectuelle d'ensemble des élèves.

IV - Convergences avec les autres disciplines

L'enseignement de l'histoire et de la géographie rencontre naturellement les objectifs de l'enseignement du français : lecture documentaire et cursive, écriture de textes narratifs ; pratique, à l'écrit comme à l'oral, de l'argumentation raisonnée. En histoire et en géographie comme en français, l'apprentissage de la lecture de l'image doit développer l'esprit critique. Sur ce dernier thème l'enseignement de l'histoire et de la géographie rencontre également les arts plastiques.

L'éducation civique, enseignée par le même professeur, doit être étroitement coordonnée avec l'histoire et la géographie : l'apprentissage de la citoyenneté responsable s'appuie nécessairement sur la compréhension du monde actuel. On veillera donc à croiser les deux programmes, en particulier l'étude de l'histoire et de la géographie de la France doit être articulée avec les approches de la citoyenneté, de l'organisation des pouvoirs de la République, de l'inscription de la France en Europe proposées par le programme d'éducation civique. De même on coordonnera l'étude des relations internationales depuis 1945 et de la carte politique du monde actuel avec la cinquième partie du programme d'éducation civique consacrée à la défense et à la paix. Enfin en histoire et en géographie, comme en éducation civique, l'apprentissage du débat démocratique est une finalité permanente.

Les convergences avec les autres disciplines ne doivent pas être négligées : l'histoire des sciences et des techniques, les problèmes de l'environnement, l'approche de cultures étrangères peuvent être coordonnées avec la physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre, les langues vivantes. La programmation annuelle doit être suffisamment souple pour permettre la construction convergente des savoirs. Enfin les professeurs d'histoire et de géographie s'appuient sur les ressources du CDI ; en liaison avec les documentalistes, ils initient à la recherche documentaire autonome et à l'usage des technologies de l'information et de la communication.

LE MONDE D' AUJOURD' HUI

On part de cartes du monde actuel pour montrer, à partir d'exemples choisis par les enseignants, comment l'histoire et la géographie peuvent conjointement aider à le comprendre. (2 heures)

I - 1914-1945 : guerres, démocratie, totalitarisme (17 à 21 heures)

Histoire	Géographie	Commentaire
1. La Première Guerre mondiale et ses conséquences (4 à 5 heures)		Après avoir situé chronologiquement les grandes phases militaires du conflit, on insiste sur le caractère total de cette guerre (économie, société, culture), sur les souffrances des soldats et les difficultés des populations. Le bilan de la guerre inclut les révolutions de 1917 en Russie, la vague révolutionnaire qui suit et son écrasement.
2. L'URSS de Staline (2 à 3 heures)		L'étude porte sur la naissance de l'URSS et la construction d'un régime totalitaire qui impose la collectivisation de l'économie et l'encadrement de l'homme et de la société.
3. Les crises des années 1930, à partir des exemples de la France et de l'Allemagne (6 à 7 heures)		L'étude de l'Allemagne nazie met en évidence la substitution à une démocratie d'un régime de type fasciste. On insiste sur les pratiques totalitaires d'un régime fondé sur le mythe d'une "race pure" et sur la volonté d'expansion qui conduit à la guerre. Pour la France, dont la tradition démocratique est plus ancienne et plus solide, on montre la remise en cause du régime parlementaire, la violence de l'opposition droite-gauche, et l'expérience du Front populaire. Ces deux exemples permettent, dans le cadre européen, de présenter une vue d'ensemble des crises des années 1930 (aspects économiques, sociaux, politiques et culturels).
4. La Seconde Guerre mondiale (5 à 6 heures)		Les phases militaires de la guerre sont analysées à partir de cartes. L'étude de l'Europe sous la domination nazie conduit à décrire les formes de l'occupation, la politique d'extermination des Juifs et des Tziganes et à définir collaborations et résistances.

Histoire	Géographie
	Une place particulière est faite à l'histoire de la France : analyse du régime de Vichy, rôle de la France libre et de la Résistance. Le bilan de la guerre conduit enfin à en évaluer les conséquences politiques, matérielles et morales et à expliquer la naissance de l'ONU.

Cartes : l'Europe et le monde en 1914. L'Europe dans les années vingt. L'Europe en 1939. La France en 1940. L'Europe et le monde en 1942. L'Europe et le monde en 1945.

Documents : extraits du traité de Versailles. Un roman ou un témoignage sur la guerre de 1914-1918. Des affiches politiques et de propagande en France, URSS, Allemagne. Filmographie : Jean Renoir -S.M. Eisenstein. Discours du Maréchal Pétain du 17 juin 1940. Appel du Général de Gaulle du 18 juin. Extraits du statut des juifs (1940). Témoignages sur la déportation et le génocide. Témoignages sur la Résistance.

II - Élaboration et organisation du monde d'aujourd'hui (19 à 23 heures)

De 1945 à nos jours : croissance, démocratie, inégalités (10 à 12 heures)	Géographie du monde d'aujourd'hui (9 à 11 heures)	La liaison étroite entre le programme d'histoire et celui de géographie constitue la spécificité de cette seconde partie.
1. La croissance économique, l'évolution démographique et leurs conséquences sociales et culturelles (3 à 4 heures)	1. Les échanges, la mobilité des hommes, l'inégale répartition de la richesse et l'urbanisation (7 à 8 heures)	La croissance économique et ses fluctuations, les évolutions démographiques contrastées depuis 1945 ont des conséquences sociales variables selon les États et les continents : transformation du travail, des niveaux et des modes de vie. Ces évolutions ont aussi des conséquences géographiques à différentes échelles : - l'accroissement de la circulation des hommes et des biens est étudiée à l'échelle mondiale ; - en utilisant différents critères pour définir richesse et pauvreté, des cartes permettent de présenter et d'expliquer les contrastes entre les continents, entre les États (grandes puissances, pays émergents, pays pauvres) et au sein des sociétés ; - l'accélération de l'urbanisation est étudiée à l'échelle de la planète et, à d'autres échelles, à partir de quelques exemples de paysages urbains. Les principales étapes de l'évolution des relations internationales depuis 1945 (monde bipolaire, décolonisation, construction de l'Europe, dislocation des blocs) sont présentées en mettant en évidence les facteurs qui conduisent de la bipolarisation au monde d'aujourd'hui. L'étude ne peut être exhaustive, pour les affrontements Est-Ouest on se limite à l'exemple de l'Allemagne et de Berlin ; pour la décolonisation aux exemples de l'Inde et de l'Afrique française. Pour l'étude de la géographie politique du monde actuel, la notion de frontière (politique ou culturelle) sert de fil conducteur : multiplication des frontières d'une part (résurgence des nationalismes et des conflits locaux), tendance à l'effacement des frontières d'autre part dans le cadre des organisations régionales et mondiales.

Cartes : le monde bipolaire. La décolonisation. La population mondiale. Les échanges mondiaux. Les inégalités dans le monde. Géographie politique du monde actuel et de ses zones de conflit.

2. De la guerre froide au monde d'aujourd'hui (relations Est-Ouest, décolonisation, éclatement du monde communiste) (7 à 8 heures)	2. Géographie politique du monde (2 à 3 heures)
--	---

Documents : extraits de la doctrine Truman et de la doctrine Jdanov. Discours de J.F. Kennedy devant le mur de Berlin : "Ich bin ein Berliner" (23 juin 1963). Un témoignage sur la décolonisation.

III - Les puissances économiques majeures (15 à 19 heures)

1. Les États-Unis (6 à 7 heures)	L'étude des puissances économiques majeures est essentiellement géographique. Elle utilise cependant les éléments historiques indispensables à la compréhension de la situation actuelle. Une présentation de l'immensité, du poids démographique et de la métropolisation du territoire introduit l'étude.
----------------------------------	--

Histoire	Géographie	
	2. Le Japon (3 à 5 heures)	<p>L'analyse porte sur quelques éléments qui rendent compte de la puissance mondiale des Etats-Unis (ressources, technologies, poids économique, puissance militaire, rayonnement culturel). Le rôle joué par ce pays dans l'organisation du monde depuis 1945 permet d'éclairer quelques origines de sa puissance.</p> <p>La présentation des caractères géographiques dominants du pays (insularité, exigüité, concentration des hommes et des activités, faiblesse des ressources naturelles) introduit l'étude. L'analyse porte sur la place et le rôle du Japon dans le monde (puissance industrielle, maritime, financière et commerciale, capacités innovatrices). L'étude prend en compte la reconstruction politique sur le modèle américain de ce pays après sa défaite de 1945, son évolution originale entre tradition et modernisation rapide et l'influence qu'il exerce en Asie.</p>
	3. L'Union européenne (6 à 7 heures)	<p>Après l'étude, au chapitre précédent, de l'origine et des grandes étapes de la construction européenne, on insiste ici sur l'originalité de ce pôle constitué d'une association d'Etats indépendants. Sans décrire les institutions de l'Union européenne, on présente sa puissance économique et commerciale, sa volonté inégalement partagée d'élargissement et d'approfondissement, le rayonnement mondial des Etats qui la composent, les limites de son poids politique.</p>

Cartes : l'organisation spatiale des Etats-Unis et du Japon. L'Union européenne (carte politique).

IV - La France (15 à 19 heures)

Histoire (6 à 8 heures)	Géographie (9 à 11 heures)	
1. La France depuis 1945	1. Les mutations de l'économie française et leurs conséquences géographiques	<p>On part des acquis de la classe de quatrième.</p> <p>On présente les composantes et les mutations du système productif, agricole, industriel et de services, en soulignant le rôle des pouvoirs publics.</p> <p>On analyse les grandes phases de la vie politique depuis 1945 en relation avec les transformations matérielles et culturelles de la société, de ses modes et cadres de vie, de ses aspirations.</p> <p>Les institutions de la Cinquième République et les questions de défense sont étudiées en éducation civique.</p>
2. La France puissance européenne et mondiale		<p>L'histoire de la politique européenne de la France et des transformations de son rôle dans le monde introduit son étude géographique comme puissance largement ouverte sur l'Europe et le monde. Les investissements, le tourisme, les liens établis par les mouvements migratoires, l'influence politique et culturelle permettent de caractériser la place de la France en Europe et dans le monde.</p>

Cartes : les activités économiques. La France en Europe. La France dans le monde.

Documents : préambule de la Constitution de 1946. Extraits du Discours de Bayeux (1946). Documents sur la décolonisation française. Photos du général de Gaulle et de Konrad Adenauer à Reims (1963) et de François Mitterrand avec Helmut Kohl à Verdun (1984). Documents sur les mutations de la société.

ANNEXE : REPÈRES CHRONOLOGIQUES ET SPATIAUX

Histoire

Le programme de troisième constitue l'aboutissement de l'enseignement de l'histoire au collège. Pour être étudié dans de bonnes conditions, il suppose acquis un sens de la durée sur le long et sur le court terme. Dans cet esprit, un certain nombre de repères chronologiques et culturels mis en place les années précédentes doivent être connus.

Programme de sixième

VIII^e millénaire av. J.-C. : naissance de l'agriculture (Mésopotamie). IV^e millénaire av. J.-C. : naissance de l'écriture. II^e - I^e Le millé-

naire av. J.-C. : le temps de la Bible. V^e siècle av. J.-C. : apogée d'Athènes (Périclès, le Parthénon). 52 av. J.-C. : victoire de César sur Vercingétorix à Alésia. I^e siècle : début du christianisme. II^e siècle : apogée de l'Empire romain. V^e siècle : dislocation de l'Empire romain.

Programme de cinquième

496 : baptême de Clovis. 622 : l'hégire (début de l'ère musulmane). 800 : couronnement de Charlemagne. 987 : avènement d'Hugues Capet. XIII^e siècle : Louis IX (Saint Louis) - le temps des cathédrales. 1453 : chute de Constantinople. Milieu du XV^e siècle : naissance de l'imprimerie en Occident (Bible de Gutenberg). 1492 : prise de Grenade - découverte de l'Amérique. XVI^e siècle : Réformes protestantes (Luther, Calvin).

Programme de quatrième

1661-1715 : Règne personnel de Louis XIV (Versailles). Milieu du XVIII^e siècle : l'Encyclopédie. Deuxième moitié du XVIII^e siècle : machine à vapeur (James Watt) - début de l'âge industriel. 1789 : prise de la Bastille - Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. 1792 : proclamation de la République. 1804-1815 : premier Empire (Napoléon I^{er}). 1815-1848 : monarchie constitutionnelle en France. 1848-1852 : seconde République (suffrage universel - abolition de l'esclavage). 1852-1870 : second Empire (Napoléon III). 1870-1940 : troisième République. 1885 : Pasteur découvre le vaccin contre la rage. 1898 : Affaire Dreyfus.

Programme de troisième

Août 1914, début de la Première Guerre mondiale. 1917 : révolutions russes. 11 novembre 1918 : armistice. 1929, collectivisation des terres en URSS. Janvier 1933 : Hitler, chancelier. 1935 : lois de Nuremberg 1936-1938 : grands procès de Moscou. 1936 : lois sociales du Front populaire. Septembre 1939 : invasion de la Pologne. 18 juin 1940 : Appel du Général de Gaulle. 1944 : droit de vote des femmes. 1945 : Sécurité sociale. Mai 1945 : capitulation allemande. Août 1945 : Hiroshima. 1947 : Plan Marshall; indépendance de l'Inde. 1947-1958 : IV^e République. 1949 : République populaire de Chine. 1954-1962 : Guerre d'Algérie. 1957 : Traité de Rome. 1958-1969 : les années de Gaulle. 1981-1995 : les années Mitterrand. 1991 : éclatement de l'URSS. 1992 : Traité de Maastricht.

Géographie

Le programme de troisième constitue l'aboutissement de l'enseignement de la géographie au collège. Pour être étudié dans de bonnes conditions il suppose acquise la maîtrise de localisations fondamentales sans lesquelles l'étude de l'organisation du monde n'aurait pas de sens. Les élèves doivent donc être capables d'identifier en les nommant ou en complétant une légende, ou de localiser sur un fond de carte les repères spatiaux suivants :

Grands repères terrestres : équateur, tropiques, cercles polaires. Zones chaude, tempérées, froides. Continents et océans. Grandes chaînes de montagnes : Himalaya, Andes, Rocheuses, Alpes. Forêts denses (Amazonie, Afrique centrale). Déserts (Sahara). Les grands fleuves : Nil, Congo, Gange, Yangzi, Amazone, Mississippi. Les isthmes de Suez et de Panama ; le détroit de Gibraltar.

Population, États et villes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique : les foyers de très fortes densités humaines, les mégalo-poles américaines et japonaises. Les États du Maghreb, l'Égypte. L'Union indienne, la Chine, le Japon, les États-Unis, le Canada, le Mexique, le Brésil. Le Caire, Pékin (Beijing), Shanghai, Bombay, Calcutta, Tokyo, New-York, Los Angeles, Sao Paulo, Mexico.

L'Europe : les mers principales : Méditerranée, mer du Nord, mer Noire, mer Baltique. Les grands fleuves : Volga, Danube, Rhin. Les États de l'Europe. Les États de l'Union européenne et leur capitale.

La France : les fleuves : Garonne, Loire, Rhône, Rhin, Seine. Les montagnes : Alpes, Jura, Massif central, Pyrénées, Vosges. Les grandes agglomérations : Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nancy, Nice, Paris, Strasbourg, Rennes, Rouen, Toulouse. Les régions administratives, les DOM-TOM.

ÉDUCATION CIVIQUE

LA CLASSE DE TROISIÈME

La classe de troisième marque la fin d'un cycle d'enseignement. En éducation civique, les programmes sont construits, depuis la classe de sixième, sur une progression qui part de la personne pour aller vers le citoyen. Le programme de la classe de troisième s'appuie donc sur les acquis antérieurs, principalement la première partie, qui approfondit des notions clés abordées les années précédentes. Les thèmes étudiés visent à éduquer le jugement tant par la connaissance des institutions politiques que par la compréhension des logiques à l'oeuvre dans la vie politique et sociale. Ils favorisent l'appréhension concrète des valeurs et des principes qui fondent une démocratie vivante.

PRINCIPES ET OBJECTIFS

Une question fédère les thèmes du programme de la classe de troisième : que veut dire "être citoyen" aujourd'hui dans notre démocratie républicaine ? La première partie, "Le citoyen, la République, la démocratie", explicite les fondements de notre vie politique ; elle le fait en reliant entre eux des éléments déjà étudiés dans les classes précédentes. La seconde partie, "l'organisation des pouvoirs de la République", présente les institutions et l'administration du pays. La troisième partie, "la citoyenneté politique et sociale", met l'accent sur la vie collective, les acteurs, les modes et les lieux de la participation politique et sociale. Une quatrième partie, propose quelques thèmes d'actualité dans le débat public : le premier sur l'opinion publique et les médias est obligatoire, un autre thème peut être abordé au choix du professeur. Une cinquième partie, "La défense et la paix", définit les responsabilités de la France au moment où l'évolution du contexte mondial et européen change les données de la défense nationale.

DÉMARCHE

Les approches et les méthodes de l'enseignement d'éducation civique ont été précisées dans les précédents programmes et développées dans les documents d'accompagnement. Les démarches pédagogiques privilégient l'exercice de l'esprit critique et la pratique de l'argumentation. Un travail est mené sur les représentations initiales que les élèves ont des notions étudiées. L'étude de cas suscite la réflexion à partir de la commémoration d'événements historiques ou de faits tirés de l'actualité (élections, émissions télévisuelles, articles de presse, ...).

La maîtrise du vocabulaire de la citoyenneté, la connaissance des principales institutions politiques, la compréhension des articles essentiels de textes de référence et de la Constitution, la capacité d'argumenter et de mener une enquête, l'analyse de documents, écrits ou audiovisuels, la faculté d'argumentation, constituent les objectifs de la fin de troisième. Ils déterminent le type d'évaluation organisée dans cette classe, particulièrement pour la préparation du brevet. A partir d'un document simple (étude de cas, extrait du préambule de la Constitution, article de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen, résultats d'élections...), les élèves répondent à deux ou trois questions permettant d'évaluer la connaissance et la compréhension des questions traitées dans le programme.

L'éducation civique suppose une démarche de projet qui répond à des missions cognitives et éducatives se donnant mutuellement sens. Elle s'articule avec d'autres disciplines. C'est pourquoi, il est souhaitable qu'en début d'année scolaire, une réflexion et une concertation de l'ensemble des enseignants et de l'équipe éducative, est organisée

En classe de troisième, plus encore que dans les classes précédentes, le programme d'histoire et de géographie est un appui indispensable. La crise des démocraties dans l'entre-deux guerres intéresse la vie de notre démocratie contemporaine. La dimension internationale, privilégiée en histoire et géographie, permet de situer dans son contexte la partie du programme portant sur la défense et la paix. Les institutions de la Vème République sont analysées sous deux aspects : une présentation en éducation civique, nécessaire au développement logique du programme pour les élèves, et en histoire, plus en avant dans l'année scolaire, dans leur contexte historique.

D'autres convergences s'imposent. Avec les sciences de la vie et de la Terre, pour évoquer les problèmes posés par les progrès de la science dans une démocratie. La liaison avec l'enseignement du français va de soi pour des textes qui offrent un intérêt commun ; quant à la formation à l'argumentation et à la maîtrise du discours, elles sont inscrites dans le programme de français et participent à l'éducation du citoyen. Les langues vivantes donnent l'occasion d'étudier différents types de systèmes démocratiques. L'étude du vote favorise un travail avec les mathématiques, sur les notions de majorité, de proportionnalité, d'égalité. Les médias prenant une part grandissante dans le monde actuel, la formation à la connaissance et à la maîtrise des techniques d'information et de communication souligne la nécessité des apprentissages documentaires, particulièrement au CDI.

Produits de l'histoire, les principes de la morale civique et du droit sont nécessairement impliqués dans l'exercice du pouvoir. Dans une démocratie, ils en imposent les règles et fixent des limites à ce qu'il est légitime ou non de faire. Le respect de ces principes distingue l'éducation du citoyen dans une démocratie de l'endoctrinement idéologique dans les États où ils sont bafoués.

I - LE CITOYEN, LA RÉPUBLIQUE, LA DÉMOCRATIE

(6 à 8 heures)

La citoyenneté

La citoyenneté se définit par l'appartenance à une communauté politique et par l'allégeance à un État. En France, elle est liée à l'idée de démocratie et elle s'inscrit dans l'histoire de la construction de la nation. Dans une démocratie, chaque citoyen est détenteur d'une part de la souveraineté politique ; directement ou par ses représentants, il participe aux choix et aux décisions qui concernent l'intérêt général. Le citoyen est titulaire de droits et d'obligations, qui obéissent au principe d'égalité, indépendamment de ses appartenances particulières ou de ses convictions. Dans chaque État, la loi détermine les conditions qui définissent le statut de citoyen. Dans l'Union européenne, le traité de Maastricht donne une première approche de la définition des droits des citoyens européens.

Les valeurs, principes et symboles de la République

En France, les principes républicains et les valeurs auxquelles ils se rattachent sont énoncés par la Constitution : "Une République indivisible, laïque, démocratique et sociale". Ils sont le produit d'une élaboration historique et inspirent les lois et l'organisation des pouvoirs. La République française a ses symboles : une devise (liberté, égalité, fraternité), un hymne national (la Marseillaise), un drapeau, une effigie (Marianne).

La démocratie

La République française est une démocratie. Comme les autres États démocratiques (par exemple l'Allemagne et le Royaume Uni), elle respecte les principes suivants : la garantie des libertés fondamentales, la séparation des pouvoirs, le pluralisme politique, la règle de la majorité, les voies de recours contre un excès de pouvoir.

Documents de référence

- La Constitution de 1958 (Préambule, article 1^{er}, titre premier),
- Loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État,
- Loi sur la nationalité - 17 mars 1998,
- Traité sur l'Union européenne - deuxième partie : la citoyenneté de l'Union, (articles 8, 8 A, 8 B, 8 C, 8 D),
- Convention européenne (préambule) - 1950.

II - L'ORGANISATION DES POUVOIRS DE LA RÉPUBLIQUE

(8 à 10 heures)

Les institutions de la Vème République

La Constitution est la loi suprême. Elle organise les pouvoirs. Toutes les lois doivent être conformes à la Constitution, sous le contrôle du Conseil Constitutionnel. Le rôle des différents pouvoirs est illustré par l'étude du cheminement de la loi, à partir de son élaboration (parlementaire, gouvernementale ou référendaire) jusqu'à sa mise en oeuvre. Le régime politique de la Vème République allie un pouvoir exécutif (le Président de la République et le Gouvernement) et un Parlement composé de deux assemblées (l'Assemblée Nationale et le Sénat). L'articulation de ces pouvoirs est expliquée.
N.B. : L'autorité judiciaire a été étudiée en classe de 4ème.

L'administration de l'État et les collectivités territoriales

La France est un État unitaire. On présente l'administration centrale, les magistratures (Conseil d'État, Cour des Comptes), l'administration territoriale (les préfets). Les lois de décentralisation de 1982 et 1983 ont modifié les responsabilités et les fonctions respectives de l'État et des collectivités territoriales (communes, départements, régions). Ces différents niveaux de compétence sont distincts.

Les institutions françaises et l'Union européenne

Les principales institutions européennes sont présentées (Conseil des ministres, Commission européenne, Parlement, Cour de Justice). À l'aide d'un exemple (politique agricole commune, politique de l'environnement, etc.), les étapes de la construction européenne sont mises en évidence.

Les élections

Le sens des élections et des modes de scrutin fait l'objet d'une réflexion. On étudie quelques exemples de mode de scrutin (élection présidentielle, élections législatives, élections municipales, cantonales, régionales, élections européennes).

Documents de référence

- La Constitution de 1958 (Titre II),
- Les lois de décentralisation du 2 mars 1982 (notamment article 59), du 7 janvier et du 22 juillet 1983 (Titre I, articles 2 à 26).

III - LA CITOYENNETÉ POLITIQUE ET SOCIALE (4 à 6 heures)

Les acteurs

La connaissance des acteurs de la vie politique et sociale (partis politiques, syndicats, associations ainsi que groupes de pression) met en évidence le pluralisme propre à une société démocratique.

Le citoyen dans la vie sociale

Aujourd'hui, dans une démocratie, l'exercice des droits économiques et sociaux fait partie de la citoyenneté (droit du travail, libertés collectives, droit syndical, droit d'association).

Documents de référence :

- La Constitution de 1958 (article 4),
- Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948-(articles 22- 23 et 24),
- La loi du 1er juillet 1901 sur les associations

IV - LES DÉBATS DE LA DÉMOCRATIE (4 heures)

L'opinion publique et les médias (thème obligatoire)

La notion d'opinion publique est une notion couramment utilisée. Son sens est précisé par une réflexion sur le rôle des médias et celui des sondages. Un débat est mené sur l'éthique de l'information, les chances et les risques d'une connexion planétaire, les pratiques d'information et la différence entre le monde réel et le monde virtuel.

L'État en question (au choix)

La place et le rôle de l'État dans l'économie et la société sont un objet de débat permanent. Les termes de ce débat sont expliqués en prenant un ou deux exemples (la protection sociale, le service public, la décentralisation...).

L'expertise scientifique et technique dans la démocratie (au choix)

Les progrès de la science et de la technique donnent une place accrue aux experts. Les comités d'éthique et les commissions multiples jouent un rôle important. Les débats qui concernent la gestion des déchets radioactifs et la recherche biologique et médicale permettent de comprendre l'enjeu démocratique que représente l'information des citoyens et la prise de conscience de leurs responsabilités.

La place des femmes dans la vie sociale et politique (au choix)

L'égalité entre les hommes et les femmes est un principe républicain. Les différenciations sociales et politiques qui existent nourrissent un débat sur la notion de parité.

Documents de référence :

- La loi du 1er juillet 1881 sur la liberté de la presse,
- La Constitution de 1958- Préambule et titre premier,
- Les lois du 29 juillet 1994 sur la bioéthique,
- La loi du 30 décembre 1991 : la recherche sur la gestion des déchets radioactifs,
- La Constitution de 1958- article 3.

V - LA DÉFENSE ET LA PAIX (4 heures)

La Défense nationale, la sécurité collective et la paix

Les missions de la défense nationale sont étudiées, dans le nouveau contexte mondial et européen. Aujourd'hui, la sécurité collective est organisée au service de la paix définie par les principes de la charte des Nations Unies.

La solidarité et la coopération internationale

La responsabilité des États, le rôle des Nations Unies et de ses agences (pour les réfugiés, pour l'enfance, pour le développement), l'action des ONG sont mis en évidence.

Documents de référence :

- La Constitution de 1958 (articles 5 - 15 - 21 - 34 et 35),
- Charte des Nations Unies de 1945 (article 1 et chapitre 7),
- Traité sur l'Union européenne du 7 février 1992 - Titre V : Dispositions concernant une politique étrangère et de sécurité commune.

L ES LANGUES VIVANTES

ÉTRANGÈRES - LV1

Les programmes de langue vivante 2 de 4ème et 3ème ont été publiés
dans le B.O. hors série n°9 du 9 octobre 1997

LES LANGUES VIVANTES AU COLLÈGE

Par ses objectifs linguistiques, culturels et intellectuels, l'enseignement des langues au collège contribue, de manière spécifique, à la formation générale des élèves. Il consolide et approfondit les acquisitions de l'école primaire. Il enrichit les possibilités d'expression des élèves, leur apprend à s'extérioriser et leur ouvre de multiples occasions d'échanges. L'apprentissage d'une langue étrangère étant connaissance d'une ou de plusieurs autres cultures, il donne accès à d'autres usages, à d'autres modes de pensée, à d'autres valeurs. Apprendre une langue étrangère, c'est apprendre à respecter l'autre dans sa différence, c'est acquérir le sens du relatif et l'esprit de tolérance, valeurs d'autant plus nécessaires aujourd'hui que le collège contribue à l'intégration culturelle. Pour que les élèves et les parents puissent se déterminer dans le choix d'une langue étrangère il est nécessaire qu'au-delà des stéréotypes et de la simple information sur l'éventail des possibilités offertes, des éléments de réflexion sur la spécificité de chaque langue leur soient fournis et que des motivations variées arrivent à s'exprimer.

L'apprentissage des langues étrangères implique une prise de conscience progressive de leur mode de fonctionnement. Cette réflexion sur le langage, y compris sur le français, contribue à développer les facultés conceptuelles et favorise l'autonomie d'expression.

Enfin, l'utilisation de technologies nouvelles (audiovisuel, micro-informatique, télématique, CD-ROM...) et les possibilités d'interactivité qu'elles offrent constituent, pour l'apprentissage des langues étrangères, un enrichissement et un attrait supplémentaires, tout en contribuant à l'autonomie de l'élève.

Le niveau des compétences acquises par les élèves en fin de troisième représente la formation de base en langue vivante. Il convient de définir ces compétences ainsi que les connaissances qu'elles impliquent. Pour que les élèves puissent à tout moment prendre conscience des progrès accomplis et mesurer les efforts à fournir, il convient également que le professeur conçoive des progressions tenant compte d'éventuels acquis antérieurs et s'inscrivant dans le cursus du collège. Cependant, en raison du caractère global d'une langue vivante, il est difficile, à chaque palier de l'apprentissage, d'isoler ou de délimiter avec précision des compétences spécifiques. L'apprentissage d'une langue est en effet un processus continu que l'on développe et perfectionne tout au long de sa vie et qui s'élabore selon une complexification progressive. Au collège, il s'agira surtout de construire, en une sorte de progression en spirale, un niveau minimal de compétences par un enrichissement progressif et une reprise constante de ce qui a été enseigné, appris et peut-être oublié. Faute d'avoir atteint ce niveau minimal, l'élève se trouvera en grande difficulté pour poursuivre ou reprendre l'étude de la langue avec profit dans le deuxième cycle ou en dehors du système scolaire.

Ces compétences correspondent fondamentalement aux activités langagières : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale, expression écrite, ou combinaison de deux d'entre elles. Toutefois, tout acte de communication authentique ne pouvant se faire sans une prise en compte minimale de paramètres socio-linguistiques et culturels, il importe que l'élève acquière un certain niveau de connaissances et de savoir-faire dans ces domaines. Il importe également de l'aider à s'approprier des méthodes personnelles de travail lui permettant d'accéder à un certain niveau d'autonomie.

COMPÉTENCES TERMINALES EN FIN DE COLLÈGE

En fin de troisième, les élèves devront donc avoir été entraînés à maîtriser les compétences suivantes :

A - Compétences linguistiques

1 - Compréhension de l'oral

Quelle que soit la nature du message (récit, conversation, bulletin d'information, etc ...), il importe que celui-ci soit exprimé dans une langue usuelle ne comportant aucune surcharge lexicale ou syntaxique, qu'il provienne d'un enregistrement authentique de qualité et qu'il n'excède pas une durée d'une minute.

L'élève devra avoir été entraîné à :

- reconnaître les informations essentielles du message (lieu, temps, personnages, etc ...). Compréhension globale.
 - rechercher ou vérifier, à la demande, des informations précises. Compréhension sélective.
 - percevoir éventuellement la tonalité du message ou les intentions du ou des locuteurs. Compréhension de l'implicite.
- Pour accéder au sens du message, l'élève doit notamment être capable :
- d'identifier les différents types d'énoncés (déclaratifs, interrogatifs, injonctifs) ;
 - de repérer les mots porteurs de sens et les éléments expressifs du discours grâce, par exemple, à l'accentuation et à l'intonation ;

- de repérer les indices de cohérence (repères spatio-temporels, articulations logiques) ;
- d'inférer le sens de ce qui n'est pas connu à partir du contexte ;
- de garder en mémoire les éléments-clés du message.

2- Compréhension de l'écrit

Les capacités requises pour la compréhension de l'oral sont, pour la plupart d'entre elles, également pertinentes pour l'écrit. La possibilité qu'offre le texte écrit d'opérer des lectures successives et récurrentes permet d'aller plus loin dans le domaine de l'inférence et de la reconnaissance du sens à partir des structures formelles.

Tout en acceptant que les textes proposés soient rédigés dans une langue plus élaborée que les documents retenus pour entraîner à la compréhension de l'oral, on évitera tout excès de difficulté lexicale ou grammaticale. D'autre part, si, dans les dernières années du collège, on peut envisager avec profit une initiation à la lecture en continu d'œuvres simples, voire adaptées, on se limitera, pour les tâches d'évaluation, à des documents de longueur raisonnable (1 à 2 pages).

Qu'il s'agisse de compréhension globale, de compréhension sélective ou de compréhension de l'implicite, l'élève doit être capable de :

- repérer les mises en relief visuelles (pagination, caractères, ponctuation, etc ...) ;
- repérer les articulations logiques du langage (coordination, comparaison, opposition, cause, but, etc ...) ;
- vérifier le sens de termes inconnus à partir des principaux procédés de formation des mots (composition, dérivation, préfixation, etc ...).

3- Expression orale

Au terme de la scolarité du collège, l'élève doit être en mesure de formuler oralement un message simple dans la langue d'aujourd'hui telle qu'elle est pratiquée dans des situations courantes de communication.

A cette fin, il doit avoir été entraîné à :

- reproduire un énoncé en respectant le rythme et le schéma intonatif (poème, dialogue, chanson, etc ...) ;
- restituer le contenu d'un dialogue ou d'un récit écrit ou oral avec les moyens dont il dispose, c'est-à-dire le reformuler en termes simples et intelligibles ;
- mobiliser, à bon escient, sous forme d'énoncés brefs et intelligibles, les éléments de langage adaptés pour raconter un événement de la vie courante ou participer à un dialogue simple.

Ces activités d'expression orale supposent qu'il soit capable de :

- respecter les schémas accentuels et intonatifs de base et prononcer correctement les phonèmes ;
- s'exprimer avec une certaine aisance pour permettre l'intelligibilité du message ;
- demander, si besoin est, l'aide adéquate et utiliser des stratégies de compensation, c'est-à-dire exprimer ce qu'il veut dire avec ce qu'il peut dire ;
- contrôler son expression a posteriori en se reprenant ;
- dépasser le seuil de simples réponses à des questions et d'interventions limitées à quelques mots, notamment en justifiant son point de vue ;
- exprimer un même contenu de pensée de plusieurs manières différentes (reformulation).

4-Expression de l'écrit

On ne perdra pas de vue que des quatre compétences linguistiques classiques, l'aptitude à l'expression écrite est la plus longue et la plus délicate à construire. Néanmoins, au terme de la scolarité du collège, un élève doit être en mesure de rédiger un bref paragraphe structuré de l'ordre de 10 à 15 lignes (commentaire d'image, lettre, brève notice, court récit, dialogue, etc ...).

Les tâches d'expression écrite vont de la simple copie sans faute d'un énoncé ou d'un bref passage à la rédaction d'un paragraphe en relation avec un événement, un document écrit, visuel ou sonore, ou à l'imitation d'un modèle.

Pour y parvenir, l'élève doit avoir été entraîné à :

- construire des énoncés simples : poser une question, répondre à une question, continuer une phrase, effectuer une transposition, etc ...
- enchaîner des énoncés à l'aide des articulations logiques du langage.

5- Activités de transformation de la langue

Indépendamment des aptitudes à construire dans les quatre domaines traditionnels de la compétence linguistique, l'élève doit aussi être en mesure :

- de prendre des notes en écoutant ou en lisant un message de lecture simple et de dimension modeste ;
- de reconstituer un message oral ou écrit à partir de notes prises ;
- de transposer en français un message bref oral ou écrit exprimé dans la langue étrangère ou les informations essentielles contenues dans un texte plus long.

B - Compétences culturelles

La construction progressive de ces compétences ne peut pas se limiter à la transmission d'informations historiques, géographiques, sociologiques sur les pays de la langue cible. Il s'agit, au niveau du collège, de sensibiliser les élèves à des spécificités culturelles, c'est-à-dire de les amener à prendre conscience à la fois des similitudes et des différences qui peuvent exister entre leur pays et les pays dont ils apprennent la langue dans les usages sociaux, les coutumes, les mentalités, les institutions. On veillera à ce que cette approche interculturelle s'effectue par des comparaisons susceptibles d'entrer dans le champ d'expérience d'adolescents de 11 à 15 ans.

C - Compétences méthodologiques

Pour atteindre les aptitudes répertoriées ci-dessus et pouvoir poursuivre l'étude de la langue, l'élève en fin de troisième doit disposer d'une certaine autonomie dans le domaine méthodologique disciplinaire. Il doit être en mesure de :

- connaître et comprendre les objectifs assignés à un moment donné de l'apprentissage ;
- connaître les tâches usuelles d'apprentissage (leçons, types d'exercice, ...) et les différentes démarches qui permettent de les mener à bien ;
- connaître les attentes de l'enseignant pour une tâche donnée et les modalités d'évaluation ;
- consulter un dictionnaire ou un précis grammatical pour y chercher un renseignement ponctuel ;
- utiliser les outils audiovisuels ou informatiques mis à sa disposition ;
- indiquer à l'enseignant ce qu'il ne comprend pas et de solliciter une aide ;
- constater les progrès qu'il a réalisés, les erreurs à rectifier et les ignorances à combler ;
- recourir à des stratégies de compensation lorsqu'il ne dispose pas, pour une tâche donnée, des moyens linguistiques adéquats.

ALLEMAND

INTRODUCTION

La classe de troisième tient sa spécificité d'une double fonction : d'une part, elle clot en LV1 ce qu'il est convenu d'appeler une formation de base échelonnée sur les quatre années du collège et précédée dans certains cas d'une initiation à l'allemand à l'école primaire ; d'autre part, elle est liée à un choix d'orientation des élèves et, par ce biais, ouverte sur un projet d'avenir. Constituant à elle seule, le cycle d'orientation du collège, elle est à la fois une classe-bilan et une classe-chamrière.

Les contenus du présent programme doivent permettre une **progression** de l'apprentissage :

- Du point de vue linguistique, l'enrichissement consistera à confronter des élèves à des niveaux de langue plus élaborés et, en poursuivant leur initiation au discours, à développer, en particulier à l'écrit, leur aptitude à l'**expression en continu**.

- Du point de vue de l'enseignement de la civilisation, le développement de l'approche interculturelle reste centrée sur la perspective d'un contact direct et vécu avec les pays germanophones et leurs habitants, tout en faisant référence à un socle élargi de connaissances.

Toutefois, les nouveautés du programme, volontairement modestes, sont mises au service d'un objectif prioritaire : la **consolidation** et l'**approfondissement** des savoir-faire fondamentaux.

Les orientations thématiques (chapitre 1) se limitent à cinq propositions nouvelles. Les orientations fonctionnelles (chapitre 2) comporteront pour les élèves peu de découvertes dans le domaine de l'interaction conversationnelle. Seul l'apprentissage du discours a nécessité l'étoffement des rubriques consacrées à l'expression du jugement et des notions générales (rubriques 6 et 7). Quant au programme grammatical (chapitre 3), il reprend majoritairement les rubriques du cycle central en élargissant leur champ d'application.

I - CONTENUS THÉMATIQUES

Les contenus thématiques répertoriés dans les programmes de 6ème et du cycle central gardent en troisième toute leur pertinence.

Les thèmes présentés évoquent d'une part les divers groupes sociaux qui constituent l'environnement habituel d'un adolescent : *persönliches Leben, Familienleben, Schule und Schüler, soziales Leben*. D'autre part, ils abordent des champs d'activité : *Freizeit, Stadtleben, Reisen*, ainsi que d'autres domaines : *Umwelt und Natur, kulturelle Aktivitäten, Medien und Kommunikation*, qui sollicitent l'attention et l'intérêt des jeunes, garçons et filles, sur la voie qui conduit à l'âge adulte.

Ces thèmes feront en 3ème l'objet d'un **élargissement progressif** qui, **évitant toute redite lassante**, tiendra compte des progrès de l'apprentissage linguistique, de l'expérience vécue, de la plus grande maturité des élèves ainsi que de l'évolution de leurs goûts et de leurs intérêts. On pourra donc concevoir une approche permettant d'accéder à des réalités plus complexes que dans les classes précédentes.

Il conviendra, en outre, de prendre spécifiquement en compte les grands axes de la politique ministérielle concernant le collège, en particulier **l'éducation aux choix, la formation à l'orientation** et **l'éducation à la citoyenneté**, "l'acquisition d'une morale de la responsabilité dans différents domaines de la vie sociale et personnelle : environnement, santé, justice etc."

Ces axes thématiques qui renvoient aux responsabilités de l'adulte, impliquent chez les élèves la capacité et, dans la mesure du possible, la volonté de se projeter dans l'avenir et de parvenir à une réflexion et à un comportement autonomes.

- L'éducation aux choix et à l'orientation implique une information et une réflexion sur les différents métiers, sur les voies de formation, ainsi qu'une perception plus directe du monde du travail, ce que permettent d'ailleurs les visites d'entreprises et les stages. Dans ce cadre, le thème *Arbeit und Beruf* qui, à ce niveau, ne peut certes faire l'objet que d'une approche modeste, s'impose de lui-même à un moment où les élèves se trouvent confrontés à la perspective de leur avenir.

- L'éducation à la citoyenneté suppose un début d'information sur le fonctionnement des principales institutions de notre pays et de celles des pays germanophones. De par leurs structures administratives, les pays de langue allemande, l'Allemagne, mais aussi l'Autriche et la Suisse, offrent à cet égard l'occasion d'une comparaison éclairante.

- D'une façon générale, l'apprentissage de la responsabilité doit permettre à des élèves de 3ème de prendre conscience des droits et des devoirs de l'individu dans un ensemble social, communal, régional, national, voire européen. Le thème de l'environnement, par exemple, fournira à notre discipline une occasion privilégiée de faire découvrir les risques et les enjeux qui exigent la vigilance et l'engagement de chacun dans des actions concertées dépassant le cadre national.

On n'hésitera pas à proposer un contrepoids salutaire aux préoccupations sérieuses du monde des adultes en ménageant par les thèmes : Science Fiction, Phantasie, Humor... une place non négligeable à l'imaginaire.

Partant de leur propre expérience, les élèves seront amenés, à travers les documents étudiés, à percevoir des différences certes, mais aussi les similitudes et les harmonisations inhérentes à la construction de l'Europe. Il s'agit là de notions éducatives de base qui ne feront pas l'objet d'un traitement pédagogique en soi ; elles offriront l'opportunité d'un apprentissage linguistique varié et riche, dans le prolongement des acquisitions antérieures. Ainsi, pour comprendre et s'exprimer à propos des contenus thématiques précités, les élèves devront pouvoir utiliser les moyens qui permettent d'exprimer des fonctions ou notions telles que la possibilité, la capacité, la préférence ou l'aversion, le doute ou l'hésitation, la prise de décision, le projet etc. ; ils devront aussi apprendre à formuler des comparaisons et à modaliser un énoncé.

Il n'est pas superflu de rappeler que ces thèmes, tels qu'ils sont énoncés dans les programmes, **ne sont pas des têtes de chapitre et qu'ils ne constituent en aucune façon les étapes successives d'une progression linéaire de l'apprentissage**. Ils apparaissent dans les manuels, et éventuellement dans leurs annexes, parfois d'une manière allusive, ils s'entrecroisent et s'interpénètrent sans faire l'objet de regroupements artificiels ou d'une classification systématique.

Enfin, plus encore en 3ème que précédemment, l'étude de ces thèmes par le biais des outils pédagogiques usuels, sera efficacement prolongée, approfondie et renforcée par un contact direct avec les réalités étrangères grâce aux relations diverses, aux échanges de documents, aux voyages de découverte et aux séjours organisés le plus souvent dans le cadre des appariements et des jumelages. L'approche culturelle des pays germaniques dépasse ainsi le simple niveau d'une information formelle et scolaire pour entrer dans le domaine de l'expérience vécue ; elle relève de la **pédagogie des échanges** qui constitue un atout spécifique et majeur de l'enseignement de l'allemand grâce à la facilité, à la qualité et à la multiplicité des relations instaurées dans le cadre de la coopération franco-allemande.

Chacun des thèmes abordés permettra la découverte et, selon le cas, la maîtrise d'un certain bagage lexical. Il est par exemple raisonnable de penser que le thème **Arbeit** tel qu'il sera abordé en 3ème, familiarisera les élèves avec un lexique courant dont beaucoup d'éléments pourraient déjà entrer dans la connaissance active. Un tel champ lexical pourrait englober les expressions et mots suivantes

Geld verdienen	- einen Beruf ergreifen, ... ausüben - berufstätig sein - Geld verdienen - arbeitslos werden, ... sein - seine Stelle verlieren - einen Ferienjob haben - jobben
die Ausbildung	- der Schulabschluß - der Berufsberater - die Lehre, eine Lehre als... machen - der Lehrling, der Azubi - eine (Lehr)stelle suchen, ... finden - das Praktikum
der Betrieb	- einen Betrieb besichtigen - die Fabrik - die Firma - jn einstellen entlassen werden

La reprise des thèmes abordés dès la 6ème permettra bien entendu de confronter les élèves à un vocabulaire progressivement enrichi. Il n'est guère possible dans le cadre d'une progression spiralaire de décider de ce qui relève obligatoirement des connaissances lexicales actives à un niveau d'apprentissage défini. Néanmoins, de la 6ème à la 3ème et à propos d'un thème donné, les élèves auront eu l'occasion de rencontrer, de comprendre, de reconnaître, voire de s'approprier un certain nombre d'unités lexicales qui, selon des compositions variables, peuvent prendre place dans une progression.

À titre d'exemple, le tableau ci-dessous montre comment, à propos du thème **Reisen** un même champ lexical peut être progressivement enrichi.

EXEMPLE D'ENRICHISSEMENT LEXICAL SUR LE THÈME REISEN

nach Deutschland reisen
die Reise(n) : eine Reise nach Deutschland machen, mit dem Zug/der Bahn/ dem Auto/ dem Schiff/ dem Flugzeug reisen
die Reisetasche(n), das Gepäck, der Koffer(-), der Rucksack, (e), mitnehmen, tragen, schwer sein
den Koffer packen, auspacken

nach Hamburg fahren
nach Hause zurückfahren/zurückkommen
weiterfahren, parken, der Parkplatz
eine Radtour machen

der Bahnhof (e), die Fahrkarte (n)
der Zug nach.../aus...
abfahren, in Hamburg ankommen/halten
in den Zug steigen ≠ aus dem Zug steigen
einsteigen ≠ aussteigen,
einen Freund am Bahnhof abholen

nach Amerika fliegen



der Reisende/die Reisenden
ins Ausland fahren, über die Grenze fahren
der Personalausweis (e),
Geld wechseln
die Autofahrt, die Autobahn,
die Bundesstraße,
die Einfahrt/die Ausfahrt, der Stau(s)
der Kofferraum
per Anhalter fahren, trampen
von Hamburg nach Köln, bis nach Köln

die Abfahrt ≠ die Ankunft
die Hinfahrt ≠ die Rückfahrt,
eine Rückfahrkarte,
hin und zurück
der Intercity (der IC)
über Hannover fahren, in Köln umsteigen
den Zug verpassen
der Bahnsteig (e), das Gleis (e), der Schalter (-),
das Abteil(e)
der Hauptbahnhof
frei, besetzt, pünktlich

der Flughafen, der Flug nach...,
das Flugticket (s) starten ≠ landen, dauern
der Passagier (e), der Pilot (en, en),
die Stewardess (dessen)



sich auf eine Reise vorbereiten
der Ausländer, ausländisch
eine fremde Stadt
Kontakte knüpfen
⇒ Länder/Einwohner

unterwegs sein, auf dem Rückweg sein
die Rückkehr, zurückkehren
anstrengend sein
sich verfahren/verlaufen
⇒ Stadt, Stadtverkehr,
Verkehrsmittel

Anschluß haben, die Verbindung
Verspätung haben
der ICE-Zuschlag

das Raucher-/Nichtraucherabteil
die Fluggesellschaft
einen Flug buchen
ausgebucht sein

II - ORIENTATIONS FONCTIONNELLES

Le tableau ci-dessous est un **cadre de référence**. S'y trouvent répertoriés des savoir-faire qui interviennent dans les échanges de la vie courante et de la discussion collective. Ils donnent aussi la capacité de nommer, de décrire, de raconter et d'argumenter en dehors même de la présence d'un interlocuteur.

Le classement de ces savoir-faire ne peut être exhaustif. Il délimite **aux seules fins de l'analyse et du repérage** des ensembles fonctionnels dont certains éléments pourraient, selon les contextes, se retrouver dans plusieurs rubriques différentes, car la communication ne résulte pas du simple enchaînement "d'actes de parole" prédéfinis, isolés les uns des autres et auxquels correspondraient des ensembles clos de moyens linguistiques.

Si la maîtrise des savoir-faire désignés dans la colonne de gauche du tableau peut être considérée comme nécessaire en fin de scolarité au collège, les formulations proposées dans la colonne centrale n'ont qu'une **valeur indicative**. Ici s'imposeront des choix selon les besoins constatés dans des situations de communication et selon les capacités d'assimilation des élèves.

Ce répertoire des fonctions et notions langagières reprend très largement les catégories des programmes de 6ème et du cycle central. A l'intérieur de celles-ci ont été ajoutées quelques formulations nouvelles dont certaines, écrites en italique, seront données simplement à reconnaître.

Les chapitres 6 (Domaine du jugement et de l'argumentation) et 7 (Expression de notions et de relations générales) ont été étoffés. Ils doivent aider les professeurs à entraîner les élèves à l'**expression de points de vue argumentés**. Dans la perspective d'une poursuite d'études au lycée, le programme d'allemand rejoint en cela une priorité affichée dans les programmes de français et d'anglais de 3ème.

L'astérisque signale les fonctions ou savoir faire qui figurent dans le programme de 6ème et du cycle central, mais qui sont repris dans le programme de 3ème pour être enrichis.

<=> Ce signe indique une réaction possible à un énoncé qui précède.
 Les formulations en italique sont seulement à reconnaître en classe de 3ème.

1 - Les relations sociales courantes

	SAVOIR FAIRE	FORMULATIONS	RÉF. GRAM.	
* 1.1	Transmettre un salut, prendre congé	Grüß Gerd/ Herm ... von mir <i>Ich muß mich (leider) verabschieden.</i>		
* 1.2	Remercier	Herzlichen Dank für ... Danke vielmals <=> Aber bitte ! Nichts zu danken ! <i>Gern geschehen !</i>	Les prépositions	7.1
			La négation	2.4
* 1.3	S'excuser	Verzeihung ! <=> Schon gut ! / Macht nichts! Bitte, bitte !		
1.4	Exprimer des souhaits et y répondre	Frohe Weihnachten ! Alles Gute zum neuen Jahr ! Frohe Ostern ! Gute Besserung ! Mach's gut ! Alles Gute ! Viel Glück ! Viel Spaß ! <=> Danke, gleichfalls / ebenfalls		
1.5	Engager la conversation, maintenir le contact, faire patienter, se donner le temps de réfléchir	Sag mal, Daniel, warum ... (einen) Augenblick... Moment mal... / Warte mal ... Es ist ein ... wie heißt das noch ?	L'interrogative	2.1
1.6	Inciter qq'un à prendre la parole	Erzähl mal ! Sag doch auch (et)was ! <i>Jetzt bist du an der Reihe.</i>	L'impératif	9.2
*1.7	Inviter, faire une proposition / accepter ou décliner une offre/ faire une contre-proposition	Hättest du Lust, ... ? <=> Das wäre schön / fein / toll. Sei mir nicht böse, aber Ich würde gern kommen, aber ... Ich würde lieber ... Na ja, warum nicht ? ... Ja ... und wenn wir... ?	Le subj. II	9.2
			L'impératif	9.2
			Le comparatif	6.3

	SAVOIR FAIRE	FORMULATIONS	RÉF. GRAM.	
1.8	Savoir commencer et terminer une lettre	Lieber Peter, Liebe Frau Weber, Lieber Herr Müller, <i>Recht herzlichen Dank für deinen lieben Brief.</i> Ich melde mich bald wieder. <i>Laß bald von dir hören!</i> Mit freundlichen Grüßen Viele liebe Grüße	Les prépositions	7.1
*1.9	Savoir réagir au téléphone	<i>Kein Anschluß unter dieser Nummer.</i> <i>Sie sind bei... Sie sind mit dem Anrufbeantworter verbunden. Ich bin leider abwesend.</i> <i>Bitte rufen Sie mich zurück oder hinterlassen Sie eine Nachricht nach dem Piepton./Tonzeichen</i> <i>Die Leitung ist im Moment besetzt</i> <=> ich rufe später an Sagen Sie ihm / ihr, daß...	La forme de politesse	5.1
2 - L' échange d' information				
2.1	Savoir désigner des personnes ou des choses dont on ne connaît pas le nom	Das ist der Junge, mit dem ich ... Haben Sie so was ? Ich brauche so ein Ding, um ... zu... Haben Sie etwas zum Schreiben ? Damit kann man ... <i>Es dient dazu, ... zu...</i>	La sub. relative La sub. infinitive L'inf. substantivé	3.4 3.3. 9.5
2.2	Dire et demander le métier que l'on voudrait faire	Was möchtest du später mal werden / machen ? <=> Ich würde gern ... werden. Ich möchte ...	Le subj. II	9.2
2.3	Parler de ses habitudes, se renseigner sur les habitudes de qqn.	Wann stehst du gewöhnlich auf ? <=> Um 6. Ich bin's gewohnt. <i>Ich bin nicht dran gewöhnt.</i> Normalerweise...	Le gr. prépos.	7.2
* 2.4	S'enquérir de la santé de qqn	Geht's dir / Ihnen besser ? Wie fühlst du dich ? <=> Danke, es geht mir besser. Ich fühle mich nicht wohl. <i>Ich bin wieder fit.</i> <i>Mir ist schlecht.</i>	Les pr. pers. l' interrogative Le comparatif Le pr. réfléchi	5.1 5.3 6.3 5.1
2.5	S'informer sur une quantité indéterminée ou chiffrée (prix, mesures, nombres, distances etc.)	cf. cycle central II.2		
3 - Expression de réactions et de sentiments personnels (dans des situations d' interaction)				
* 3.1	Exprimer la joie, la satisfaction, l'enthousiasme, l'intérêt	<i>Großartig!</i> <i>Phantastisch! / herrlich!</i> <i>Das hast du prima gemacht</i> Das ist einfach toll ! Schön, daß ... Ich freue mich darauf ich würde mich freuen, wenn ...	La sub. (daß) Les verb. à rection prép. Les sub. (wenn)	3.1 9.3 3.2
3.2	Exprimer l'indifférence	Das ist (mir) egal, ob / daß / w- ... Mir ist das gleich ! Wenn es sein muß. <i>Von mir aus.</i>	Les subordinées Le pr. pers. au datif	3. 5.1

	SAVOIR FAIRE	FORMULATIONS	RÉF. GRAM.	
3.3	Exprimer ses goûts ou ses aversions, ses préférences	cf. cycle central II.3		
* 3.4	Exprimer la surprise	Ach so ! Komisch ! Wirklich ? Was soll das ? Kaum / nicht zu glauben ! <i>Nanu ! Na sowas !</i>	Le gr. infinitif	2.5
* 3.5	Exprimer le regret	Das finde ich wirklich schade. Wie schade, daß ... / Wie dumm ! Es tut mir leid, daß ...	La sub. (daß)	3.1
* 3.6	Exprimer l'inquiétude et la crainte	Hoffentlich ist nichts passiert. Wo kann er nur / bloß sein ? Wo bleibt er denn so lange ?	Les interrogatifs en w	5.3
3.7	Exprimer un espoir	Hoffentlich kommt er noch ! <i>Wenn ich nur / bloß ... !</i> <i>Könnte er nur / bloß ... !</i>	Le subj. II	9.2
3.8	Exprimer une réaction de mauvaise humeur	Das geht doch nicht Das geht zu weit ! Hör auf ! Ach Quatsch ! Du bist gemein !	L'impératif	9.2.
3.9	Exprimer l'indignation	<i>Wie kann man nur / bloß ... !</i> Das gibt's doch nicht ! Schrecklich ! <i>Unverschämt !</i>		
3.10	Exprimer la perplexité, l'indécision	Was kann ich da tun ? Es kommt darauf an. Mal sehen. <i>Das muß ich mir noch überlegen.</i> Und jetzt, wie geht's weiter ?	Les pr. interr. en w-	5.3
3.11	Exprimer l'impatience	Nun beeil dich mal ! Na los ! Nun mach schon ! Was machst du denn so lange ? Nun komm doch endlich ! <i>Wird's bald ?</i>	L'injonction	9.2
4 - Les modalités de l' action				
4.1	Exprimer une intention / un projet / ...	cf. cycle central II.4		
* 4.2	Constater la réussite, la difficulté ou l'échec d'une action ; s'informer à son sujet	<i>Ist es dir gelungen, ... zu ... ?</i> <=> Nein, das war einfach zu schwer / schwierig. Nein, es ist leider schief gegangen.	La sub. infinitive Le prétérit	3.3 9.2
4.3	Dire ce qu'on est capable / incapable de faire / que qqch. est possible ou non.	cf. cycle central II.4		
4.4	Dire, demander si qqch. est permis / interdit	cf. cycle central II.4		
4.5	Demander si / dire que qqch. est obligatoire ou non	cf. cycle central		

5 - Domaine de l' action exercée sur autrui

	SAVOIR FAIRE	FORMULATIONS	RÉF. GRAM.
* 5.1	Solliciter ou proposer de l'aide, accepter ou refuser une offre d'aide	<i>Würden Sie mir helfen, ... zu</i> Was kann ich für Sie/für dich tun? <=> Aber, bitte, gern. Oh, vielen Dank. Das schaffe ich schon allein. <i>Nein, danke, das ist nicht notwendig.</i>	Les verbes à compl. au datif 9.3 Les pronoms pers. 5.1
* 5.2	Rassurer quelqu'un	Das kann ja (jedem) passieren. Es ist doch nicht so schlimm ! Es wird schon klappen. Das macht (doch) nichts. Da kannst du nichts dafür. <i>Nimm es doch nicht so tragisch !</i>	Les quantificateurs 4.1 Le futur 9.2 L'impératif 9.2
* 5.3	Demander poliment / réagir à une demande	Hätten Sie vielleicht ... ? Ich hätte eine Bitte. Würden Sie /könntest du bitte... <=> Aber selbstverständlich. Mache ich gern. Wird gemacht.	Le subj. II 9.2 Le passif 9.4
* 5.4	Demander ce que qq. souhaiterait / exprimer un voeu personnel	<i>Was darf es sein ?</i> <i>Haben Sie einen (besonderen) Wunsch ?</i> Ich würde gern ...	Le subj. II 9.2
* 5.5	Faire une proposition, accepter / refuser	Wenn es dir recht ist, ... <i>Wie wär's, wenn...</i> <i>Ich hätte einen Vorschlag.</i> <=> Wunderbar ! Phantastisch ! Keine schlechte Idee. Wenn du willst. Sollten wir nicht lieber ... Ich würde gern kommen, aber...	Le subj. II 9.2 La négation 2.4 Le comparatif 6.3

6 - Domaine du jugement et de l' argumentation

* 6.1	Dire que l'on ne sait pas / plus	Keine Ahnung. Ich weiß nicht (ein) mal, wer/wo/ wann/ ... Woher soll ich das wissen ?	Les interrogatifs en w- 5.3
6.2	Dire qu'on est sûr ou que l'on n'est pas sûr de quelque chose	Gewiß / bestimmt Das ist doch klar Da bin ich ganz sicher Das weiß ich nicht ganz genau. Ich bin nicht sicher, daß / ob... Ich bin überzeugt, daß...	La complétive (daß/ob) 3.1
* 6.3	Exprimer l'hypothèse/ faire des suppositions.	Ich nehme an, daß... Es könnte sein, daß... Er muß wohl krank sein. eventuell	Les sub. (daß) 3.1
6.4	Demander l'opinion de qq., donner son opinion	Was meinst du dazu ? Was hältst du davon ? Wie siehst du das ? <i>Ich möchte gern wissen,</i> <i>was du dazu sagst.</i>	Le gr. prépositionnel 7.2 Les interrogatifs en w- 5.3

SAVOIR FAIRE	FORMULATIONS	RÉF. GRAM.
	Ich finde, ... / ich finde, daß ... Ich finde es nicht gut, daß / wenn ... <i>Ich habe den Eindruck, daß ...</i> Ich bin der Meinung, daß ... Meiner Meinung nach ... Also, wenn du mich fragst, da...	Les sub. (wenn) 3.2 La complétive (daß) 3.1
6.5	Exprimer son accord/ approuver Ich glaube/finde/meine/auch, daß... Genau Freilich Da hast du recht ! Das meine ich auch. Ich bin (ganz) deiner Meinung.	
6.6	Exprimer son désaccord Das stimmt überhaupt nicht. Das ist nicht wahr. Bestimmt nicht ! Sicher nicht ! Ich bin nicht deiner Meinung. Ich bin nicht ganz einverstanden, wenn du sagst...	
6.7	Formuler une objection Ja, schon, aber... Stimmt schon, aber Du vergißt ja, daß...	
6.8	Éviter d'exprimer une opinion tranchée Es kommt darauf an je nachdem es hängt davon ab, ob (wie, wer, ...)	
6.9	Demander une justification <i>Woran siehst du das ?</i> <=> <i>ich sehe es daran, daß...</i> (à reconnaître) Kannst du das beweisen ?	
6.10	Structurer un propos erstens/zweitens/zum Schluß außerdem <i>einerseits/andererseits</i>	

7 - Expression de notions et de relations générales

Dans ce chapitre se trouvent mentionnées sous forme de bilan des **catégories sémantico-grammaticales courantes** où sont regroupés essentiellement des **éléments lexicaux** (lexèmes isolés, locutions, groupes fonctionnels figés). On se contentera ici d'indiquer pour chaque notion retenue des **références lexicales** dont la maîtrise opératoire est nécessaire en fin de 3e, ainsi que les chapitres du programme grammatical auxquels elles renvoient.

*7.1	Savoir repérer dans l'espace		
7.1.1	Indiquer la provenance	Woher sind Sie ? <=> aus Südamerika aus der Schweiz Wo kommst du gerade her ? <=> von zu Hause / vom Bäcker Woher hast du die CD ? <=> von Daniels Bruder	Les interrog. en w- 5.3 Les prép. (Datif) 7.1
7.1.2	Indiquer où l'on se trouve, situer dans l'espace	Wo ist er ? <=> zu Hause/im Kino/auf dem Hof nicht hier/da/dort drinnen / draußen irgendwo/nirgends Wo liegt das ? <=> in Italien / in der Schweiz zwischen Lübeck und Kiel in der Gegend von Bonn in der Nähe der Kirche	Le locatif 7.3 L'adverbe 8.

		bei Bonn / im Süden südlich von Bonn		
		Wo steht es ? <=> oben/unten - links/rechts rechts von dem Baum/unten rechts vor / hinter dem Baum vorn / im Vordergrund hinten / im Hintergrund in der Mitte / mitten in dem See		
7.1.3	Indiquer une direction, décrire un changement de lieu	Wohin fährt er ? <=> nach Bonn/ nach Bayern aufs Land/ans Meer/nach Westen	Le directif	7.3
		Wohin geht ihr nun ? <=> ins Kino / auf die Post zu Daniel / ins Bett zur Polizei / zum Bäcker		
*7.2	Savoir repérer dans le temps			
7.2.1	Situer dans le temps	Wann ist das passiert ? <=> am Vormittag / am Mittwoch am 13. April / im April im Frühling im Jahre 2000 / es war 1977 nach dem Unfall während des Films um 5 Uhr / gegen 11 Uhr um Mitternacht so gegen Mitternacht etwa um eins Zu meinem 15. Geburtstag...	Les interrog. en w- Les prépositions	5.3 7.1
	Évoquer le passé	Wann kommt er ? <=> sofort / gleich / bald gestern (nachmittag) / vorgestern im vergangenen Jahr vorige Woche / vor 2 Wochen letzten Monat	L'adverbe Le compl. de durée (accusatif)	8. 4.2
	Situer dans le présent, dans l'avenir	heute / diesen Sommer / diesmal morgen / übermorgen / morgen mittag nächsten Monat / in 2 Jahren		
7.2.2	S'enquérir sur la durée indiquer la durée	Wie lange dauert es ? <=> ein ganzes Jahr ungefähr/fast/etwa einen Monat einen ganzen Abend noch eine Woche / das ganze Jahr ein paar Stunden / bis heute abend monatelang / ziemlich lange nur einen Moment Wie lange fährt man von ... nach ...	Le compl. de durée (accusatif)	4.2
7.2.3	Exprimer la fréquence	Wie oft spielst du Tennis? <=> oft / selten / nie / fast nie manchmal / regelmäßig dauernd / meistens, wenn ... täglich / einmal pro Woche jeden Monat / zweimal im Jahr morgens / abends	L'adverbe	8.

	SAVOIR FAIRE	FORMULATIONS	RÉF. GRAM.	
7.2.4	Indiquer un ordre chronologique	früher, vorher / jetzt / später, nachher zuerst / dann / danach schließlich / zum Schluß am Anfang / und dann / am Ende		
7.3	Exprimer la raison, la cause	Warum ? Wieso ? Weshalb ? Wie kommt es, daß du so müde bist ? <=> weil ich ... deshalb/darum/deswegen ich war nämlich ...	La sub. de cause L'adverbe	3.2 8.
7.4	S'enquérir d'une intention exprimer une finalité	Wofür, wozu ist ... ? <=> für die Schule um ... zu / zum Schreiben damit / (dafür / dazu)	Les prép. (acc.) La sub. infinitive	7.1 3.3
7.5	Exprimer un moyen, la manière	Wie ? Womit ? <=> so / auf diese Weise nicht so / umgekehrt mit der Hand / ohne Füller / damit	Les prépositions	7.1
7.6	Exprimer une condition	nur dann, wenn ... Wenn er möchte, könnte er ... <i>Hätte er ..., so würde er ...</i> <i>sonst würde er ...</i>	La sub. condition Le subj.II	3.2 9.2
7.7	Exprimer l'opposition la concession	obwohl er ist doch / jedoch gekommen trotz trotzdem	La sub. concession Les prép. génitif L'adverbe	3.2 7.1 8
7.8	Exprimer une comparaison	so lang wie ... genauso lang wie nicht so lang wie ... es ist gleich / das gleiche es ist der / die / dasselbe es ist ganz anders er ißt mehr / weniger als ... länger der längste von nicht länger als	Le comparatif et le superlatif	6.3

III - PROGRAMME GRAMMATICAL

Le programme suivant représente l'essentiel des formes linguistiques et des constructions syntaxiques qu'un élève doit être capable de reconnaître et / ou d'employer à l'issue de la classe de 3^e (LV1) ; il n'a cependant qu'une valeur indicative et le professeur pourra l'adapter en fonction du profil de ses élèves.

L'énumération des faits de langue ne préjuge en rien de l'ordre de leur présentation en classe. Il appartient au professeur d'élaborer sa progression d'apprentissage en fonction des besoins et des caractéristiques de ses classes.

De nombreux éléments de ce programme ont déjà fait l'objet d'une approche dans le premier cycle et sont plus ou moins connus des élèves ; on se gardera donc d'en reprendre l'étude au départ, mais on poursuivra, en l'approfondissant, la réflexion, sachant que celle-ci doit toujours être subordonnée à la réalisation d'énoncés dans des situations de communication et que l'objectif visé est de consolider les automatismes existants, de réactiver ceux qui ont régressé et d'amorcer ceux qu'il convient de mettre en place.

On n'oubliera pas enfin que le nombre de faits de langue qu'un élève est capable de mettre en œuvre spontanément dans l'expression n'est qu'une partie d'un ensemble plus vaste qu'il doit pouvoir reconnaître pour comprendre. Tous les items grammaticaux ne sont donc pas à considérer au même degré d'importance. Ils relèvent en outre d'un traitement différencié (explicite ou implicite) selon l'objectif du cours et la nature des entraînements linguistiques effectués (entraînement à la compréhension ou entraînement à l'expression).

CONTENUS	EXEMPLES	OBSERVATIONS
<p>1- Le principe général de détermination</p> <ul style="list-style-type: none"> • la détermination comme modification du sens d'un mot (ou groupe) par un autre : <ul style="list-style-type: none"> -- par spécification : -- par qualification : -- par intensification : • le mode de détermination : <ul style="list-style-type: none"> -- dans le mot composé : par la gauche -- dans le verbe à préverbe séparable : par la gauche -- dans le groupe nominal : par la gauche par la droite -- dans le groupe verbal : par la gauche 	<p>der Sportschuh (type de chaussure) teure / schöne Sportschuhe (qualités de la chaussure) sehr teure Sportschuhe (intensification de la qualité)</p> <p>himmelblau ; Jugendfreund ; Hochhaus : Umwelt mitkommen ; abfahren ; leertrinken ein Sportwagen ein deutscher Sportwagen ein neuer deutscher Sportwagen ein Sportwagen / ein Sportwagen mit allen Schikanen fahren / in die Schule fahren / mit dem Moped in die Schule fahren / zern mit dem Moped in die Schule fahren</p>	<p>On sensibilisera les élèves à la diversité des relations de détermination tout en se gardant de toute théorisation.</p>
<p>2- La construction de la phrase</p> <p>2.1. La place du verbe (rappel)</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans l'énoncé déclaratif • dans l'énoncé interrogatif global • dans l'énoncé interrogatif partiel (en w-) • dans l'énoncé injonctif • dans la subordonnée 		

<p>2.2. Les éléments devant le verbe conjugué de l'énoncé déclaratif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments occupant la première position devant le verbe de l'énoncé déclaratif : tout membre de phrase, quelle que soit sa fonction (sujet, circonstanciel de temps, de lieu etc.) • Les éléments ne faisant pas position (= non comptabilisés dans le décompte des positions) : les conjonctions de coordination (cf. ci-après 2.3.) <p>2.3. La coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> • par les conjonctions de coordination (ne faisant pas position) : <ul style="list-style-type: none"> • par les corrélatifs : • par quelques adverbes fréquents (occupant généralement la première position) : <ul style="list-style-type: none"> – pour énumérer informations ou arguments : – pour ordonner chronologiquement : – pour ajouter un argument : – pour expliquer ou justifier : – pour conclure / énoncer la conséquence : <p>2.4. La négation</p> <ul style="list-style-type: none"> • globale : <ul style="list-style-type: none"> – avec les négateurs (accentuables) <i>nicht</i> et <i>kein</i> – avec des négateurs valant membre de phrase : • partielle : <ul style="list-style-type: none"> – avec les négateurs (non accentués) <i>nicht</i> et <i>kein</i> : 	<p><i>aber ; denn ; doch ; oder ; und</i></p> <p><i>nicht... , sondern... ; entweder... , oder... ; weder... noch</i> (à reconnaître)</p> <p><i>erstens ; zweitens ; drittens... ; zuletzt</i> <i>zuerst... ; dann... ; und dann... ; schließlic</i> <i>nachdem ; übrigens</i> <i>deshalb ; deswegen</i> <i>also</i></p> <p><i>- weil er heute nicht ins Kino gehen will.</i> <i>- weil er kein Geld [mehr] hat.</i> <i>nichis ; niemand ; nie ; nirgends</i> (à reconnaître)</p> <p><i>- Falsch! Das war nicht am °Dienstag, sondern am °Montag/</i> <i>-Das ist kein °Moped, sondern ein °Roller</i> <i>- Nicht °alle Deutschen trinken Bier.</i></p>	<p>Il convient de sensibiliser fortement l'élève au fait que la première position syntaxique de l'énoncé déclaratif peut être occupée par des éléments autres que le sujet.</p>
--	---	---

<p>2.5. Le groupe infinitif intégré (= non détaché par une virgule)</p> <ul style="list-style-type: none"> • sans <i>zu</i> : complément d'un verbe de modalité : <i>dürfen, können, mögen, müssen, sollen, wollen</i> – avec ellipse des verbes de déplacement : • sans <i>zu</i> : complément de <i>lassen</i> : • avec <i>zu</i> : complément de quelques verbes fréquents: 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>gut tanzen können</i> ; <i>Sie kann gut tanzen</i> - <i>um 5 Uhr zu Hause sein müssen</i> - <i>nach Hause [gehen] müssen</i> - <i>sich / dem Kind die Haare schneiden lassen</i> - <i>zu essen anfangen</i> ; sie fangen an zu essen - <i>nicht zu kommen brauchen</i> ; du brauchst <i>nicht zu kommen</i> - <i>glücklich zu sein scheinen</i> ; er scheint <i>glücklich zu sein</i> 	
<p>3- Les subordonnées</p> <p>3.1. Les subordonnées complétives</p> <ul style="list-style-type: none"> • introduites par <i>daß</i> ou <i>ob</i> • introduite par un pronom interrogatif : • sans <i>daß</i> et avec <i>vrbe</i> en 2^e position : <i>denken, finden, glauben, hoffen, meinen</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ich glaube, daß er morgen kommt ich weiß nicht, ob er morgen kommt ich frage mich, ob es sich lohnt ich weiß nicht, <i>wo er ist / wann er kommt / wer es ihm gesagt hat / warum er nicht will / mit wem er gefahren ist.</i> ich hoffe, <i>er kommt morgen abend</i> 	

<p>3.2. Les subordonnées circonstancielles</p> <ul style="list-style-type: none"> • de cause : - généralement postposée : <i>weil</i> - généralement préposée : <i>da</i> • de conséquence : <i>so</i> [+ adjectif], <i>daß</i>... • de temps : - à utiliser : <i>als</i> ; <i>bis</i> ; <i>seit</i> ; <i>wenn</i> - à utiliser à l'écrit : <i>bevor</i> ; <i>nachdem</i> <i>während</i> • de finalité : <i>damit</i> • de concession : <i>obwohl</i> • de manière, moyen : (à reconnaître) : <i>indem</i> ; <i>wie</i> • de comparaison : <i>als</i> [<i>ob</i>] (à reconnaître) • exprimant une condition, une éventualité : - à utiliser : <i>wenn</i> - à reconnaître : <i>falls</i> <p>3.3. Les subordonnées infinitives</p> <ul style="list-style-type: none"> • avec <i>zu</i> • avec <i>um ... zu</i>, <i>anstatt ... zu</i> et <i>ohne ... zu</i> <p>3.4. La subordonnée relative</p> <p>a) introduite par un pronom en <i>d-</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • au nominatif, accusatif du singulier et du pluriel • au datif du singulier et du pluriel • avec le pronom précédé d'une préposition : • au génitif : <i>dessen</i>, <i>deren</i> (à reconnaître) <p>b) introduite par un pronom en <i>w-</i> (à reconnaître)</p>	<p><i>Er mußte zu Fuß nach Hause, weil er den Bus verpaßt hatte. Da er den Bus verpaßt hatte, mußte er zu Fuß nach Hause [gehen].</i></p> <p><i>Es hat so [stark] geregnet, daß man nichts gesehen hat.</i></p> <p><i>Er hat so getan, als ob er es nicht wüßte / als wüßte er es nicht.</i></p> <p><i>Er verspricht seiner Mutter, pünktlich nach Hause zu kommen</i></p> <p>das Haus, in dem er wohnt ein Haus, dessen Bewohner er gut kannte</p>	<p>Les subordonnées introduites par <i>während</i>, <i>damit</i>, <i>obwohl</i> sont à proposer dans le cadre de l'entraînement à l'expression écrite.</p> <p>On pourra proposer quelques maximes ou proverbes courants tels que : <i>Was man nicht im Kopf hat, muß man in den Beinen haben.</i></p>
---	---	---

<p>4- Le groupe nominal 4.1. La structure du groupe nominal</p> <p>a) Le principe :</p> <p>déterminatif + base + un ou plusieurs membres à gauche ou à droite de la base</p> <p>b) Les déterminatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les articles définis et indéfinis aux trois genres + pluriel • les possessifs • les quantificateurs : <ul style="list-style-type: none"> - numériques : <i>ein</i> ; <i>zwei</i> ; <i>drei</i> etc ; <i>beide</i> - non numériques : <ul style="list-style-type: none"> - à utiliser : <i>alle</i>, <i>vieler</i> - à reconnaître : <i>einige</i>, <i>mehrere</i>, <i>ein paar</i>, <i>jeder</i> ; <i>manche</i> (à reconnaître) <p>4.2. Cas et fonctions</p> <ul style="list-style-type: none"> • les quatre cas et leurs fonctions principales : <ul style="list-style-type: none"> - la fonction sujet / attribut du sujet : nominatif - la fonction complément d'objet à l'accusatif - la fonction complément d'objet au datif - la fonction complément du nom au génitif • l'emploi de l'accusatif pour exprimer les compléments de durée et d'espace parcouru : • l'emploi du datif pour exprimer l'appartenance : 	<p><i>das rote Kleid im Schaufenster</i></p> <p>— Sie hat <i>einen Monat</i> in Deutschland verbracht. — Er hat <i>den ganzen Tag</i> gearbeitet. — Er geht <i>die Treppe</i> hinauf. — Wasch <i>dir</i> die Hände! (= <i>deine</i> Hände) — Sie wäscht <i>ihm</i> die Hände (= <i>seine</i> Hände)</p>	
---	---	--

<p>4.3. Le genre et le pluriel des noms</p> <p>4.4. Le marquage des cas</p> <ul style="list-style-type: none"> • selon le genre et le nombre • les masculins faibles (à reconnaître) 	<p>Il serait souhaitable que les élèves aient assimilé le genre et le pluriel des substantifs qu'ils utilisent le plus fréquemment</p> <p>On pourra utilement les sensibiliser à quelques principes de classement : masculins faibles, suffixes liés à certains genres (-heit, -keit, -ung...), etc.</p> <p>cf. 6.2.</p> <p>connaître le principe, utiliser les plus fréquents (der, Jungé...)</p>
<p>5 - Les pronoms</p> <p>5.1. Les pronoms personnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • au nominatif, à l'accusatif et au datif singulier des trois genres et au pluriel • le pronom réfléchi • la forme de politesse <p>5.2. Le pronom relatif en d-</p> <ul style="list-style-type: none"> • au nominatif et à l'accusatif • au datif • au génitif (à reconnaître) <p>5.3. Les pronoms relatifs ou interrogatifs en w- :</p> <ul style="list-style-type: none"> • wer : au nominatif, à l'accusatif, au datif • was : au nominatif et à l'accusatif (datif : womit) • wo, wohin, woher, warum, wann • wem / was für ein 	<p><i>Si les circonstances le permettent, on pourra faire remarquer que certains pronoms en w- peuvent aussi être employés comme pronoms relatifs</i></p>

<p>6- L'adjectif</p> <p>6.1. Fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • épithète (déterminant le nom) : • attribut : – du sujet avec <i>sein, bleiben, werden</i> – de l'objet <i>finden</i> : • déterminant le verbe : • le cas particulier des épithètes invariables en <i>-er</i> : – dérivés d'un nom de ville ou de région : – dérivés d'un numéral : <p>6.2. La déclinaison de l'adjectif dans le groupe nominal</p> <p>6.3. Le comparatif et le superlatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le comparatif d'égalité, d'infériorité, de supériorité • le superlatif en <i>-st</i> (+ inflexion éventuelle) • le superlatif déterminant le verbe : (à reconnaître) <p>6.4. L'adjectif substantivé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le principe de base : article + majuscule + marquage identique à celui de l'épithète : • formes : adjectif au degré zéro / au degré 2 	<p>eine <i>tolle</i> Jacke die Jacke ist <i>tol</i> ; Peter ist <i>groß</i> ; er wird <i>alt</i> ich finde die Jacke <i>tol</i> sie kann <i>tol</i> singen</p> <p>der <i>Thüringer</i> Wald ; die <i>Linzer</i> Torte in den <i>neunziger</i> Jahren</p> <p>Peter läuft <i>am schnellsten</i></p> <p>das <i>Komische</i> dabei, ist, daß... der <i>Reiche</i> ; die <i>Kranke</i> der <i>Reisende</i> ; die <i>Angestellte</i> das <i>Schönste</i> an diesem Film sind die <i>Landschaften</i></p>	<p><i>On s'efforcera de faire comprendre la logique interne du marquage du groupe nominal</i> <i>On sensibilisera les élèves au fait que c'est au marquage du groupe nominal que l'on reconnaît généralement sa fonction.</i></p>
<p>7- Les propositions et le groupe prépositionnel</p> <p>7.1. Les prépositions</p> <ul style="list-style-type: none"> • régissant l'accusatif : • régissant le datif : • régissant tantôt l'accusatif, tantôt le datif : • régissant le génitif : 	<p><i>durch, für, gegen, ohne, um</i> <i>aus, bei, mit, nach, seit, von, zu</i> <i>an, auf, in, hinter, neben, über, unter, vor, zwischen</i> <i>trotz, wegen, (à reconnaître)</i> <i>während</i></p>	<p>on acceptera aussi le datif</p>

<p>7.2. Le groupe prépositionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • à membre nominal : préposition + groupe nominal : • à membre pronominal : pronom <i>da</i> + [r] + préposition : <p>7.3. L'opposition directif / locatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>wo / wohin</i> ? • <i>in / nach</i> + noms géographiques • <i>bei / zu</i> + noms propres ou noms communs désignant des personnes • <i>in / auf / bei / zu</i> + noms désignant des lieux <p>7.4. L'association <i>hin / her</i> + préposition</p> <ul style="list-style-type: none"> • employée seule : • employée comme préverbe : 	<p><i>auf den Tisch</i> stellen / sich <i>an die Ferien</i> erinnern</p> <p>etwas <i>darauf</i> stellen / sich <i>daran</i> erinnern</p> <p><i>in die Stadt</i> gehen / <i>in der Stadt</i> sein <i>in die Schweiz / nach Deutschland</i> fahren er lebt <i>bei seinem Onkel</i> / er geht <i>zu seinem Onkel</i></p> <p><i>in die Schule</i> gehen / <i>in der Schule</i> sein <i>auf die Post</i> gehen / <i>bei der Post</i> arbeiten <i>bei Volkswagen</i> arbeiten <i>zum Bahnhof</i> fahren</p> <p>herein! die Treppe hinaufgehen / herunterkommen</p>	<p>on se limitera aux verbes les plus courants : <i>an etw. denken, sich um etw. kümmern, auf/in warten, etc.</i></p> <p>on fera observer le caractère exceptionnel de <i>zu Hause sein</i></p>
<p>8- L'adverbe</p> <ul style="list-style-type: none"> • la localisation dans l'espace : • la situation dans le temps : • autres fonctions : comme substitut de subordonnée ou de groupes prépositionnels : <ul style="list-style-type: none"> - de cause : - de concession : - de temps : - de finalité : • l'adverbe en -s 	<p><i>hier, da, dort, überall</i> <i>vorne / hinten</i> ; <i>oben / unten</i> ; <i>links / rechts</i> ; <i>draußen</i> <i>draußen</i> <i>vorher / nachher</i> ; <i>zuerst / dann / schließlich</i> <i>manchmal / oft</i> ; <i>immer / nie / ; früher / heute</i> <i>bald / sofort / endlich</i> <i>damals</i> ; <i>gleich</i></p> <p><i>deshalb, deswegen</i> <i>trotzdem</i> <i>seitdem</i> ; <i>danach</i> <i>dazu</i> <i>abends</i> ; <i>sonntags</i></p>	<p>Pour un inventaire plus complet des adverbes qu'il convient de savoir utiliser à ce niveau, voir les orientations fonctionnelles.</p>

<p>9 - Le verbe</p> <p>9.1. Les diverses formes du verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> • le verbe simple : <ul style="list-style-type: none"> - à préverbe inséparable : - à préverbe séparable : • La locution verbale: <p>9.2. Les temps et modes du verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> • le présent de l'indicatif • le prétérit de l'indicatif <ul style="list-style-type: none"> - des auxiliaires <i>haben, sein</i> et <i>werden</i> - des verbes de modalité - de <i>wissen</i> - des verbes faibles et forts les plus utilisés - des verbes faibles irréguliers • le parfait • le plus que parfait • le futur • l'impératif • le subjonctif II <ul style="list-style-type: none"> - présent : auxiliaires et verbes très courants - la forme de substitution : <i>würde</i> + infinitif pour les autres verbes - passé : auxiliaires et verbes très courants • le subjonctif I (à reconnaître) : <ul style="list-style-type: none"> - de discours indirect : <p>9.3. La syntaxe du verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> • à complément à l'accusatif / au datif : • à complément prépositionnel : • quelques verbes à réaction prépositionnelle fréquents et utiles à ce niveau : 	<p><i>kaufen ; trinken</i> <i>verkaufen ; ertrinken</i> <i>einkaufen ; austrinken</i> <i>Abschied nehmen ; Auto fahren ; Lust haben ; Urlaub machen</i></p> <p><i>brennen ; denken ; nehmen ; bringen ; ...</i></p> <p>Ich werde den Weg schon <i>finden</i> <i>wäre, hätte, käme, wüßte...</i></p> <p><i>gewesen wäre, gehabt hätte, gekommen wäre</i></p> <p>Er sagte, er sei krank und <i>habe</i> Fieber.</p> <p><i>den Lehrer fragen / einem Freund helfen</i> <i>mit der Bahn fahren</i> <i>daran denken, an etwas glauben, auf etwas warten / sich um etwas kümmern ...</i></p>	<p>Pour les verbes faibles et forts, on fera observer les régularités formelles (<i>singen - sang - gesungen, etc.</i>), qui favorisent mieux la mémorisation que l'apprentissage dans l'ordre alphabétique</p> <p>On se contentera de quelques formes usuelles du subjonctif I (auxiliaires) présentes dans les textes écrits.</p> <p>On insistera sur la nécessité de mémoriser le verbe avec la préposition et le cas régis : non pas <i>helfen / warten</i>, mais <i>jdm helfen / auf seinen Freund warten</i></p>
---	--	--

<p>9.4. Le passif</p> <ul style="list-style-type: none"> la construction en 'participe 2 + werden' : <ul style="list-style-type: none"> - au présent de l'indicatif - au prétérit et au parfait (à reconnaître) - avec ou sans complément d'agent ; - au parfait : les autres emplois de la construction en 'participe 2 + werden' (à reconnaître) : <ul style="list-style-type: none"> - l'expression de l'ordre (au présent) : - l'affirmation d'un fait (au prétérit) : <p>9.5. Les emplois non verbaux du verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> l'infinitif substantivé : le participe 2 employé comme attribut : <p>9.6. Les verbes de modalité</p> <ul style="list-style-type: none"> Formes et principaux emplois (rappel) 	<p>gebaut / gefragt / festgenommen werden er wird gefragt</p> <p>Er wurde gefragt/das Auto ist gestohlen worden die Kirche wurde im 18. Jahrhundert von Neumann gebaut</p> <p>Hier wird nicht geraucht! Dann wurde getanzt.</p> <p>sich <i>das Rauchen</i> abgewöhnen Das Haus ist jetzt <i>gebaut</i>.</p>	
<p>10 - La formation des mots</p> <p>10.1. La composition</p> <ul style="list-style-type: none"> les principes de base : <ul style="list-style-type: none"> - adjectifs et noms : déterminant + déterminé - noms : le déterminé impose son genre la reconstitution du sens : <ul style="list-style-type: none"> - la simple spécification : - le glissement de sens : <p>10.2. La dérivation</p> <ul style="list-style-type: none"> Préfixes / suffixes / préverbes 	<p><i>dunkelrot</i> ; <i>Autoverkehr</i> <i>das Auto</i> + <i>der Verkehr</i> = <i>der Autoverkehr</i></p> <p><i>der Sport</i> + <i>der Wagen</i> = <i>der Sportwagen</i> (sport + voiture = voiture de sport) <i>die Hand</i> + <i>der Schuh</i> = <i>der Handschuh</i> (main + chaussure = 'chaussure pour la main' = gant)</p> <p><i>möglich</i> ; <i>unmöglich</i> ; <i>frei</i> ; <i>befreien</i> <i>kommen</i> ; <i>mitkommen</i> ; <i>leben</i> ; <i>überleben</i> <i>tragen</i> ; <i>tragbar</i> ; <i>gesund</i> ; <i>Gesundheit</i></p>	<p>On sensibilisera les élèves aux procédés de composition et de dérivation en leur montrant que la connaissance de ces procédés permet dans une certaine mesure d'inférer, contexte aidant, le sens des mots inconnus. Il va de soi qu'à ce stade de l'apprentissage l'accent est à mettre sur la reconnaissance et non sur la production.</p> <p>On sensibilisera les élèves aux principaux sens et fonctions de quelques préfixes et suffixes courants (par ex. <i>un-</i>, <i>mit-</i>, <i>-los</i>, <i>-bar</i>, <i>-heit</i>, <i>-ig</i>) sans en faire un objet d'étude systématique</p>

IV - L' APPROCHE CULTURELLE

En troisième, l'approche culturelle reste guidée par les principes définis dans les programmes du cycle central. Elle inclut un certain nombre de **connaissances référentielles** et de lectures empruntées au patrimoine germanique. De plus, elle englobe la **préparation à la situation de rencontre** et s'efforce à cet effet de construire, à travers la sensibilisation à des spécificités culturelles, des savoir-faire qui trouveront leur emploi dans le contact direct avec les pays de langue allemande et leurs habitants.

On sait par ailleurs qu'il n'est guère possible d'affecter à un niveau donné de l'apprentissage de l'allemand une liste définie de contenus culturels prenant la forme d'un programme imposé, car, si l'on peut structurer l'apprentissage des faits de langue, il est beaucoup plus difficile d'établir une hiérarchisation objective entre les faits de civilisation. Il semble en revanche opérant, pour sensibiliser aux spécificités culturelles, de prendre comme point de départ l'expérience vécue de l'élève ou celle qu'il est susceptible de vivre à cet âge (approche interculturelle). Dans cette perspective, le projet d'un voyage ou d'un échange scolaire revêt évidemment une importance particulière.

C'est la raison pour laquelle la présentation comparée de réalités vécues de manière à la fois semblable et différente de part et d'autre du Rhin paraît également pertinente pour la classe de troisième.

Ces savoir-faire de la rencontre, pour être efficaces, doivent s'appuyer sur un socle de connaissances dont on peut esquisser le cadre sans en imposer uniformément tous les éléments. Il est par exemple raisonnable d'attendre qu'un élève, en fin de scolarité au collège :

- soit capable de situer géographiquement les pays de langue allemande, quelques grandes villes et régions, et dispose de quelques repères chronologiques ;
- ait été sensibilisé, à partir de quelques exemples, à la variété géographique, humaine et linguistique des pays germaniques ;
- ait été familiarisé au fil des documents étudiés avec quelques grands noms et moments de l'histoire de ces pays ;
- ait pu être sensibilisé à la beauté de la langue de poèmes ou pages célèbres, naturellement accessibles à ce niveau ;
- ait pu rencontrer quelques grands noms du patrimoine artistique (musique, peinture, cinéma, théâtre...).

Souvent, les références au passé aideront à mieux comprendre les réalités actuelles qui seront abordées à travers les documents étudiés. Ainsi en ira-t-il par exemple de la structure fédérale des pays germanophones, du système scolaire et de la formation professionnelle, de la politique de l'environnement, etc.

Cette approche des réalités culturelles procède d'un **enseignement actif lié au plaisir de la découverte**. Elle ne doit aucunement donner lieu à une présentation magistrale de savoirs scolaires, mais s'intégrer à l'étude des documents et à l'apprentissage de la langue. Confrontés à un élément inattendu, générateur de surprise et d'interrogation, les élèves demanderont certaines informations, en chercheront d'autres dans divers documents, compareront leurs interprétations à celles de leurs camarades et deviendront ainsi capables d'expliquer une allusion et de la replacer dans un contexte plus large. Actifs, ils s'approprient d'autant plus facilement savoirs et savoir-faire culturels que ceux-ci auront été des éléments **déterminants de la construction du sens**. Un patronyme d'origine française peut par exemple être l'occasion de prendre conscience du rôle joué par les Huguenots à Berlin.

Le recours à des **supports variés** devrait permettre d'explorer différents aspects d'un thème, en mêlant les références au passé et à l'actualité, l'imaginaire et la réalité, et d'éviter ainsi exhaustivité et encyclopédisme. Le thème *Umwelt und Natur* pourrait ainsi être abordé à partir d'un conte, d'un poème romantique, d'une reproduction de tableau, d'un extrait de la *Jugendliteratur*, de documents informatifs évoquant la protection de l'environnement ou les mouvements écologistes et alternatifs.

Il y a là une totale **interaction** entre l'apprentissage linguistique et l'approche culturelle. En prenant appui sur des textes de lecture suivie (extraits de la *Jugendliteratur*) et sur des documents informatifs variés, l'entraînement à la compétence de compréhension de l'écrit, amorcé au cycle central et poursuivi en troisième, ouvre à l'élève un plus large champ de découverte et d'enrichissement culturel.

ANGLAIS

I - INTRODUCTION

La classe de troisième étant à la fois une classe d'aboutissement et une classe d'orientation, le programme d'anglais se devait de prendre en compte cette double vocation. Ainsi qu'il est précisé dans le texte définissant les objectifs généraux de l'enseignement des langues vivantes, les élèves doivent avoir, au terme de quatre années, maîtrisé les éléments de langage indispensables pour poursuivre, dans le second cycle, l'étude de la langue à un autre niveau ou dans une autre perspective, voire la reprendre lorsqu'ils auront quitté l'institution scolaire et si les besoins de leur vie personnelle ou professionnelle l'exigent. En d'autres termes, le collège se fixe comme mission minimale de donner aux élèves les moyens de se construire un système grammatical cohérent et d'acquérir les connaissances lexicales et culturelles nécessaires pour dire ce qu'ils veulent dire avec ce qu'ils peuvent dire.

Cette constante dans les objectifs explique que l'architecture du programme de troisième est identique à celles des programmes de sixième et du cycle central : tableau à orientation fonctionnelle, régularités de l'anglais oral, programme lexical thématique, programme culturel. De légères modifications ont parfois été apportées dans l'inventaire ou dans la dénomination des savoir-faire. Les structures retenues à titre d'exemples comme réalisations de ces savoir-faire, ont été, comme il se doit à ce niveau du cursus, chaque fois que cela paraissait possible, développées, étoffées ou complexifiées pour donner à l'entraînement à l'expression discursive la place prépondérante qu'elle doit dorénavant avoir.

Dans la colonne "structures", (R) signale les faits de langue pour lesquels la simple reconnaissance suffit.

La rubrique "grammaire" a été complétée de telle sorte que les éléments fondamentaux indispensables à la compréhension et à l'expression aient pu être enseignés au terme de cette quatrième année. L'accent a été mis sur la possibilité d'exprimer et de reconnaître des nuances dans la formulation d'une même idée et de prendre conscience de l'importance des choix qu'effectue tout énonciateur. Le programme lexical, enrichi de thèmes adaptés à la maturité des élèves de troisième, demeure ouvert en raison du caractère forcément aléatoire d'un vocabulaire lié à la diversité des supports. On ne saurait toutefois assez souligner combien il importe d'organiser, de consolider et d'enrichir les connaissances des élèves dans ce domaine. Quant au programme culturel, placé sous le triple signe du rebrassage, de l'élargissement et de l'approfondissement en ce qui concerne les thèmes déjà abordés dans les classes précédentes, il est enrichi de deux éléments : la lecture d'oeuvres ou d'extraits d'oeuvres, adaptés ou non, et celle d'articles de presse. Par ce double enrichissement, le programme de troisième ouvre des perspectives sur la classe de seconde. Il est en effet souhaitable, indispensable même, que, dès la fin du collège, les élèves soient initiés à la lecture en continu, activité qui constituera une composante majeure du programme de seconde. Il faut qu'ils prennent conscience que cette forme de lecture est à leur portée et qu'elle peut procurer plaisir intellectuel et enrichissement linguistique. Il faut également qu'ils commencent à s'intéresser aux événements qui marquent la vie des pays de langue anglaise. Le programme contribuera ainsi à former de futurs citoyens en développant leur esprit critique et leur sens du relatif. En acquérant par ces lectures une vision plus large que celle limitée à l'hexagone, ils apprendront à reconnaître aux autres le droit d'être différents.

II - ORIENTATION FONCTIONNELLE

SAVOIR-FAIRE À MAÎTRISER EN TROISIÈME

Les chiffres utilisés dans la colonne LEXIQUE renvoient aux différentes rubriques du programme lexical.
 Dans la colonne GRAMMAIRE, (a) indique les opérations sur le mot, (b) celles qui portent sur la proposition et (c), celles qui portent sur l'énoncé.
 Dans la colonne STRUCTURES, (R) signale les faits de langue pour lesquels la simple reconnaissance suffit.

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
<p><u>I/ DOMAINE DES RELATIONS SOCIALES COURANTES</u></p> <p>1.1. <u>Saluer, prendre congé</u></p> <p>1.2. <u>S'excuser, remercier</u></p> <p>1.3. <u>Exprimer vœux et souhaits</u></p> <p>1.4. <u>Demander, proposer, répondre</u></p>	<p><i>It was nice meeting you.</i> <i>We'll / Let's keep in touch!</i> + <i>Sorry, I must be off.</i> ⑧ + <i>Shall we make a move?</i> ⑧</p> <p><i>Thanks for coming.</i> <i>I'm glad you came.</i> <i>Please forgive me.</i> <i>I'm afraid I can't come.</i> + <i>I didn't mean to hurt your feelings.</i> ⑧ + <i>He apologized for being late.</i> ⑧</p> <p><i>Have a good time!</i> <i>I'll keep my fingers crossed [for you]!</i></p> <p><i>Can you / could you do me a favour?</i> <i>Make yourself at home!</i> 'Shall / May / Can I get you a cup of coffee?' 'I don't feel like coffee right now, I'd rather have tea.' + <i>Do come in!</i> ⑧ + <i>Would you mind if I opened the window?</i> ⑧ + <i>Would you care for a cup of tea, John?</i> ⑧</p>	<p>2.1.4. Relations avec les autres</p> <p>1.4. Appréciations et réactions affectives <i>You're welcome.</i> <i>My pleasure.</i> <i>Don't mention it.</i> <i>I really appreciate.</i></p> <p>3.2. Fêtes</p> <p>2.1.4. Relations avec les autres <i>Here's to you!</i> + <i>By all means!</i> ⑧</p>	<p>(b) Modalités interrogative, impérative, et interrogative négative dans l'attribution d'un rôle à l'interlocuteur</p> <p>(b) Opérateurs modaux : SHALL au présent, et CAN et WILL aux présent et prétérit</p> <p>(b) Distanciation introduite par le prétérit qui rend les requêtes moins directes et donc plus polies</p>	<p>Rôle de l'intonation dans l'interprétation des relations interpersonnelles</p> <p>Intonation des énoncés exclamatifs et place de l'accent principal du groupe de sens</p> <p>Intonation montante pour indiquer une requête polie, même avec des structures impératives --- à distinguer de l'intonation descendante de l'ordre</p>

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
1.5. Engager la conversation, renchérir, marquer une hésitation, se donner le temps de réfléchir	<p>How can /shall/ should I put it? I wonder if... I was wondering... / I wanted to ask you... I'll tell you what... / You know what... I must say... To tell you the truth,... As I was saying... What I mean is... Don't you think... Oh, that reminds me,...</p>	<p>Mind you,... I say,... Look here,... As a matter of fact,...</p>	(b) Distanciation introduite par le prétérit qui rend l'énoncé moins direct	Intonation montante des énoncés inachevés ou des énoncés suspendus qui annoncent une suite
1.6. Téléphoner	<p>Can I use your phone, please? You're wanted on the phone. The line is engaged (busy). Could you put me through to... Is Mr Smith available, please? I'll call back.</p>	<p>2.1.4. Relations avec les autres Extension 605, please.</p>	(c) Thématisation ; ellipses ; reprises (IT, SO, THIS, THAT...)	
1.7. Écrire une lettre	<p>I can't wait to see you again. Please write soon and tell me all your news. Please give my regards to... Yours faithfully. + I'm looking forward to your reply ⑩ / hearing from you. ⑩ + Baby whale trapped in shark net off the coast of Queensland, Australia. ⑩ [Do] you know what? In Australia they found a baby whale in a shark net! + It ain't necessarily so. ⑩ + It's gonna rain. ⑩</p>	<p>Dear Sir / Madam...</p>	(a) Composition nominale / complémentation du nom (c) Thématisation ; ellipses	
1.8. Adapter son langage à l'interlocuteur et à la situation et reconnaître divers registres de langue				

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
<p>IV ÉCHANGE D'INFORMATIONS</p> <p>2.1. Présenter quelqu'un. Demander et donner des informations relatives à son identité, sa nationalité, sa résidence</p>	<p><i>She is the only daughter of a family of five. + I am a friend of Sean's / his. He is a true Irishman, I can tell you. ☉</i></p>	<p>1.2.1. Repères temporels 1.2.2. Repères dans l'espace 2.2.2. Pays et villes</p>	<p>(a) Détermination nominale spécifique et générique : emploi nominal des adjectifs (notamment de nationalité) + (a) Double génitif ☉</p>	<p>Variation du sens en fonction de l'accentuation des mots porteurs de l'information</p>
<p>2.2. Décrire, nommer. Demander et donner des informations sur des personnes, des animaux, des objets et des symboles culturels</p>	<p><i>'Have you heard of H. J. Baker?' 'Isn't he the new tennis prodigy?'</i> <i>Do you have any information about the Edinburgh festival, please?'</i> <i>This is the best steak and kidney pie that I've ever had.</i> <i>All that can be done will be done!</i> <i>That man in the black coat is a policeman.</i> <i>She looked as if she was going to cry.</i> <i>His ambition has always been to become a famous singer.</i> <i>What the police know about him is that...</i> <i>'What sort of park did you visit?'</i> <i>'An amusement park.'</i> <i>It's a novel by Agatha Christie. Not all Agatha Christie novels are detective stories, you know.</i></p>	<p>1.1. Description de l'individu 1.2. Ses repères 1.4. Ses appréciations et réactions affectives 2. Son environnement 3.2. Ses activités</p>	<p>(a) Composition et complémentation nominale (a) Catégorisation et sous-catégorisation du nom par des adjectifs ou des relatives, (a) Morphologie, fonction et place des adjectifs (b) -ING / TO (c) Thématisation et ordre des mots : extrapositions</p>	<p>Réalisations différentes de THAT (démonstratif, relatif, conjonction) Suraccentuation en cas de focalisation sur un élément du discours placé en tête d'énoncé Accentuation dans les structures contenant une extraposition</p>

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
<p>2.3. Se renseigner sur ce qu'ont les autres. Parler de ce qu'on a, de ce qu'on n'a pas, de ce qu'on voudrait avoir.</p>	<p><i>Whose is this bike?</i> <i>The homeless lack everything.</i> <i>Unemployed people haven't got much to live on.</i> <i>This childless English couple has / have just adopted a boy from Pakistan.</i> <i>I long for a nice sandy beach. ☉</i></p>	<p>1.1.4. Vêtements et accessoires 2.1.3. Occupations et métiers 2.1.5. Animaux etc. <i>(D) can't afford (it).</i></p>	<p>(a) Composition adjectivale. Expression de la possession et de la privation par préfixe ou suffixe. (b) HAVE + -EN résultatif</p>	<p>Différenciation entre WHOSE et WHO'S Intonation descendant de questions ouvertes et interrogation exclamative des questions fermées Accentuation en fonction de l'information privilégiée</p>
<p>2.4. Demander et donner des informations sur des occupations habituelles. Parler de ses habitudes, se renseigner sur les habitudes de quelqu'un.</p>	<p><i>'What does your dad do for a living?'</i> <i>'He works as a lorry-driver for a big company.'</i> <i>+ He would always read the Sunday paper after breakfast. ☉</i></p>	<p>3.1. Vie quotidienne 2.1.3. Occupations et métiers</p>	<p>+ (S) WOULD indiquant une prédictabilité fondée sur l'habitude / USED TO ☉</p>	
<p>IV. DOMAINE DES REPÈRES DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS</p>				
<p>3.1. Repérer dans l'espace Parler de la présence, de l'absence, du nombre, de la quantité de quelque chose dans un espace donné</p>	<p><i>There were (only) five of us at the match.</i> <i>In the US 85 % of schoolchildren have weak end jobs.</i> <i>In this school, five in ten / out of ten take their GCSEs again.</i> <i>Numbers of Irish people emigrated to the United States in the nineteenth century.</i> <i>English is spoken by about eight hundred million people / by millions of people all over the world.</i></p>	<p>1.2.2. Repères dans l'espace <i>downstream</i> <i>neighbourhood</i> 1.2.4. Formes, dimensions et quantités <i>per cent</i> <i>two thirds</i> <i>amount</i></p>	<p>(a) Propriété dénombrable ou indécomposable des noms (ex. <i>information, news</i> etc.). Passages de l'un à l'autre. (<i>tea; a cup of tea; the teas of India</i>); dénombrables; détermination</p>	

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
<p>3.1. [suite] Repérer dans l'espace Parler de la présence, de l'absence, du nombre, de la quantité de...</p>	<p>Ten and ten is twenty, minus five is fifteen; two times two is four, four divided by two is two. + Both sisters went to America, and neither of them came back. Both of them went / They both went. Ⓢ + None of them live in the neighbourhood. Ⓢ + Has everyone got their copy books? Ⓢ + The Great Fire of London started in a bakery and spread to the whole district. Ⓢ</p>	<p>2.2.2. Pays et villes 2.2.3. Environnement urbain et rural 1.2.2. Prépositions</p>	<p>+ (b) BOTH Ⓢ, NEITHER Ⓢ + (a) Accord et pronoms personnels utilisés pour la reprise de NOMS, EVERYONE, etc. Ⓢ</p>	<p>Prononciation des prépositions et conjonctions (formes faibles et formes pleines) et accentuation contrastive</p>
<p>Situer dans l'espace, indiquer une direction, décrire un changement de lieu</p>	<p>He is leaving for Bath. Central Park is a place where you can see lots of roller skaters at the week-end. Where there is good music there is fun. The Isle of Man is off the west coast of Great Britain.</p>	<p>+ Southbound Ⓢ, + Northbound Ⓢ...</p>	<p>(c) Relatives en WHOLE (e) Subordonnées circonstancielles de lieu</p>	
<p>Utiliser quelques repères géographiques simples</p>	<p>The logo is in the bottom right-hand corner.</p>	<p>In the left-hand / right-hand corner</p>	<p>(b/c) FOR / SINCE (b) Présent + (HAVE + -EN) (b) Prétérit simple (b) (HAVE + -EN) + (BE + -ING)</p>	
<p>Situer sur un document iconographique</p>	<p>These last two months... 'How long has she been living in Canada?' '[For] ten years / Since 1987.'</p>	<p>1.2.1. Repères dans le temps ...in a row</p>		
<p>3.2. Repérer dans le temps: S'enquérir sur la durée, indiquer la durée</p>				

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
<p>2.2. <u>Suite</u>... Répéter dans le temps</p> <p>Faire un bilan présent, constater un résultat, parler de son expérience</p> <p>Évoquer le passé</p>	<p><i>It's not the first time they have gone on strike.</i></p> <p><i>I can't remember posting the letter.</i></p> <p>+ <i>There used to be a cinema here. ☉</i></p> <p>+ <i>She would get lots of Valentines in those days. ☉</i></p>	<p><i>In the sixties (60s)</i></p>	<p>(b) Présent simple</p> <p>(b) Présent + (HAVE + -EN) + (b) WOULD / USED TO ☉</p>	
<p>Situer un événement dans le passé</p>	<p><i>It was the day when Armstrong first walked on the moon.</i></p>		<p>(c) Relatives en WHEN</p> <p>(c) Subordination adverbiale: circonstancielles de temps en WHEN</p>	
<p>Raconter et établir des liens chronologiques</p>	<p><i>When the police arrived the thieves had run away.</i></p> <p><i>Wait until I come back.</i></p>	<p><i>Afterwards, eventually</i></p>	<p>(b) Présent simple / Présent + (HAVE + -EN)</p> <p>(c) Subordination adverbiale: circonstancielles de temps en UNTIL / BEFORE / AS SOON AS / WHILE</p>	
<p>Envisager une perspective historique</p>	<p><i>The Celts were there first and the Romans came after them.</i></p>	<p>1.2.1. Répète dans le temps</p>		<p>Articulation de deux schémas intonatifs</p>
<p>Situer dans l'avenir</p>	<p><i>I'll spend a couple of days in Yosemite Park when we go to the US.</i></p>	<p>3.3. Les déplacements et les voyages</p>	<p>(c) Subordination adverbiale: circonstancielles de temps</p>	

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
<p>IV EXPRESSION DE GOÛTS, DE RÉACTIONS ET D'OPINIONS PERSONNELLES</p> <p>4.1. Parler de ses goûts, de ce qu'on aime, de ce qu'on n'aime pas</p>	<p><i>I don't know about you but personally / as far as I am concerned, I'm not keen on cheese.</i></p> <p><i>I hate to say...</i></p>	<p>1.4. Appréciations et réactions affectives</p>	<p>(c) Subordination nominale : nominales en -ING et infinitives en TO / nominales en -ING / conjonctives en THAT ou Ø</p>	<p>Accentuation dans les énoncés en opposition</p>
<p>Indiquer sa préférence</p>	<p><i>We preferred to wait.</i></p> <p><i>I'd rather watch BBC1 tonight.</i></p>		<p>(a/c) Comparatifs, superlatifs et subordonnées comparatives</p>	<p>Réalisation toujours inaccoutumée et réduite de THAN et AS : /than/, /as/.</p> <p>Accent porté par l'adjectif</p>
<p>4.2. Réagir à des situations (exprimer l'admiration, l'indifférence, la désapprobation, le regret, le reproche...)</p>	<p><i>What courage!</i></p> <p><i>I've never seen such a gorgeous sunset!</i></p> <p><i>It makes no difference to me.</i></p> <p><i>I'm definitely against this project.</i></p> <p><i>You could / should have asked me.</i></p> <p><i>If only you had told me...</i></p> <p><i>Which one would you rather have?</i></p> <p>+ <i>Any of them will do.</i> ⊕</p> <p>+ <i>You've been cheating again!</i> ⊕</p>	<p>1.4. Appréciations et réactions affectives</p> <p><i>Brilliant!</i></p> <p><i>I wish I knew!</i></p> <p><i>I wish I could!</i></p>	<p>(a) Exclamations sur la quantité, le degré, la quantité (SUCH / WHAT + groupe nominal)</p> <p>(b) Prétérît à valeur d'irréel, y compris dans les structures de type Modal au prétérit + (HAVE + -EN)</p> <p>+ (a) ANY à valeur qualitative ⊕</p> <p>+ (b) (DO + -ING) à valeur modale (dans des énoncés positifs ou négatifs) ⊕</p>	<p>Forme faible de HAVE dans les structures de type Modal au prétérit + (HAVE + -EN)</p> <p>Intonation descendante des exclamations</p> <p>Intonation montante des phrases inachevées</p> <p>+ Distinction entre ANY quantifieur (non accentué) et ANY à valeur qualitative (porteur d'un accent) ⊕</p>

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
<p>4.3. Examiner une opinion personnellement. <u>im. jugement</u></p> <p>Formuler un doute, une hypothèse, une quasi certitude, indiquer une condition</p>	<p><i>I find it harder and harder / more and more difficult to get over the fatigue.</i> <i>I won't go so far.</i> + <i>I reckon he's crazy.</i> ② + <i>I wouldn't go that far.</i> ② + <i>The more, the merrier.</i> ② <i>She might be late.</i> <i>He must have missed the bus.</i> <i>You can leave it provided / as long as you keep it clean.</i> + <i>He is likely to come.</i> ② + <i>I won't do it unless you phone me.</i> ② + <i>The doorbell is ringing. It'll be late.</i> ②</p>	<p>1.3. Perceptions et activités intellectuelles</p>	<p>(a) Comparatifs et superlatifs, y compris dans les constructions parallèles (a) Intransitifs + (a) Adverbes démonstratifs ② (c) Modaux de l'hypothèse (MAY, CAN, MUST, WILL) au présent et au prétérit ± (HAVE + -EN) (c) Subordonnées adverbiales de condition en IF + (c) Subordonnées adverbiales de condition en UNLESS ② + (c) Adjectifs à valeur modale portant sur toute une proposition: <i>likely, bound, sure...</i> ②</p>	<p>Schéma intonatif montant dans les énumérations et descendant en fin d'énoncé</p>
<p><u>VALEUR DE LA CONTRAINTE</u></p> <p>5.1. Parler de ce qu'on doit faire, de ce qu'on n'est pas obligé de faire, de ce qu'il est interdit de faire</p> <p>5.2. Parler de ce qu'on peut, sait, ne peut pas, ne sait pas faire</p>	<p><i>As a punishment we were forced to clean the gym.</i> <i>Do you think they would let me park here?</i> <i>I didn't dare to ask.</i></p>	<p>1.3. Société et institutions 2.1.4. Relation avec les autres 3.1. Vie quotidienne + <i>It's got to be done</i> ② 3.5. Environnement</p>	<p>(b) MUST / HAVE TO + (b) HAVE GOT TO ② (b) LET et sa construction (LET + @ V)</p>	

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
<p>5.3. Parler de ce qu'on veut / ne veut pas faire</p>	<p>Going to sleep, that's what I feel like doing right now! I tried to persuade him but he wouldn't change his mind. + Surely you can't expect me to believe that! ☉</p>	<p>1.4. Son caractère</p>	<p>(d) WILL (volonté) (e) YES / THAT</p>	
<p>5.4. Parler de l'influence exercée sur autrui</p>	<p>You can come any time. We could go anywhere. What am I supposed to do? Let's go together, shall we? I suggest going together / (that) we go together. Remember to phone your grandmother for her birthday. You'd better (not) tell him. If I were you, I wouldn't tell him. + He ought to go on a diet. ☉</p>	<p>2.1.4. Relations avec les autres Don't you dare!</p>	<p>(b) LET, SHALL, WILL + (b) OUGHT ☉ (b) Prétérît à valeur d'impératif (b) Interrogatives (c) Complémentation du verbe en Ø / TO / -ING (c) Tags ou queues de phrase</p>	<p>Modulation de l'intonation selon le message: - à la forme interrogative (question, prière ou ordre) - à la forme déclarative, (information, révolte...) - à la forme impérative, (ordres plus ou moins secs) Intonation des tags (distinguer les véritables questions des véritables questions théorétiques)</p>
<p>5.2. Parler de l'influence exercée sur autrui</p>	<p>The French visitors were told to keep off the grass.</p>		<p>(c) Passif</p>	

SAVOIR-FAIRE	STRUCTURES	LEXIQUE ET EXPRESSIONS FIGÉES	GRAMMAIRE	PHONOLOGIE
<p>VII/ <u>DOMAINE DE L'EXPRESSION DISCURSIVE</u></p> <p>7.1. Rendre compte de ce que quelqu'un dit, pense, ressent ou fait</p>	<p><i>I saw him crossing the street.</i> <i>He said that he had applied for a job the previous week.</i> + <i>The British are said to be animal lovers.</i> ☉</p>	<p>Changements lexicaux entraînés par le passage au style indirect : <i>today</i> ⇒ <i>that day</i> <i>now</i> ⇒ <i>then</i> <i>yesterday</i> ⇒ <i>the day before/ the previous day</i> <i>tomorrow</i> ⇒ <i>the day after/ the following day/ the next day</i></p>	<p>+ (c) Construction et ponctuation des parties de verbes déclaratifs (<i>he supposed to, said to, believed to...</i>) ☉</p>	<p>Division du message en unités de son en fonction des informations que l'on veut transmettre</p>
<p>7.2. <u>Justifier, commenter, opposer, apprécier, exprimer son accord, son désaccord</u></p>	<p><i>'Why didn't you go to the doctor's?'</i> <i>'But I did [go]!'</i> <i>Although I told the truth, nobody believed me.</i> <i>In spite of all his efforts nothing changed / has changed.</i> <i>It's no use panicking.</i> <i>It's worth trying.</i> + <i>Since you're so clever, do it yourself!</i> ☉ + <i>He booked early so as not to miss the concert.</i> ☉</p>	<p>1.4. Appréciation et réactions affectives</p>	<p>(b/c) Rôle de DO (c) Répétition (c) Subordonnées adverbiales de concession introduites par ALTHOUGH + (c) Subordonnées de cause ou de but introduites par SINCE ou SO AS TO ☉</p>	<p>Registre contrastif : Accentuation possible sur un ou plusieurs mots de l'énoncé, quelle que soit la catégorie syntaxique à laquelle ils appartiennent. Influence des schémas mélodiques sur le sens du message (grande chute inoubliée, ton creusé)</p>
<p>7.3. <u>Confronter son expérience et sa culture à celle des autres</u></p>	<p><i>Mrs Smith gambles her money away in bingo halls whereas / while Miss Dupont spends hers on the lotto.</i> <i>In British English 3.10 means October 3, whereas in American English it means March 10.</i> <i>Unlike French youngsters who love eating meat, a great number of young Britons are vegetarians.</i> <i>It's in Britain that I learnt to play darts.</i></p>		<p>(b) Complémentation par groupes prépositionnels introduits par UNLIKE (c) Subordination adverbiale : subordonnées introduites par WHILE ou WHEREAS (expression du temps et du contraste) (c) Procédés de thématisation et focalisation</p>	<p>Articulation de deux groupes de souffle Intonation contrastive</p>

III - RÉGULARITES DE L' ANGLAIS ORAL

L'ordre utilisé ci-après (phonèmes, rythme et accentuation, intonation), ne définit pas des priorités, ces trois domaines devant s'étudier simultanément.

1 - Phonèmes

1-1 - Mise en place systématique des "sonorités" propres à l'anglais :

- Voyelles, notamment [ʌ] et oppositions de timbre et de longueur pour [ɪ] / [i:], [æ] / [a:], [ɒ] / [ɔ:], et [ʊ] / [u:] ;
- Diphthongues et oppositions entre [eɪ] / [e], et [əʊ] / [ɔ:] ;
- Consonnes, notamment les dentales [θ] et [ð], les plosives [p], [t], [k], les alvéolaires [tʃ], [dʒ], la vélaire [ŋ] et les sons [h], [r], [l].

1-2 - Réalisation phonique

- du morphème -s (pluriel, génitif, présent simple 3ème personne) : [s], [z], [ɪz] ;
- du morphème -ED (prétérit régulier, adjectif en -ed) : [t], [d], [ɪd].

1-3 - Réalisation de la voyelle des finales inaccentuées :

- [ə] pour des mots comme : *driver, doctor, famous, England, postman...* ;
- [ɪ] pour des mots comme : *village, kitchen, mountain, ticket, money...*

1-4 - Sensibilisation aux rapports graphie-phonie :

- *hat/hate, car/care, her/here, Tim/time* et *stop/stopped...*

II - Rythme et accentuation

2-1 - Au niveau du mot :

- Présence d'un accent de mot ;
- Accentuation des mots où A- et BE- sont en position de préfixe (*about, again, before, begin, behind*) ;
- Non incidence de l'ajout de flexions et terminaisons neutres (*teacher, visitor*) ;
- Accentuation à gauche des noms composés comme *milkman* ;
- Accentuation des polysyllabiques ; rôle des affixes.

2-2 - Au niveau du groupe de mots (groupe de sens / groupe de souffle) :

- Reconnaissance de groupes de sens ;
- Distinction entre les mots à sémantisme plein, normalement accentués, et les mots outils normalement non accentués, avec les incidences phonétiques de l'inaccentuation (distinction forme pleine / forme faible, suppression du H aspiré etc.) ;
- Accentuation selon le contexte.

III - Intonation

3-1 - Intonation neutre :

- Intonation descendante s'appliquant :
 - aux déclarations positives et négatives,
 - aux interrogations avec mot interrogatif,
 - aux ordres,
 - aux formules de politesse,
 - aux exclamations ;
- Intonation montante s'appliquant :
 - aux interrogations sans mot interrogatif,
 - aux phrases inachevées,
 - aux énumérations,
 - aux subordonnées placées avant la principale.

3-2 - Intonation non neutre :

- Maintien de la ligne mélodique et mise en relief d'un mot grâce à une chute mélodique de plus ou moins grande amplitude pour une intonation contrastive et/ou emphatique ;
- Substitution d'une intonation montante à une intonation descendante pour des demandes de répétition par exemple.

IV - LEXIQUE

A - Présentation thématique

1 - L'individu

1.1. SA DESCRIPTION

- 1.1.1. Le corps
- 1.1.2. Les soins corporels, la santé
- 1.1.3. L'âge, la taille
- 1.1.4. Les vêtements et accessoires

1.2. SES REPÈRES

- 1.2.1. Dans le temps
- 1.2.2. Dans l'espace
- 1.2.3. Les couleurs, l'aspect
- 1.2.4. Les formes, dimensions, quantités

1.3. SA PERCEPTION, SES ACTIVITÉS INTELLECTUELLES, SES PROJETS

1.4. SON CARACTÈRE, SON APPRÉCIATION ET SES RÉACTIONS AFFECTIVES

2 - Son environnement

2.1. ENVIRONNEMENT ANIMÉ

- 2.1.1. Les personnes
- 2.1.2. La famille
- 2.1.3. Les relations avec les autres
- 2.1.4. Les animaux

2.2. ENVIRONNEMENT INANIMÉ

- 2.2.1. Le climat
- 2.2.2. Les pays et les villes
- 2.2.3. L'environnement urbain et rural
- 2.2.4. L'habitat
- 2.2.5. Le mobilier et les accessoires

2.3. SOCIÉTÉ ET INSTITUTIONS

- 2.3.1. La vie sociale et politique
- 2.3.2. La vie religieuse

3 - Ses activités

3.1. LA VIE QUOTIDIENNE

- 3.1.1. À la maison
- 3.1.2. À l'école
- 3.1.3. Les loisirs et les jeux
- 3.1.4. Les sports

3.2. LES FÊTES

3.3. LES DÉPLACEMENTS ET LES VOYAGES

3.4. LE MONDE DU TRAVAIL

3.5. L'ÉCOLOGIE

B - Présentation détaillée

1 - L'individu

1.1. SA DESCRIPTION

- 1.1.1. **Le corps**
ankle, complexion, skin, tan, throat, toe,...
- 1.1.2. **Les soins corporels, la santé**
cosmetics, cough, lipstick, spray, ...
exhausted, fit, ill, sore (throat), sun-tanned, ...
blow/blew/blown (one's nose), dye/dyed, recover/recovered, sneeze/sneezed, sprain/sprained, suffer/suffered, ...
- 1.1.3. **L'âge, la taille**
diet, strength, weight, ...
elder, elderly, huge, middle-aged, ...
lose/lost/lost weight, put/put/put on weight, ...
- 1.1.4. **Les vêtements et accessoires**
fur, necklace, jersey, pants, sales, suit, trunks, woolly, ...
casual, trendy, woollen, ...
suit/suited, tear/tore/torn, try/tried on, ...

1.2. SES REPÈRES

- 1.2.1. **Dans le temps**
AD, B.C., fortnight, in the fifties/sixties/seventies, ...
current, next, previous, ...
date/dated back (to), follow/followed, occur/occurred, ...
afterwards, currently, eventually, two days from now, from now on, in a row, in ten years' time, long ago, nowadays, since, so far, until, ...
- 1.2.2. **Dans l'espace**
area, room, space, ...
close to, Eastern (Northern / Southern / Western), close to, left/right-hand, ...
locate/located, situate/situated, spot/spotted, take/took/taken place, ...
among, backward(s) / downward(s) / forward(s) / upward(s), below, off, ...
- 1.2.3. **Les couleurs, l'aspect**
fluffy, reddish, rough, rumpled, smooth, worn out, ...

1.2.4. **Les formes, dimensions, quantités**

broad, huge, main, tiny, ...

amount, height, length, per cent, width, ...

inch, foot (ft), yard (yrd) ; ounce (oz), pound (lb), stone ; pint, gallon, ...

1.3. **SA PERCEPTION, SES ACTIVITÉS INTELLECTUELLES, SES PROJETS**

assume/assumed, catch/caught/caught sight of, comment/commented on, criticise/criticised, doubt/doubted, examine/examined, hesitate/hesitated, intend/intended, make/made/made up one's mind, pass/passed judgement on, remind/reminded...

1.4. **SON CARACTERE, SON APPRÉCIATION ET SES RÉACTIONS**

advantage, ambition, anger, concern, self-confidence, determination, drawback, pride, relief, scorn, shame,...

absent-minded, amazing, annoyed, anxious, average, awkward, brilliant, cruel, delighted, docile, dreadful, eager, efficient,

exhausted, exhausting, gorgeous, grateful, ironical, keen, narrow-minded, nasty, naughty, obvious, optimistic, painful,

pessimistic, positive, preoccupied, puzzled, reliable, relieved, scornful, sensible, sensitive, shy, sloppy, smart, stubborn,

strong-willed, stubborn, bad/good-tempered, unknown, upset, wicked, (un)willing (to), worth, ...

accuse/accused (of), (can/can't) afford, appreciate/appreciated, approve/approved (of), blame/blamed (for), care/cared (for),

feel/felt/felt (like), lack/lacked, long/longed (for), look/looked forward to, panic/panicked, promise/promised,

prove/proved, sigh/sighed, shout/shouted, swear/swore/sworn, whisper/whispered, yell/yelled, ...

I'd better..., I'd rather..., It's worth..., It's no use, ...

apparently, by chance, definitely, obviously, ...

according to, (dead) against, in favour of, in spite of, unlike, ...

although, as long as, in spite of, provided, though, unless, unlike, whereas, while, ...

2 - Son environnement

2.1. **ENVIRONNEMENT ANIMÉ**

2.1.1. **Les personnes**

bachelor, bloke, couple, fellow, guy, widow(er),...

childless, homeless, single,...

2.1.2. **La famille**

ancestor, in-laws, father-in-law, mother-in-law, nephew, niece, orphan, relatives, ...

2.1.3. **Les relations avec les autres**

argument, darling, honey, host, hostess, row, ...

aggressive, available, bias[s]ed, bossy, decent, hard (on...), prejudiced, selfish, tolerant,...

apologise/apologised, cheat/cheated, compel/compelled, force/forced, hurt/hurt/hurt someone's feelings, kill/killed,

nod/nodded, obey/obeyed, persuade/persuaded, pretend/pretended, prevent/prevented (from...), punish/punished,

put/put/put up with, reply/replied, rescue/rescued, spoil/spoil/spoil, suggest/suggested, swap/swapped, take/took/taken

advantage of..., tease/teased, threaten/threatened, trust/trusted, ...

By all means ! Can you do me a favour ? Don't mention it ! Forget it ! Here's to you ! Keep in touch ! My pleasure !

My regards to,...

2.1.4. **Les animaux**

bee, eagle, kitten, puppy, rabbit, seal, squirrel, wasp, whale, ...

beak, claw, flipper, paw,...

tame (adj.), ...

feed/fed/fed, lick/licked, sting/stung/stung, stroke/stroked, tame/tamed, ...

2.2. **ENVIRONNEMENT INANIMÉ**

2.2.1. **Le climat**

Fahrenheit, flood, frost, gale, hail, heat-wave, shade, shower,...

bright, dull,...

clear/cleared up, flood/flooded, pour/poured with rain, It looks like rain !, ...

2.2.2. **Les pays et les villes**

Belgium, Canada, China, India, Israel, Japan, New-Zealand, Pakistan, South Africa, ...

Kent, Middlesex, Yorkshire, ...

California (Ca), Virginia (Va), ...

Atlanta, Brussels, Canberra, New Delhi, Toronto, ...

Australian, Belgian, Canadian, Chinese, Indian, Israeli, Japanese, New-Zealander, Pakistani, ...

2.2.3. **L'environnement urbain et rural**

ad./advert / advertisement, aerial, bay, bush, cliff, cross-roads, daffodil, satellite dish, landscape, lane, launderette, lily of the valley, litter, logo, mail, meadow, neighbourhood, poppy, rubbish, species, sunset, tower, town dweller, ...

downtown, polluted, semi-detached, terraced houses,...

advertise/advertised, gather/gathered, pick/picked, pull/pulled down, service/serviced, renovate/renovated, ...

2.2.4. **L'habitat**

attic, barn, basement, cellar, drive, floor/storey, hedge, path, ...

convenient, cosy, in good/bad repair, ...

furnish/furnished, move/moved (in/out), rent/rented, redecorate/redecorated, ...

2.2.5. **Le mobilier et les accessoires**

ash-tray, bedclothes, blanket, bucket, gadget, lighter, match, pillow, quilt, rope, sheet, stool, ...

out of order, ...

2.2.6. **Les matières**

concrete, glass, rubber, wool, ...

2.3. SOCIÉTÉ ET INSTITUTIONS

2.3.1. La vie sociale et politique

national anthem, army, BBC, Bill of Rights, burglar, citizen, Congress, Constitution, county, currency, duty, Euro, First Lady, government, judge, House of Commons, House of Lords, law, lawyer, (Conservative, Labour / Democrat, Republican) Party, pioneer, prison, Scotland Yard, settler, tax-payer, trial, witness,...

compulsory, federal, guilty, innocent, political,...

break/broke/broken into, go/went/gone to court/to the polls, govern/governed, pass/passed a law, sentence/sentenced, try/tried,...

2.3.2. La vie religieuse

angel, the Bible, Christ, churchyard, cross, the Devil, funeral, God, heaven, hell, the Koran, prayer, priest, service, sin, Sunday school, ...

Christian, holy, Jewish, religious, Muslim,...

bury/buried, pray/prayed, worship/worshipped,...

3 - Ses activités

3.1. LA VIE QUOTIDIENNE

3.1.1. À la maison, au restaurant

bill, brand, can, chef, chores, consumer, cook, diary, doughnut, dust, hammer, pancake, shortbread, steak and kidney-pie, waiter, ...

fizzy/still (water), fresh, frozen, home-made, ...

boil/boiled, dig/dug/dug, dust/dusted, fix/fixed, Hoover/hovered, iron/ironed, peel/peeled, rest/rested, snore/snored,

sweep/swept/swept, waste/wasted, ...

3.1.2. À l'école

college, computer, curriculum, experiment, (hard) disk, fees, file, glue, keyboard, library, public/state school, short-story, university, ...

extra (work), ...

click/clicked (on), delete/deleted, discuss/discussed, fail/failed, hand/handed in/back a paper, pass/passed an exam,

print/printed, record/recorded, save/saved, sit/sat/sat for an exam, take/took/taken an exam, succeed/succeeded, raise/

raised a question, ...

3.1.3. Les loisirs et les jeux

acting, (TV) addict, anchorman, author, band, clue, entertainment, exhibition, gun, headphone, hunter, leisure (activities), membership, news, performance, rehearsal, report, reporter, screen, serial, sitcom, tale, viewer, whistle, ...

glued (to the box), injured, live, ...

attend/attended, avoid/avoided, bet/bet/bet, boo/booed, broadcast/broadcast/broadcast, call/called on (a friend), cheer/cheered,

deal/dealt/dealt with, entertain/entertained, gamble/gambled, give/gave/given up, hunt/hunted, practise/practised,

rehearse/rehearsed, shoot/shot/shot, skate/skated, slide/slid/slid, slip/slipped, ...

3.1.4. Les sports

cheerleader, clay-court, draw, opponent, pitch, (Five Nations') tournament (leek, rose, shamrock, thistle), ...

nil, ...

break/broke/broken a record, ...

3.2. LES FÊTES

fairy, ghost, Labo(u)r Day, Valentine's day, Valentine card, ...

3.3. LES DÉPLACEMENTS ET LES VOYAGES

accommodation, B(ed) & B(reak)fast, backpack, boarding card, camp site, connection, deck, double-decker, immigrant, insurance, jetlag, journey, motorway, ride, route, (on) schedule, sightseeing, summer camp, tip, travel agent, trekking, vacation, vacancies, ...

board/boarded, bump/bumped, damage/damaged, delay/delayed, emigrate/emigrated, explore/explored, hitch-hike/hitch-hiked, immigrate/immigrated, postpone/postponed, put/put/put off, rent/rented, settle/settled, skid/skidded, ...

3.4. LE MONDE DU TRAVAIL

applicant, application, apprentice, boom, boss, chairman, company, crisis, demonstration, (on the) dole, (on/off) duty, employee, employer, foreman, know-how, labour, lorry-driver, mill, photographer, placement, power station, promotion, rise, salary, scientist, shift, strike, trade-union, trade-unionist, training, unemployment, wages, worker, (steel) works,...

efficient, (un)employed, jobless, (badly/well)-paid, reliable, (un)skilled,...

charge/charged, demonstrate/demonstrated, dismiss/dismissed, go/went/gone on strike, live/lived on, run/ran/run a business/a shop, sack/sacked, set/set/set up (a business), train/trained, wait/waited on, work/worked overtime/part-time,...

3.5 L'ÉCOLOGIE

acid rains, carbon dioxide, dump, Earth, environmentalist, fallout, fertilizer, the Greens, greenhouse effect, leak, National Trust, nuclear waste, oil slick/spill, ozone layer, (air/water) pollution, species, tanker, waste disposal, World Wild Life Fund, ...

clean (air, water), endangered, lead-free, polluted, radioactive, safe, smelly,...

ban/banned, bury/buried, dump/dumped, pollute/polluted, preserve/preserved, protect/protected, protest/proteted,

recycle/recycled, ruin/ruined, spray/sprayed,...

V - APPROCHE CULTURELLE

Le programme culturel de 3ème s'inscrit dans le cadre des principes définis pour la classe de 6ème et le cycle central. Il conviendra donc d'abord de se reporter aux programmes de ces classes et aux documents d'accompagnement qui les complètent. Dans le programme de 3ème, on trouvera trace de cette continuité en particulier dans le principe d'intégration déjà défini pour les niveaux précédents et dans la liste de contenus qui figure ci-après. Cette liste reprend et étoffe les rubriques définies dans les programmes précédents. Elle reste indicative et ouverte, offrant la souplesse indispensable à la prise en compte des acquis, des besoins et des intérêts des élèves. Cependant il appartiendra au professeur, en particulier au début de l'année et à l'aide des programmes précédents, de faire le bilan des

connaissances sur lesquelles il pourra prendre appui et des lacunes qu'il conviendra de combler en priorité, afin que l'élève quitte la classe de 3ème avec le bagage minimal indispensable pour poursuivre le cursus choisi ou éventuellement reprendre plus tard l'étude de l'anglais. Comme précédemment cette liste suggère à la fois des savoirs et des savoir-faire et, l'objectif prioritaire demeurant l'entraînement à la communication, cet apprentissage culturel ne saurait être dissocié d'un apprentissage fonctionnel, grammatical, lexical et phonologique ; il ne prendra en aucun cas la forme d'une leçon magistrale de civilisation.

1 - L'élève devra être capable de :

- repérer sur une carte et nommer les Îles Britanniques, les États-Unis, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et quelques autres pays de l'ancien empire britannique et du Commonwealth ;
- quelles sont les composantes du Royaume Uni, de la Grande Bretagne et de l'Irlande ;
- situer et nommer quelques capitales, grandes villes, grands fleuves, grandes régions, comtés ou États de ces pays ainsi que les mers qui les bordent ;
- situer et nommer quelques pays de l'Union Européenne et du monde non anglophone ;
- reconnaître et associer à un pays, une région, une ville, quelques paysages naturels ou architecturaux.

2 - L'élève devra être initié à l'histoire par le biais de grands événements, de personnages illustres, de lieux symboliques ayant façonné le monde anglophone contemporain.

3 - L'élève devra être familiarisé avec les différents aspects de la vie courante, notamment avec les usages sociaux, les moments de la journée et de l'année (horaires, repas, calendriers, fêtes...) le cadre de vie (habitat, paysages, nature, animaux...), l'école, les loisirs et les sports, le monde du travail. Ce dernier élément a d'ailleurs été introduit dans le programme lexical de 3ème : il correspond à la maturité de ces adolescents, voire à leurs préoccupations.

4 - On enrichira la connaissance qu'a l'élève des symboles et des emblèmes nationaux, de quelques grandes institutions et des personnalités qui les incarnent, sans se limiter au monde politique. On lui apprendra par exemple à reconnaître certains sigles et abréviations, tels que BBC, CGSE, RSPCA, WWF, UNO, etc. et certains noms propres.

Pour atteindre ces objectifs, chaque fois que cela sera possible, on prendra appui, comme précédemment, sur les connaissances acquises par les élèves au travers de lectures, de films, de voyages et de rencontres et, bien entendu, sur les apports de l'actualité, des autres disciplines et des manuels.

À ce stade, on organisera les connaissances déjà acquises, on les approfondira et on réduira les zones d'ombre en prenant en compte le niveau de la classe. On proposera aux élèves des documents et des situations qui leur permettront de rebrasser ce qu'ils auront appris en amont. Cela permettra d'éviter deux dérives : la réduction de l'apprentissage à la simple répétition de ce qui a été fait les années précédentes et l'accumulation irrationnelle de connaissances, trop pointues pour ce niveau, qui se ferait au détriment de l'objectif de communication. En d'autres termes, on rebrassera en approfondissant, sans reprendre à l'identique. Par exemple, on pourra donner un coup de projecteur sur une région ou une ville à partir de documents de nature diverse (prospectus, photo, affiche, chanson, extrait de roman ou de film de fiction, article de presse, extrait de film documentaire, etc.) qui permettront de s'intéresser aux aspects géographique, touristique, historique, économique du lieu, tout en répondant à l'objectif d'intégration des divers éléments de la langue.

On fera une place grandissante à des documents authentiques en veillant bien sûr à ce que leur contenu soit accessible aux élèves. Ces documents pourront être empruntés à des œuvres de fiction, des pièces de théâtre ; ce pourra être aussi des poèmes ou des chansons. Ainsi, grâce à ces formes de représentation de la réalité du monde anglophone, on pourra solliciter l'imagination des élèves, affiner leur sensibilité, les rendre attentifs à la musique de la phrase anglaise, développer leur mémoire et les entraîner au dialogue. L'article de presse contribuera également à stimuler leur intérêt en montrant que l'apprentissage d'une langue sert à savoir et à mieux comprendre ce qui se passe ailleurs. À ce titre, l'actualité est un outil à ne pas négliger : la sortie d'un film, un fait divers, une élection, une manifestation artistique ou sportive permettront, même avec des élèves de 3ème, d'aborder des notions fondamentales sur les institutions, l'histoire, les comportements, les relations entre les peuples par exemple. De plus, à chaque fois que cela sera possible, on commencera à initier l'élève à la prise de distance nécessaire dans la lecture de tout document, contribuant ainsi à son éducation à la citoyenneté.

ARABE

On se référera aux programmes de la classe de 6ème. On y trouvera pour l'arabe un texte général pour l'ensemble du collège (présentation de la langue, objectifs généraux, orientations pédagogiques, compétences attendues en fin de cycle, contenus culturels). Seuls sont présentés ici les orientations fonctionnelles et les contenus grammaticaux propres à la classe de 3ème LVI.

I - ORIENTATIONS FONCTIONNELLES

Les fonctions langagières proposées pour les classes de 6ème, 5ème et 4ème seront approfondies et développées en classe de 3ème : parler de soi et des autres, échanger "en situation", raconter, décrire.

Le commentaire et la reformulation, l'expression d'une opinion raisonnée, l'argumentation, déjà abordés au cycle central, deviennent en 3è l'objet d'un travail systématique.

● Argumenter

- dialoguer en situation de débat, de litige.

- réagir à l'information, à la question, à la demande, exprimer accord, désaccord, étonnement, dire ce qui est possible, permis, nécessaire, impossible, interdit, dangereux.

- exprimer une opinion, l'ignorance, le doute, la préférence, l'aversion.

- formuler un projet, en débattre.

● Commenter et reformuler

- rendre compte d'une donnée, d'une information, rapporter un discours, sensibiliser à la chaîne du discours rapporté.

- demander et donner des informations sur les documents, la langue, le vocabulaire, etc.

- commenter, porter une appréciation.

- exprimer son opinion, ses sentiments, son accord, son désaccord.

II - CONTENUS GRAMMATICAUX

On distinguera dans ce programme les points qui visent l'obtention d'une compétence "active", (systématisation, capacités en production), et ceux qui visent l'obtention d'une compétence "passive" (sensibilisation, travail en reconnaissance ou selon des besoins ponctuels de communication), destinée à être approfondie en classe de seconde.

COMPÉTENCE " ACTIVE "	COMPÉTENCE " PASSIVE "
<p>A - Morphologie</p> <p>1 - Le verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - les formes augmentées et les mécanismes de leur formation - les verbes au passif <p>2 - Les noms dérivés du verbe</p> <ul style="list-style-type: none"> - les participes et <i>masdar</i> (noms verbaux) des formes augmentées et les mécanismes de leur formation - les noms et participes tirés de racines assimilées, sourdes, concaves <p>3 - Le nom et le groupe nominal</p> <ul style="list-style-type: none"> - le collectif et le nom d'unité - la déclinaison des diptotes (à l'exception des noms propres) - les nombres supérieurs à 99 en dialectal (pratique orale de l'arabe moyen) <p>4 - L'utilisation courante des dictionnaires classés par racines</p> <p>B - Syntaxe</p> <p>1 - La phrase</p> <p>a - la phrase simple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation du passif ; les notions d'agent et de sujet grammatical <p>b - la phrase complexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'expression de la condition (la phrase double) - l'interrogation indirecte - le discours rapporté - la proposition circonstancielle d'état (emploi du <i>wâw al-hâl</i>) <p>2 - Le nom et le groupe nominal</p> <ul style="list-style-type: none"> - le superlatif - la syntaxe des noms exprimant une quantité (<i>kull, ba^cd, etc.</i>), les tournures <i>mâ ... min</i> et <i>man ... min</i> - l'exception - l'annexion de qualification - les compléments d'état, de temps et de lieu - la syntaxe des nombres supérieurs à 99, cardinaux et ordinaux, en dialectal (pratique orale de l'arabe moyen) <p>3 - Le verbe et le groupe verbal</p> <ul style="list-style-type: none"> - approfondissement du régime des verbes (et des noms dérivés) et de l'emploi des prépositions - approfondissement du système aspectuel et temporel - approfondissement des modalisateurs du verbe (verbes inchoatifs, duratifs, d'imminence, emplois de <i>qad, etc.</i>) 	<p>A - Morphologie</p> <p>- idem pour les racines défectueuses</p> <p>3 - Le nom et le groupe nominal</p> <p>- idem en arabe littéral</p> <p>B - Syntaxe</p> <p>b - la phrase complexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'expression de la concession <p>2 - Le nom et le groupe nominal</p> <ul style="list-style-type: none"> - le <i>masdar</i> suivi de deux compléments - en contexte, les compléments absolu, de but, spécifique ... <p>--- > idem en arabe littéral</p>

ESPAGNOL

I - PRÉSENTATION

Au terme de la quatrième année de l'apprentissage de la langue, au moment où s'achèvent les études au collège, les élèves doivent disposer des compétences et des savoir-faire qui les rendent aptes à comprendre et à s'exprimer avec une certaine autonomie indispensable à la poursuite des études en second cycle.

Les compétences de compréhension inscrites au programme du cycle central seront consolidées, complétées et approfondies. Elles s'exerceront sur des énoncés oraux et écrits d'une relative longueur et complexité.

L'accent sera mis sur les compétences d'expression, notamment sur la production d'énoncés oraux et écrits complexes (emploi des articulations logiques du langage).

La motivation, à ce moment de la scolarité particulièrement délicat, requiert que l'on propose aux élèves des documents et des approches diversifiés et renouvelés qui stimulent leur curiosité, soutiennent l'intérêt et contribuent à la formation de leur jugement. Ainsi, on peut entreprendre d'initier les élèves à la lecture cursive d'une oeuvre simple ou de larges extraits, adaptés aux centres d'intérêt des élèves.

Une présentation en termes de savoir-faire linguistiques étudiés en LV 1 au cours des quatre années du collège est donnée à la fin de ce programme. Cette liste est organisée en domaines et illustrée par des expressions, lesquelles peuvent se retrouver dans les différentes rubriques. Pour artificiel que soit ce classement, il permet au professeur un repérage utile des savoir-faire - employés et peut-être partiellement oubliés - lors des trois années précédentes qu'il convient de réactiver au seuil de la classe de 2^{nde}.

Les Documents d'accompagnement illustrant de façon concrète ce programme devront être consultés. On se reportera aux programmes et aux Documents d'accompagnement qui complètent et illustrent les programmes des classes précédentes : ils contiennent également des exemples de mise en oeuvre du présent programme : séquences d'enseignement, travail personnel de l'élève, évaluation, utilisation des technologies nouvelles, etc.

II - COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

Parmi les compétences à acquérir en fin de collège, communes à toutes les langues vivantes, on insistera particulièrement en espagnol sur les compétences suivantes :

Compréhension de l'oral et de l'écrit

On continue d'entraîner les élèves à :

- savoir repérer les éléments pertinents du discours pour rendre compte de la compréhension (cf. programme du cycle central),
- s'appuyer sur ce qui est compris pour en déduire le sens des éléments inconnus.

À partir de cet acquis, on entraîne les élèves :

- à la compréhension de l'oral en écoutant des enregistrements de voix présentant la diversité des accents du monde hispanique et à en rendre compte,
- à déduire le sens de termes inconnus à partir des procédés de formation des mots,
- à porter leur attention sur l'enchaînement des faits, idées, arguments, etc.
- à percevoir l'implicite - ce qui n'est pas dit, ce qui est suggéré, ce qui est caché - de façon à accéder à la compréhension du message,
- à repérer les indices culturels,
- à garder en mémoire les éléments clés du message.

Expression orale et écrite

Les compétences énoncées dans les programmes des classes du cycle central sont reprises et consolidées. On continuera d'exercer les élèves :

- à produire des énoncés corrects du point de vue de l'intonation, de l'accentuation, de la prononciation des phonèmes propres à l'espagnol, du rythme, le débit des messages oraux se rapprochant de la normale.
- à produire des énoncés écrits et oraux construits,
- à s'approprier la langue d'un énoncé écrit ou oral pour rendre compte de faits, de situations, d'idées...,
- à contrôler a posteriori leur expression en se reprenant,
- à dépasser le niveau du constat pour dégager une interprétation motivée, porter un jugement ou une appréciation justifiés.

À partir de cet acquis, on entraîne les élèves :

- à effectuer par écrit des relevés à partir de consignes dont la finalité est de rendre compte oralement du contenu d'une anecdote, d'une situation, d'événements, etc.,
- à reconstituer un message oral à partir de notes prises ou fournies,
- à produire des énoncés plus complets, plus précis, plus nuancés : exactitude dans la relation des faits, précision dans la formulation de la pensée et dans l'expression des réactions, des sentiments...
- à repérer et exploiter les formes caractéristiques de l'écriture d'un texte (images, répétitions, inversions, etc.),
- à mobiliser à bon escient des éléments de langue déjà acquis pour s'exprimer dans une situation nouvelle (ce qui implique un entraînement régulier à la mémorisation),
- à utiliser des stratégies de compensation, et/ou à exprimer un même contenu de pensée de façons différentes,
- à prendre la parole individuellement, en continu, pour rendre compte d'un document écrit, iconographique, audiovisuel.
- à traduire dans un français précis et correct des passages choisis, en particulier lorsqu'ils sont significatifs du fonctionnement propre à chacune des deux langues.

NB : La traduction ne saurait tenir lieu d'entraînement à la compréhension : elle n'intervient qu'à partir du moment où le document est globalement compris.

III - ORIENTATION LEXICALE ET/OU THÉMATIQUE

Les acquis des années précédentes seront évalués, consolidés et élargis au lexique qu'implique l'approche culturelle (Cf. infra).

Au terme de cette quatrième année d'espagnol, l'élève doit disposer du lexique permettant :

● de s'exprimer dans les domaines de la communication courante :

- identité, famille, corps et santé, nourriture, repas, vêtements, maison, environnement, termes topographiques usuels, temps, école, loisirs, fêtes, voyages et moyens de transport, nombres, poids et mesures, monnaies, etc.

Compte tenu du profil de la classe de 3^e qui comporte une initiation au monde du travail, sous la forme de visites ou de séquences d'observation en entreprise, on veillera à l'assimilation du lexique ayant trait aux métiers les plus courants, (ceux pratiqués par les membres de la famille, par exemple) au choix d'un métier et aux projets d'avenir.

● de s'exprimer dans les domaines de l'expression discursive :

- rendre compte de ce qu'il voit, constate, comprend...

- commenter et analyser : argumenter, justifier, réfuter, comparer, émettre une hypothèse...

- exprimer une réaction personnelle, une appréciation, un goût, une sensation, un sentiment.

IV - PROGRAMME GRAMMATICAL

Les acquis du cycle central sont repris et consolidés, en particulier :

Les pronoms personnels : formes et emplois (emphase, possession).

Les emplois des constructions idiomatiques les plus courantes : *gustar, doler, preocupar, parecer, ocurrir...*

Les adjectifs et pronoms possessifs.

Les pronoms et adjectifs démonstratifs.

Les adverbes de lieu et de temps.

Les équivalents de l'indéfini "on" : *se* +verbe, 1^{ère} et 3^{ème} personnes du pluriel, *uno*.

Les pronoms relatifs.

Les verbes réguliers et irréguliers.

L'ordre et la défense.

Régime des verbes les plus usités.

Les emplois de *ser* et *estar*, *resultar*, *quedar*

La subordonnée complétive.

Les subordonnées de cause, de but, de temps, de concession, de condition.

On insiste sur :

L'emploi de *lo* suivi d'un adjectif+ *que*.

L'emploi de *el*+infinitif, *el que*+subjonctif

L'insistance et l'emphase (notamment par l'emploi des pronoms personnels),

La voix active, la voix passive : emploi de *ser*, fréquence de la voix active

Les emplois du passé simple et du passé composé.

L'emploi du futur et du conditionnel de conjecture.

La concordance des temps.

Les aspects de l'action : continuité, réitération, durée, simultanété, habitude, probabilité, conjecture...

Pratique raisonnée de la langue

Comme dans les classes précédentes, la pratique raisonnée de la langue vise à accroître les compétences de compréhension et d'expression des élèves, à approfondir leur formation intellectuelle en leur faisant découvrir une certaine logique de la langue.

À partir d'exemples tirés des textes étudiés en classe, il s'agit de guider les observations des élèves de façon à les aider à construire et à développer leurs capacités de :

- repérer les marqueurs (grammaticaux, syntaxiques) et leur positionnement,

- comparer une expression avec d'autres formes équivalentes,

- induire une règle à partir d'exemples, déduire des applications d'une règle, retrouver en mémoire ou dans des textes connus d'autres applications,

- comparer une expression avec sa formulation en français (traduction) : il s'agit à ce niveau de rendre sensibles les élèves au fonctionnement propre à chacune des deux langues

Une fois explicitées et comprises, les formulations tirées des textes et qui concourent à ces objectifs seront mémorisées de façon à constituer pour les élèves des repères utiles à leur expression, tant orale qu'écrite.

V - APPROCHE CULTURELLE

En classe de 3^e, l'approche culturelle se poursuit dans le même esprit que celui défini pour les classes précédentes. C'est dire que l'attention portée aux faits de civilisation ne donne pas lieu à un enseignement spécifique de savoirs organisés, à une exposition magistrale de "questions de cours". Il s'agit de mettre en évidence, dans les textes et documents authentiques et de toute nature, sans concession aux stéréotypes, des faits de culture significatifs des pays hispanophones dans leur unité et leur diversité. Les domaines évoqués sont les suivants : paysages et cadre de vie, environnement et développement, époques et grands événements, coutumes et comportements, institutions, types sociaux. On aura recours aux productions artistiques, littéraires, scientifiques et techniques adaptés à la maturité des élèves et à leurs centres d'intérêt (contes et légendes, nouvelles brèves, théâtre, tableaux de maîtres, poèmes, photos, bandes dessinées, musiques d'hier et d'aujourd'hui, presse, extraits de films, annonces publicitaires, etc.) Par ailleurs, les représentations socio-culturelles associées à certains termes ou usages lexicaux sont mises en évidence lorsque l'occasion s'en présente : *señorito, campesino, peón, jornalero, terrateniente, abuelita, etc.* Ainsi conçue, l'approche culturelle ne constitue pas un additif à l'étude de la langue. Elle répond à l'attente de nombreux élèves qui trouvent ainsi l'occasion de satisfaire leur besoin d'évasion et leur curiosité, de valoriser les savoirs acquis par ailleurs et en particulier dans d'autres disciplines (français, histoire, géographie, enseignements artistiques...). Elle accroît la compréhension de la langue et étend le champ de son étude et de sa pratique à de nouveaux domaines. Elle entretient et développe l'intérêt pour la pratique de la langue.

PRÉSENTATION EN TERMES DE SAVOIR-FAIRE LINGUISTIQUES DE L'ESPAGNOL (LV1) AU COLLÈGE

À titre d'illustration, on trouvera ci-dessous une présentation de la partie linguistique des programmes des quatre années du collège sous la forme d'une liste de savoir-faire : sont récapitulés un certain nombre d'actes de parole qui permettent la communication courante, les échanges en classe et l'expression de réactions et d'idées personnelles. Cette liste est organisée en domaines et illustrée par des expressions, lesquelles peuvent se retrouver dans différentes rubriques.

Le classement retenu répond à des commodités de présentation : pour artificiel qu'il soit, il doit permettre un repérage utile pour le professeur.

C'est clairement dire qu'il n'implique ni hiérarchie, ni progression grammaticale. Il n'est ni exhaustif ni restrictif : comment en effet répertorier toutes les fonctions de communication, toutes les manières de les réaliser eu égard au nombre infini de situations de communication, d'interlocuteurs, de relations interpersonnelles, à la variété des structures syntaxiques et phonologiques, à la richesse lexicale à la disposition du locuteur ?

On se reportera aux programmes propres à chacune des années du collège pour opérer les choix les plus pertinents en fonction de la classe destinataire car il n'est pas d'enseignement linguistique vivant sans souplesse d'adaptation.

Dans la pratique, les faits de langue -vocabulaire, expressions idiomatiques, formes morpho-syntaxiques- doivent apparaître dans des situations hispaniques et hispano-américaines qui les produisent, les expliquent et en justifient l'emploi.

I - Domaine des relations sociales courantes

Grammaire

Saluer, prendre congé, s'excuser, remercier, exprimer vœux, souhaits, demander, proposer, répondre...

Par exemple :

*Buenas tardes... muy buenas... Hasta luego, hasta mañana, hasta el lunes...
¿Hola! ¿Qué tal? ¿Qué es de tu vida...? ¿Cómo te llamas? ¿Cómo está usted...?
¿Yo? Estoy regular, la mar de bien...*

Les deseo un buen viaje...

*Muchas gracias por... Disculpe, lo siento pero... Quisiera saber quién es...
Oiga, diga, señor, haga el favor... Oye tú, dime, a ver... ¿Qué os parece si...?
Contéstale, por favor... Me preguntaba si... Te pido que...
Entendido... Conforme... Como quieras...
¡Felicidades! ¡Enhorabuena!... ¡Por supuesto!*

Demander, donner des informations relatives à l'identité, la famille, la résidence, le métier...

Par exemple :

¿Cómo se llama usted? Le ponen de apodo... Me llamo... ¿Puede decirme...?

*Soy francés... Soy de Málaga... Vivo en el primer piso... Mi dirección es...
Mi casa está... ¿Quién es este señor...? Es el médico... ¿Quiénes son los de...?
Ésta es mi hermanita... ¿Quién acaba de...? Soy yo, es él ... Yo soy quien ...
Somos quienes...*

¿Cuál es su oficio? ¿Y el suyo...? ¿En qué trabaja...?

Está de enfermera en Madrid... Hace de director en el colegio...

¿Qué número de teléfono tienes? ...

¿De dónde eres?... ¿Cuántos sois?... ¿Qué edad tiene...? ¿Cuál es la dirección de...? ¿Puede usted indicarme... por dónde, cuándo, cómo...?

Genre et nombre, emploi de l'article
Pronoms personnels, pronoms interrogatifs
Conjugaison et emploi de l'indicatif
Emploi de *estar, ser*
Apocope
Tutoiement, vouvoiement
Impératif, enclise du pronom
Pedir, preguntar ; imparfait de l'indicatif
Emplois du subjonctif,

Pronoms personnels, enclise (infinitif)
Tutoiement, vouvoiement
Emplois de *ser, estar*, adjectifs numéraux, apocope
Pronoms et adjectifs démonstratifs
Emphase, diminutifs

Adjectifs et pronoms possessifs de la 3^eme
personne, tutoiement, vouvoiement
Emploi de *estar+de, hacer+de*

Pronoms interrogatifs, prépositions
Conjugaisons du présent (verbes réguliers, à
diphthongue, réfléchis)

II - Échanges d'informations

Demander, donner des informations sur des êtres, lieux, activités, prix..., et les décrire...

Par exemple :

*Mi hermano es alto, rubio, mayor que yo... Mi casa era grande...
Es un buen perro... No es español sino argentino...
Este señor tendrá unos cincuenta años...
La casa de ventanas azules... El reloj de oro...
Voy a llamar a Pedro para... Van a España... Viven en México...
Paso por la calle... Todo por la patria... Lo hago para ti... Estudia para economista... Iban a misa... Vienen a casa...
Está ayudando a su padre...
Este chaval ya es tan alto como su padre... Este coche no corre tanto como aquél...
Trabaja más de lo que puede... Cuanto más me lo explicas, menos lo entiendo...
Estas niñas son francesas, aquellas son españolas... Ese bicho es malísimo...
El piso en que vivo tiene... El libro que tienes... El amigo con quien te llevas tan bien... La película de la que te están hablando...
Los motivos por los cuales ha decidido irse... En un lugar de la Mancha de cuyo nombre...
Aquí se trabaja mucho ... No hay nada... Nadie lo sabe...
No sólo en España sino también fuera de España se le admira...
Son demasiado lentos los trenes...
Mi padre está malo, le duelen las muelas...
Este aparato está roto... La profesora está muy contenta conmigo...
¿ Qué os parece si... ? ¿ A quién llama usted ?...
¿ Cuánto costará... ? ¿ A cuánto está... ? ¿ Qué precio tiene... ? Sale barato...
¿ Qué blusa más bonita llevas !... ¡ Vaya ganga !*

Exprimer la possession, ce qui est propre à chacun ...

Par exemple :

*Esto es mío... Es suyo... Esta casa es la suya... Lo nuestro es lo que se sitúa...
No tengo dinero... Me pongo el abrigo... Me perderé el tren si...
¿ De quién es ese cochazo ?
Madre no hay más que una... Sólo tengo un hermano...*

Demander de redire et de préciser, savoir répondre...

Par exemple :

*Repita, repite por favor... ¿ Puede (usted), podéis volver a indicar... ?
Era lo mismo... Dilo otra vez... Más bien diría que...
¿ Quién ha dicho que... ? Soy yo... Es él... ¿ A quién le toca... ? A mí me toca ...*

Emplois de *ser* (adjectif), apocope
La négation *no... sino*
Futur de conjecture, l'indéfini *uno*
Préposition *a, en, de, por, para*

Omission de l'article
Gérondif
Comparaison
Verbes à diphthongue
Adjectifs démonstratifs, genre et nombre, le superlatif
Pronoms relatifs, conjugaison et emplois du verbe *tener de llevarse*

Régime des verbes
La négation, traduction de l'indéfini "on"

Adverbes de quantité
Emplois de *estar*, construction de *doler*
Participe passé irrégulier
Préposition *a*
Interrogatifs
Phrase exclamative

Adjectifs et pronoms possessifs (3ème personne)
Tutoiement, vouvoiement, le neutre
Le partitif, emploi de l'article défini
Augmentatif, *ser de*
Conjugaison de *tener, poner*, restriction, négation

Formation de l'impératif, conjugaison du présent (type *pedir*), tutoiement, vouvoiement
Formation du passé composé
Emploi du pronom personnel
Emploi de tournures "affectives"

III - Domaine des repères dans le temps et dans l'espace

Repérer dans l'espace (présence, absence, nombre, quantité...)

Par exemple :

*Aquí somos cuatro... Son tan numerosos que... Son tantos los alumnos que no caben en el aula... Unos creen que... mientras que a otros les parece que...
Pocos pueden con... Algunos trabajan en... los demás están en ...
El ochenta por ciento estudia español...
La quinta parte de la cosecha la vendemos a...
Fuimos a visitar varios monumentos entre los cuales destaca...
El señor no está: vuelva usted mañana... Ya no están... Las hay que están fuera... ¿ Cuántas niñas... ? No aparece en ningún sitio...
Sólo somos cinco para llevar a cabo... No somos más que ...*

Situer dans l'espace (indiquer une direction ou un changement de lieu, demander, indiquer un itinéraire, utiliser quelques repères géographiques simples, situer dans un document...)

Par exemple :

*¿ Dónde está Nicaragua ? ... Aquí estamos cerca del centro... Allí iban los que...
¿ Por dónde hay que pasar para... ? Voy a España... Doy una vuelta por...
Al norte de... En el sur de América... Al pie de de la página... Al final del texto...
Se dirigen hacia el sur... Fue desde Palos de Moguer hasta las Antillas...
A la derecha de... Al fondo... La de la izquierda...*

Repérer dans le temps (date, moment précis, durée, délai ...)

Par exemple :

A principio de siglo, a principios del siglo veinte...

Ser + chiffre, numération
Comparaison, indéfinis, adverbes et adjectifs de quantité
Emplois des prépositions

Conjugaison et emploi du passé simple, relatifs
Estar + préposition, place de la négation

Restriction

Adverbe de lieu, prépositions composées
Interrogatifs

Imparfait, passé simple
Obligation impersonnelle

*Estamos a 10 de febrero... Es el dos de mayo... ¿ Cuántos meses dura... ?
A eso de las nueve... A las diez y pico, en punto... Dan las doce...
Llevo dos años estudiando español... Tardo media hora para ir al colegio...
Los sábados no hay clase... Para el jueves, tenemos que estudiar...
Solemos cenar a las nueve y media de la noche...
Antes de cenar... Dentro de unos 6 meses... Desde hace unos años...
A los diez años ya hablaba dos idiomas...
Ya no nos quedaba tiempo para... Todavía no lo hemos visto todo...
Al acercarse, se dieron cuenta de que...*

Évoquer le passé, l'avenir, raconter, établir des liens chronologiques...

Par exemple :

*¿ Cuándo se descubrió América ?... ¿ Qué hicisteis cuando... ?
Lo de la guerra ha sido una tragedia... Has hecho progresos este año...
Recuerdo que ayer dijimos... ¿ Cómo te lo pasaste ?... Nunca fui a Granada...
En aquella época, la gente solía, podía... En cambio, hoy en día ...
De niño, cuando niño, me encantaba... Si hacía buen tiempo, salíamos...
Estaba trabajando cuando le llamaron para...
Ni pudo hacerlo ni lo ha hecho aún...
Acabadas las vacaciones, volvieron a la capital...
No iremos nunca a América...
El domingo que viene iremos... ¿ Cuándo vendréis ?
En cuanto sea posible... Mientras podamos lo haremos...
El día que yo me case... El domingo próximo es cuando iremos a...
Te digo que lo haré... Le dijo que se lo mandaría...
Mientras estoy preparando la comida, ve a comprar... Antes se empezaba a
trabajar muy temprano, ahora sólo empezamos a las...
Primero, al principio, fueron a..., luego, al final, decidieron pasar por...
Así fue como ocurrió...*

IV - Domaine des goûts, des réactions, des opinions personnelles

Goûts, préférences, souhait, comparaison, admiration, désapprobation, regret, reproche, surprise, réaction, opinion personnelle, jugement, sentiment...

Par exemple :

*Estoy contenta, regular... Es estupendo... Es feo... Estoy muy cansado...
Él es el hombre más rico del pueblo... Uno sabe lo que dice ...
Aquí estamos a gusto... Da gusto oír lo bien que cantan... Le interesan las
matemáticas... Lo que a él le gusta es... ¿ Os apetece tomaros un cafecito ... ?
Me hace ilusión ir a París...
No me parece (que sea) acertado lo de... Lo bueno es que... Lo malo era...
Lo raro es que no lo sepas... Parece mentira que...
No estoy conforme con... pues, porque... Votaré por... Estoy a favor de...
Estoy en contra de...
Nada de eso... En absoluto... ¡ Eso sí que no !... Lo siento mucho, pero...
Me he llevado un gran desengaño cuando... Da miedo verlo así...
Quisiera poder... ¡ Quién pudiera ser rico... ! Se me ocurre que podríamos...
¡ Ojalá venga pronto !...
Para mí, es imposible que... Me temo que no lo encontremos... Lamento que*

no lo hayas dicho...

Necesitamos, nos hace falta comprar...

*Me gusta tanto el español como el francés... Es tan alto como... Es menos rico
que... Es como si fueran, estuvieran... En España se suele... mientras que
aquí...*

Formuler une hypothèse, une conjecture, une restriction...

Par exemple :

Lo dirá porque... A lo mejor, quizás, tal vez estaréis, estéis...

Debes de estar harto ya de tanto esperar...

Puede ser que venga esta tarde... a no ser que se lo prohiban...

Iremos a la playa con tal que no llueva...

Si lo dice, es que... será que... Si pudiera..., iría..., compraría...

Como no te calles...

De no venir tú, no iré... De ser rica, me compraría, me compraba esa moto...

Emplois de *ser* et *estar*
Expression de l'heure
Emploi de *llevar* + gérondif
Emplois de l'article, le partitif
Emploi de *soler*
Prépositions, adverbess
Emploi de l'adverbe *ya*
Le passé composé, l'indéfini, la négation
Al + infinitif

Conjugaisons du passé simple, du passé composé,
du subj.présent; emploi du passé composé, de *lo de*
Emploi du passé simple
Démonstratifs, emploi de *soler*
De + nom (temps), *si* + indicatif
Emplois de l'imparfait et du passé simple
Emplois du passé simple et du passé composé
Proposition participe
Conjugaison du futur
Place de la négation, préposition *a*
Subordonnée au futur
Emphase
Concordance des temps
Indéfini, subordonnée de temps, impératif
Restriction
Prépositions, adverbess de temps
Emphase

Emplois de *ser* et *estar*, le superlatif
Emploi de l'indéfini *uno*
Emploi de *lo... que*
Emplois et constructions de *gustar*, *apetecer*,
parecer...
Le neutre *lo*
Emploi du subjonctif
Régime des verbes, emploi de *estar*

Expression du souhait et du regret, constructions
"affectives" conjugaison du conditionnel
Subordonnée complétive, conjugaison et emploi
du subjonctif

Construction de l'infinitif, régime des verbes
Subordonnée comparative, le comparatif, emploi du
subjonctif imparfait

La conjecture, l'éventualité, emploi de l'indicatif
et du subjonctif
Conjugaisons du futur, du subjonctif présent,
et emplois
Restriction, pronoms personnels de la 3ème
personne singulier et pluriel
Subordonnée de condition : le potentiel, les irréels
Como suivi du subjonctif
De + infinitif

V - Aspects de l' action

Parler de ce qu'on fait, sait faire, de ce qu'on a fait, vient de faire ou fera ...

Parler de ce qu'on est en train de faire, continue de faire, de ce qu'on recommence...

Par exemple :

Están durmiéndose, están tocando la guitarra, siguen trabajando en el mismo lugar ... ¿ Cuántas horas llevas esperando ?...

Van caminando despacio... Conforme iba hablando, yo tomaba apuntes...

Se suele llamar antes de entrar... Aquí se trabaja demasiado... Estamos preparando una fiesta... Ha vuelto a decir que... Otra vez dijo que...

Parler de ce qu'on devient...

Par exemple :

Se puso furiosa al darse cuenta de...

Se ha hecho rico vendiendo... ¿ Qué ha sido de Fulanito... ?

Eso lo ha vuelto loco de contento... Llegó a ser alcalde de su pueblo...

Al verlo, se quedó atónito...

Parler de ce qu'on est tenu de faire, de ce qui est permis, possible, interdit, impossible ...

Par exemple :

El lunes, tendremos que pasar por... Eso, hay que saberlo ... Uno debe estudiar para aprobar...

Es imprescindible llegar cuanto antes para... Resulta difícil hacer tantas cosas en tan poco tiempo... Es preciso darse prisa... Es fácil contestar...

Está prohibido pasar...

No les permiten que se vayan antes de...

Les daría miedo que nos fuéramos solos...

Emplois du gérondif, enclise au gérondif

Simultanéité

Expression de l'indéfini, emploi de *soler*
La réitération (*volver a, otra vez*)

Conjugaison du passé composé, du passé simple

Emplois de *hacerse, volverse, ser de, ponerse, quedar*

L'enclise, obligations personnelle et impersonnelle
Emploi de l'indéfini *uno*

Construction de l'infinitif, emploi de *resultar*

Subordonnée complétive, emploi du subjonctif
Concordance des temps

VI - Domaine de l' action exercée sur autrui

Injonctions, suggestions, conseils, encouragements, mises en garde, influence exercée sur autrui...

Par exemple :

¡ Ojo con... ! ¡ Cuidado con... ! ¡ Haz el favor de traerme... ¡ Estate quieto !...

Pongan atención, fijaos en... Piénsatelo...

No os marchéis... Vengan dentro de una hora y se lo diré...

Yo que tú, no lo haría...

¡ A dormir ! ¡ Callarse !

Quiero que vayas... Te digo que calles... Te pido que me contestes cuanto antes... Les rogamos nos comuniquen esta información para...

Nos ha dicho que hagamos ... Os aconsejo que no lo digáis a nadie...

Se lo ha dicho para que lo sepa (n)...

De tanto trabajar, caerás enfermo...

Quisiera que vinieran en verano... Te dije que te callaras...

Le dije que no creía que fuera conveniente...

El alumno fue castigado por llegar tarde...

Me preocupa la salud de mi madre...

L'ordre et la défense

Emploi des pronoms personnels, enclise

Emploi de l'infinitif

Subordonnée complétive

Conjugaison du subjonctif présent

Subordonnée de but, tutoiement, vouvoiement,
3ème personne du singulier et du pluriel

Emploi de *de tanto*

Concordance des temps

Conjugaison du subjonctif imparfait

Voix passive, *por* + infinitif

Substitution de la voix passive

VII - Domaine de l' expression discursive

Rendre compte de ce que quelqu'un dit, pense, ressent, fait.

Justifier, commenter, opposer, apprécier, exprimer son accord, son désaccord, nuancer...

Par exemple :

Me (le) parece acertado pues... porque, en efecto... ya que... Según dicen...

Valiéndose de estos ejemplos ...

A pesar de todo, sigo pensando que...

No estoy conforme con ... a no ser que me lo demuestren...

Por más que se lo repitas, no te hace caso... Por mucho que se lo repitiese, ni le hacía caso...

Lo digo por... porque... No me parece que haya que hacerlo...

Aunque se lo repiten, no se lo cree... Aunque fuera verdad... Si

fuera verdad, no habría... Allí creen que... mientras que para nosotros...

Ante todo, ante tal dificultad, no se puede... Por lo tanto...

Por eso... Entonces... En cambio... Sin embargo... Así y todo...

Conjonctions de subordination

Restriction, concession

Emplois et conjugaisons des temps du subjonctif

Concordance des temps

Subordonnée complétive

Pronoms personnels

Subordonnée comparative

HÉBREU

I - INTRODUCTION

L'apprentissage d'une langue vivante est un processus continu qui ne s'achève pas, loin de là, avec la dernière classe du collège. Dans la mesure où elle complète l'acquisition des savoirs de base destinés à garantir aux élèves une relative autonomie dans le maniement de la langue étrangère étudiée, la classe de troisième constitue assurément un point d'arrivée ; mais elle est en même temps un point de départ, tant pour les élèves qui continueront au lycée l'étude de cette langue que pour ceux qui la reprendront ultérieurement, dans le cadre d'autres formations. Elle représente ainsi un moment important de l'apprentissage.

Le programme d'hébreu de troisième LV1 a pour but de compléter ceux des années précédentes, de manière à fournir aux professeurs et aux élèves des indications précises sur ce qui est considéré comme un niveau minimal de compétences, niveau qu'il convient d'atteindre si l'on veut poursuivre ou reprendre l'étude de la langue dans de bonnes conditions. Ces compétences sont d'ordre linguistique, culturel et méthodologique, et doivent assurer aux élèves les moyens d'une communication satisfaisante.

Les compétences linguistiques qui reposent sur la combinaison des quatre activités langagières (compréhension et expression orales, compréhension et expression écrites), sont exposées dans les programmes grammatical et fonctionnel, ainsi que dans le lexique. Le programme grammatical comporte un certain nombre de notions nouvelles, mais il appelle en permanence à la reprise de ce qui a été enseigné les années précédentes (en particulier le cycle central) et a pu être oublié. Le programme fonctionnel propose différentes possibilités d'enrichissement des énoncés, qui deviennent de plus en plus complexes et diversifiés. Le lexique d'environ mille mots, couvre l'ensemble des classes du collège ; en ce domaine encore, la classe de troisième doit tout à la fois consolider et enrichir les connaissances acquises.

Les compétences culturelles permettent aux élèves d'appréhender non seulement les modes de vie et les réalités concrètes d'Israël, pays dont ils étudient la langue, mais aussi les données historiques qui aident à comprendre dans quel cadre et dans quelles circonstances se sont développées la langue et la littérature qu'elle véhicule. L'enseignement de la civilisation, toujours étroitement lié à celui de la langue, peut en outre donner l'occasion d'une ouverture sur d'autres disciplines enseignées en troisième, comme l'histoire contemporaine.

Les compétences méthodologiques, enfin, qui donnent à l'élève les moyens d'accéder à une certaine autonomie, correspondent à celles des autres langues vivantes. Les documents d'accompagnement en préciseront les modalités particulières à la discipline.

Ainsi, le programme de troisième LV1 permet de poursuivre les objectifs déjà exposés pour les années précédentes : approfondir et diversifier les possibilités d'expression orale et écrite, de manière à donner aux élèves les clefs d'une communication authentique et vivante en langue hébraïque.

II - OBJECTIFS

On se référera à l'introduction générale aux programmes de collège, langue vivante 1, qui précise le niveau de compétences que doivent acquérir les élèves de troisième à l'issue de leurs années d'apprentissage en collège.

La classe de troisième a pour fonction de consolider et d'approfondir la maîtrise des éléments de langage enseignés en sixième et au cycle central. Dans le but d'enrichir la gamme de savoirs et savoir-faire et de préparer à la scolarité au lycée, on s'efforcera durant cette dernière année de collège, d'introduire quelques textes de la littérature israélienne authentiques ou remaniés ainsi que quelques extraits de presse faciles. Une liste indicative de ces textes sera proposée dans les documents d'accompagnement. Il est conseillé de choisir dans un premier temps des textes dialogués plus accessibles aux élèves.

III - PROGRAMME

3.1 Fonctions de communication

Le programme fonctionnel comporte peu de nouvelles fonctions par rapport aux programmes de sixième et du cycle central. En revanche, certaines des fonctions qui ont déjà été abordées précédemment sont enrichies par de nouvelles formulations plus complexes.

3.1.1 Relations sociales courantes

SAVOIR-FAIRE	FORMULATION	RÉFÉRENCE À LA GRAMMAIRE
<p>- établir le contact : adresser la parole à quelqu'un, mettre fin à une conversation, saluer, prendre congé.</p>	<p>בוודך הבא טוב לדאונן אונדך שלום ולהתראות ושמור על קשר. חתקשה, תצלצל. דרישת שלום חמה לי... שלום וברכה. כל טוב !</p>	<p>Conjugaison au futur. Futur à valeur d'impératif.</p>
<p>- demander des nouvelles de quelqu'un ou donner de ses nouvelles.</p>	<p>איך אתה מרגיש ? מה חדש אצלך ? מה אתך ? מה העניינים ? האם חוא/היא בסדר ? אני רוצה לדעת מה שלומך/שלומה.</p>	<p>Interrogation directe et indirecte. Flexion des prépositions (אתי, אצל). Flexion des noms courants.</p>
<p>- demander ou répondre poliment.</p>	<p>סליחה אדוני/גברתי, את/ה יכול/ה להגיד לי... ? אפשר לקבל... ? תעביר לי... בבקשה. אתה מוכן לעזור לי ? אולי אתה יכול לעזור לי ? אפשר לבקש ממך... ? רציתי לבקש ממך... תעשה לי טובה... אם לא קשה לך, אתה יכול... חייתי רוצה... ברצון. על לא דבר. ללא ספק. בהחלט.</p>	<p>Flexion des noms courants. Flexion des prépositions (plus particulièrement -ל et -מן). Infinitif complément d'adjectif ou d'invariable. Forme composée du passé pour exprimer une atténuation polie.</p>
<p>- s'excuser.</p>	<p>אלף סליחות. אני מצטער, אני מבקש סליחה, אני ממש מתנצל על מה שקרה.</p>	
<p>- remercier.</p>	<p>אלף תודות, המון תודות, נורא תודה, תודה על הכל. אני מודה לך מאוד. אני רוצה לחזור לך.</p>	

<p>- exprimer des vœux, des souhaits.</p>	<p>כל טוב תשמור על עצמך, תהיה בריא תעשה חיים, תבלה יפה ! הג שמח, אני מאחל לך שנה טובה. רפואה שלמה ! אלק ברכות ! יהיה טוב ! אני מקווה שניפגש. אני מקווה שהכל יהיה בסדר.</p>	<p>Principale exprimant un souhait suivie d'une complétive au futur.</p>
<p>- proposer</p> <p>- téléphoner, maintenir le contact, faire patienter.</p>	<p>אני מציע ש....</p> <p>שלום, רחוק נמצא ? אפשר לקבל את רחוק ? בבקשה ! נא לחמתין, בבקשה לחמתין, רגע בבקשה, רק רגע. מי מדבר ? מי רוצה אוחו ? מי מבקש אוחו ?</p>	<p>Phrases interrogatives. נא on בבקשה suivis de l'infinitif. Flexion de la préposition אה.</p>
<p>- écrire une lettre</p>	<p>לדויד חימר... הברים יקרים... לדויד שלום רב... שלום וברכה... שלך, ביחידות רבה, בברכה, בכבוד, בתודה מראש.</p>	

3.1.2 Échange d'informations

SAVOIR-FAIRE	FORMULATION	RÉFÉRENCE À LA GRAMMAIRE
<p>- se présenter, présenter quelqu'un</p> <p>- demander et donner des informations relatives à une autre personne sur son identité, sa résidence, son métier, son origine, ses activités, etc.</p> <p>- demander ou donner des informations sur un objet, une situation, une conversation en cours, un document.</p> <p>- demander ou donner une explication.</p>	<p>תכיר/תכירי/תכידו את ודיד בבקשה נא להכיר, זה דויד. אני שמח להכיר לכם את דויד.</p> <p>אני רוצה לדעת מי הוא, מאין הוא בא, אימה הוא גר, מה הוא עושה. אתה יודע אם הוא עובד ? מזו הגיל שלו ? הוא בגיל שלי. באיזה גיל הוא התחיל לעבוד ? הבחור שישב שם הוא הבן דוד שלי. האיש שעליו דיברתי רופא. העיר שממנה הוא בא קטנה מאוד. על מה מדובר ? במה העניין ? מדובר על</p> <p>מה מירוש הדבר ? מה זאת אמרת ?</p>	<p>Le futur à valeur d'impératif. כי suivi de l'infinitif.</p> <p>Interrogation directe et indirecte.</p> <p>L'équivalent du possessif : la préposition של fléchie.</p> <p>Propositions relatives : le pronom relatif simple et le pronom relatif composé (avec pronom de rappel).</p> <p>Le מוּעַל de verbes courants.</p> <p>État construit.</p>
<p>- parler de ce qu'on a ou pas, de ce qu'on voudrait avoir.</p> <p>- poser des questions ou parler de ce qu'une autre personne possède ou pas.</p> <p>- indiquer une quantité ou une intensité.</p> <p>- procéder à des échanges.</p> <p>- demander ou donner un objet.</p>	<p>הייתי רוצה לקבל... של מי הספר הזה ? למי שייך הספר הזה ? הוא שייך ל- ...</p> <p>יש המון אנשים כאן. יש לו מעט כסף. הוא התלמיד הכי טוב בכיתה.</p> <p>אני מבקש ממך... אפשר לקבל ... תביא לי... אפשר לקנות ממך...</p>	<p>La forme composée du passé (הייתי + participe présent du verbe).</p> <p>Le pronom possessif</p> <p>Adverbes de quantité.</p> <p>Utilisation de הכי comme superlatif de supériorité.</p> <p>Prépositions fléchies (-ל et -מן).</p> <p>Infinitif complément d'adjectif ou d'invariable.</p> <p>Futur à valeur d'impératif.</p>

3.1.3 Les repères dans l'espace et le temps

SAVOIR-FAIRE	FORMULATION	RÉFÉRENCE À LA GRAMMAIRE
<p>Situer dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> - parler de la présence, de l'absence. - demander une information sur un lieu, la manière de s'y rendre. - répondre à une question sur un lieu, situer un lieu. - indiquer une direction, un itinéraire. - décrire un changement de lieu. - utiliser des repères géographiques; décrire quelques réalités d'Israël. - décrire un document iconographique. 	<p>הוא נמצא בבית. איננו בבית, הוא אינו. הוא נוכח. הוא חסר.</p> <p>איפה יש כאן/פה דואר ? הדואר רחוק מפה ? הדואר קרוב לפה ? איך אפשר להגיע ל... ? אפשר ללכת בדגל עד... ? מה הדרך הקצרה ביותר להגיע ל... ? אתה הולך לכיוון הים. זה לא רחוק מפה. זה ממש קרוב ל... לך ישר ישר. לך קדימה ! תפנה ימינה/שמאלה. אתה נוסע צפונה/דרומה. הגליל הוא בצפון ישראל והנגב הוא בדרום. אתה נוסע צפונה. ליד העיר טבריה, נמצאת הכינרת. מקדימה/וברקע אפשר לראות... בחלק הקדמי/האחורי מצד ימין/מצד שמאל יש... במרכז התמונה...</p>	<p>Flexion de la particule אין.</p> <p>Interrogatifs de lieu. Compléments circonstanciels de lieu (prépositions adéquates). Adverbes de lieu. Comparatif et superlatif. Infinitif complément d'adjectif ou d'invariable. Impératif. Futur à valeur d'impératif. Le suffixe de direction ה .</p>

<p>Situer dans le temps - poser une question sur un horaire ou une date et y répondre.</p> <p>- poser une question à propos d'un événement présent passé ou futur et y répondre. - établir des liens chronologiques : exprimer l'antériorité, la postériorité, la simultanéité.</p> <p>- s'enquérir de la durée ou indiquer une durée.</p> <p>- exprimer le futur proche.</p>	<p>באיזה תאריך הוא יסע ? באיזו שעה הוא עוזב ?</p> <p>באיזה יום / באיזה תורש/באיזו שנה זה קרה ? מאז המלחמה הוא לא עובד. מהמלחמה ועד היום, הוא לא עובד. באותו זמן... כמון ש... , ברגע ש... בשעה ש... כמה זמן זה לוקח להגיע ל... ? כמה זמן נמשך השיעור ? הוא נמשך שעותיים. במשך כמה זמן הוא דיבר ? הוא דיבר במשך שעותיים. הוא דיבר במשך כל הסרט. ממתי ועד מתי... ? אני עומד לצאת</p>	<p>Interrogatifs.</p> <p>Conjugaisons au présent, passé, futur. Compléments circonstanciels de temps et emploi des prépositions : ב-, מ-, ל-, מאז, במשך, עד. אותו, אותה, אותם, אותן, employés comme démonstratifs avec nuance d'identité. Expression de la simultanéité à l'aide de subordinées de temps. Expression de la durée Futur immédiat : le verbe לעמוד suivi de l'infinitif.</p>
--	---	--

3.1.4. Expression de réactions personnelles et de goût

SAVOIR-FAIRE	FORMULATION	RÉFÉRENCE À LA GRAMMAIRE
<p>- décrire son état physique ou moral. - indiquer une préférence, exprimer ses envies.</p> <p>- décrire ses impressions sur un lieu, une situation.</p> <p>- exprimer l'accord ou le désaccord, accepter, refuser.</p>	<p>טוב לי, לא טוב לי. אני מרגיש לא טוב היום. מוטב ש... מתחשק לי ללכת לקולנוע. בא לי ללכת לקולנוע (לשון דיבור). זה מתאים לך הצבע הזה מתאים לך. נמלא נהדר זה משגע שיגעון ! איזה מקום נורא איש נורא ! איזה מצב עצוב ! נכון, אין בעיה, יפה זה נראה לי, זה נשמע לי טוב. זה לא נכון. לא בדיק. אני מצטער אבל אני לא יכול להסכים אתך. קשה לי להסכים אתך. אתה לא צודק. מה פתאום ! מה אתה מדבר ! זה לא יכול להיות. אני חושב שאתה מגזים. זה לא מתאים לי.</p>	<p>Tournures impersonnelles : adjectif ou verbe suivis de la préposition ל- fléchi.</p> <p>Adjectif interrogatif איזה employé dans des phrases exclamatives. Subordonnées complétives. Flexion de la préposition (את). אתך.</p>

3.1.5. Exprimer une opinion, se justifier

SAVOIR-FAIRE	FORMULATION	RÉFÉRENCE À LA GRAMMAIRE
<p>- dire ce qu'on pense ou demander à un interlocuteur ce qu'il pense d'un objet, d'une personne, d'une situation etc.</p>	<p>לדעתני... לפי דעתי... אני מבין ש-... אני מאמין ש-... אני בטוח ש-... ברור ש-... ידוע ש-... נראה לי ש-... נדמה לי ש-... איך ספק ש... מה אתה חושב על ... ? מה דעתך ... ?</p>	<p>Principale suivie d'une complétive.</p>
<p>- exprimer des réactions affectives : admiration, surprise, indifférence, désapprobation, reproche.</p>	<p>איזה יופי ! זה מקסים ! שיגעון ! משוע ! כל הכבוד ! אני לא מאמין ! איך הפתעה ! איך יכול להיות ! בחיי ! אל תשאל/תשאלו ! איך שאלה ! לא איכפת לי לא משנה.</p>	<p>Phrases exclamatives.</p>
<p>- se plaindre d'une situation.</p>	<p>זה לא בסדר. אני לא יכול יותר. הגל מאוד. זה לא מתאם הן בעיניי. אני חושב ש...</p>	<p>Expression de la défense.</p>
<p>- justifier une opinion. - exprimer l'intention. - demander un conseil - conseiller, déconseiller.</p>	<p>מה אתה מתכוון לעשות ? הייתי רוצה לשאול אותך בקשר ל-... אני רוצה להתייעץ איתך. אני מציע לך... במקומך הייתי עושה אחרת.</p>	<p>Principale suivie d'une complétive. Forme composée du passé (היה + participe présent du verbe) pour exprimer l'atténuation polie.</p>
<p>- exprimer une condition réalisable ou non.</p>	<p>אם תבוא אלי, נלך לקולנוע. אילו באת/היית בא בזמן, היינו הולכים לקולנוע.</p>	<p>Les propositions conditionnelles exprimant le potentiel (avec אם) ou l'irréel (avec אילו).</p>

3.1.6. Exprimer des volontés, des interdictions ou des souhaits

SAVOIR-FAIRE	FORMULATION	RÉFÉRENCE À LA GRAMMAIRE
<p>- exprimer une volonté ou un souhait.</p> <p>- donner un ordre, exprimer une interdiction.</p>	<p>אני רוצה שהוא יבוא. אני מבקש ממך לבוא. אני מקווה שתכל יהיה בסדר. אני מקווה שהוא יבוא בזמן.</p> <p>בוא הנה ! לך מפה ! חכה רגע ! תפסיק לדבר ! בוא ניסע ! בוא נלך ! אל תבוא ! אל תיגע לשם. לא לעשות כך.</p>	<p>Principale comportant un verbe exprimant une volonté ou un souhait suivie d'une complétive au futur.</p> <p>Flexion de la préposition מן.</p> <p>L'impératif. Le futur à valeur d'impératif.</p> <p>L'utilisation du verbe לבוא à la deuxième personne du singulier de l'impératif suivi du futur.</p> <p>L'expression de la défense (אל + futur).</p>

3.1.7. Les modalités de l'action

SAVOIR-FAIRE	FORMULATION	RÉFÉRENCE À LA GRAMMAIRE
<p>- émettre une hypothèse, une possibilité.</p> <p>- exprimer un regret.</p> <p>- exprimer l'obligation.</p>	<p>אולי הוא יבוא, ייתכן שלא ניסע השנת. יכול להיות שהם בקולטנו.</p> <p>הוא לא בטוח שהוא יבוא. אני תושבת שהוא יבוא. חבל שלא באתם ! אילו באתם בזמן, היינו הולכים לתיאטרון.</p> <p>הוא מוכרח לעבוד. אני חייב ללכת.</p>	<p>Principale suivie d'une complétive.</p> <p>Concordance des temps.</p> <p>Les propositions conditionnelles introduites par אם ou אילו.</p>

3.1.8. Expression discursive

SAVOIR-FAIRE	FORMULATION	RÉFÉRENCE À LA GRAMMAIRE
<p>Rendre compte de ce que quelqu'un fait, dit ou pense.</p>	<p>הוא אמר לי שהוא לא מרגיש טוב. הוא אמר לי שהוא לא יבוא. הוא רוצה שנלך אליו. ראיתי אותו עובר ברחוב. הוא חושב שהוא בסדר. אני לא יודע אם אבוא. הם שואלים אם הם מוכרחים לבוא.</p>	<p>Principale suivie d'une complétive.</p> <p>Concordance des temps.</p> <p>Interrogation indirecte.</p>

3.2. Programme grammatical

3.2.1. Morphologie

3.2.1.1. Morphologie nominale

Flexion des noms féminins (חברותה) et masculins (מכתבי) au pluriel.

Reconnaissance des formes fléchies des noms de nombre (שלושתם etc.).

Formes fléchies des prépositions : תחת, לפני, כמו, בין, בגלל, אחרי.

Flexion du pronom réfléchi עצמי et de l'adjectif כל (כולי).

Flexion de la particule אין.

L'élève devra pouvoir identifier l'état construit des noms de nombre au masculin (שבעת אלפים) et au féminin (שבע מאות). Pour ces formes, on ne demandera pas plus qu'une connaissance passive.

Formation des noms d'action du פָּעַל (XXIXa), du פִּיעֵל (XIXuX) et du חִפְעִיל (haXXaXa).

3.2.1.2. Morphologie verbale

On reprendra et complétera l'apprentissage des verbes réguliers au présent, passé, futur, infinitif de toutes les conjugaisons actives ainsi qu'au נִפְעֵל. Par ailleurs, l'élève sera en mesure de reconnaître et d'identifier le présent des deux conjugaisons passives פִּועֵל et הוֹפְעֵל et de les utiliser pour les verbes les plus courants (מחמן, מיכן, מדובר).

Connaissance passive des impératifs autres que ceux des verbes les plus courants, déjà abordés en sixième.

Parmi les verbes irréguliers, on privilégiera ceux à seconde radicale ו et י (du type קום et שׂיר), à troisième radicale ה (du type שחה), à troisième radicale ו et ע (futur en a du type שמתע et פחה), les futurs en a des verbes courants (אלמד). Outre le פָּעַל, les conjugaisons à connaître sont les conjugaisons actives (פִּיעֵל, חִפְעִיל) et le חִתְפְּעֵל : on s'attachera de manière générale aux formations les plus courantes (par exemple le חִפְעִיל des verbes à première radicale י : הוציא, הוריד ou le verbe נוולד. On enseignera également le futur פִּיעֵל des verbes irréguliers usuels : אקח, אהן, אטע, אלך etc.

3.2.2. Syntaxe

3.2.2.1. Pronoms et adjectifs

Emploi du pronom réfléchi לעצמי, בעצמי, את עצמי, et du pronom réciproque זה את זה, זה לזה, זה מזה.

Les démonstratifs : le démonstratif lointain : הן, הן, הן, הן.

Emploi de אותן, אותם, אותה, אותו comme démonstratif avec nuance d'identité.

3.2.2.2. Emploi des formes verbales

Expression de l'ordre à la seconde personne : usage du futur (תספיק לדבר) et de l'impératif (חכה רגע).

Expression de la défense (אל תקום).

Reconnaissance passive des différences d'emploi de la forme du נִפְעֵל et du פִּעוּל :

החלון שבור/החלון נשבר על ידי הילדים.

Emploi des formes périphrastiques exprimant une atténuation polie : וזייתי רוצה.

3.2.2.3. La coordination et les autres éléments d'articulation du discours

Emploi de מצד אחד... מצד שני, גם... וגם, זאת אומרת כלומר, הן... מ, לעומת זאת, ואילו, אלא, לא... ולא... בכל זאת, לכן, קודם כל, בדרך כלל.

Emploi des négations אף פעם לא et אף אחד לא.

3.2.2.4. La subordination

Complétives au participe présent après des verbes de perception (אני רואה אותו עובד ברחוב).

Subordonnées relatives avec prépositions : הבית שבו אני גר, חכיסא שאתה יושב עליה.

Subordonnées de temps : révision générale des structures apprises au cycle central, auxquelles on ajoutera les locutions : כל מעם ש-, בזמן ש-, כול עוד, לאחר ש-, עד ש-.

On sensibilisera les élèves à l'emploi des temps (futur après עדי ש-) et à l'expression de la modalité par le futur (là où le français utilise un subjonctif : תוא רצה שתבוא) ainsi qu'au contraste entre les structures française (après avoir mangé, je suis sorti) et hébraïque (אחרי שאכלתי, יצאתי).

Subordonnées de but introduites par כדי ש-.

Subordonnées de comparaison introduites par כפי ש-.

Subordonnées de condition introduites par אם (expression du potentiel) et אילו (expression de l'irréel).

Subordonnées concessives introduites par אמילו אם ש-, אף על פי ש-.

3.2.2.5. Style direct et indirect

Concordance des temps (הוא אמר שהוא רצה לבוא/הוא אמר שהוא רצה לבוא).

Il convient d'attirer les élèves sur la différence entre la concordance des temps en français et en hébreu (Il a dit qu'il viendrait demain/מחר יבוא).

Intérogation indirecte (הוא שואל אם יקרה שיעור. הוא רצה לדעת מתי יבוא תאושבות).

3.2.3. Niveaux de langue

A partir des problèmes de norme (utilisation de הבן-יוד etc.) et d'expressions familières que certains élèves ont pu entendre et retenir lors de séjours en Israël, on mentionnera les niveaux de langue de l'hébreu israélien : niveau soutenu et niveau parlé.

On mettra en particulier l'accent sur la différence entre des tournures familières, critiquées par les puristes mais tolérées dans le langage parlé courant (ex : העץ הכי ישר לך את הספר, שלוש גנות) et des tournures véritablement incorrectes (ex: שקל, מאיטה...).

3.3. Approche culturelle

Ce programme est essentiellement axé sur le vingtième siècle et les cours d'histoire dispensés par ailleurs aux élèves de troisième. Il comporte trois parties, ce qui peut paraître fort ambitieux, mais le professeur s'efforcera de n'en présenter que les grandes étapes en particulier en ce qui concerne la création de l'état d'Israël, en établissant, toutefois, les parallèles qui s'imposent avec les cours d'histoire. Il n'est bien sûr pas question d'approfondir les différents points, mais de tracer les principaux axes de ce qui sera développé ultérieurement, au cours du second cycle. Les deuxième et troisième parties de ce programme pourront être abordées à travers des textes, des données statistiques et les événements de l'actualité.

3.3.1 Histoire d'Israël

- de la déclaration Balfour à la création de l'état, le contexte de 1914 à 1947 : l'attitude de la Grande Bretagne, les vagues d'immigration, la réaction des Arabes.
- l'ONU et le partage de la Palestine
- la guerre de 1948
- le Yishouv pendant la deuxième guerre mondiale.

3.3.2 Multiples visages de la société israélienne

- les communautés religieuses du pays : juive, musulmane, chrétienne, druze, etc.
- les composantes de la population israélienne et la diversité des patrimoines culturels.

3.3.3. Brève présentation de la vie politique israélienne

- l'organisation du système politique (président, premier ministre, Knesset)
- les principaux partis.

3.4. Lexique

Afin d'aider les enseignants dans l'élaboration des sujets du diplôme national du brevet des collèges, le lexique présenté comporte environ mille mots qui couvre les quatre années du collège. Ce lexique n'est pas organisé par thème, comme dans le programme de langue vivante 2, mais par ordre alphabétique ; y figurent également les termes grammaticaux. Les verbes sont donnés au passé, 3ème personne du masculin singulier.

Ce lexique ne prétend pas à l'exhaustivité, il se veut plutôt un guide pour le professeur qui demeure libre d'y ajouter ce qu'il souhaite en fonction des besoins particuliers de la classe. N'y sont pas intégrés les chiffres, tant ordinaux que cardinaux, ni les jours de la semaine ou les noms de mois du calendrier civil. N'y figurent pas non plus les états construits : l'enseignant les forgera à partir des différents substantifs.

Sont proposées par ailleurs deux listes complémentaires : l'une contient un choix de termes nécessaires à l'enseignement de la civilisation juive et israélienne, l'autre les principaux toponymes de la géographie israélienne.

	אנגלית	או (מאו)	⊗
בבקשה	אנגלית	או (מאו)	⊗
בגד	אנחנו	אח	
בגלל	אני	אחורי	אב
בדיוק	אננס	אחות	אבא
בדיקה	אסור	אחר	אבד
בדק	אסף	אחר	אבוקדו
בדרך-כלל	אָף	אחרון	אבטיח
בהיר	אפה	אחרי	אביב
בובה	אפור	אחרי-כן	אבל
בוודאי	אפילו	אחר-כך	אבן
בול	אף-על-פי ש-	איזה , איזו	אגדה
בוקר	אפשר , אי-אפשר	איחור	אגס
בחור , בחורה	אצבע	איחל	אדום
בחינה	אצל	איחר	אדון
בחר	ארוחה	איך	אדם
בטח	ארוך	איכפת ל	אדמה
בטחון	ארון	אילו	אהב
בטוח	ארז	אילן	אהבה
בטן	אריה	אין	או
ביחד	ארץ	איפה	אוויר
בילה	אש	איש , אישה	אוזן
בין	אשכולית	אכל	אוטובוס
ביצה	אָת	אָל	אוכל
ביקור	אָת	אָל	אולי
ביקר	אתה	אלא	אולפן
ביקש	אתם	אָם	אוניברסיטה
בירה	אתמול	אָם	אוניה
בישל	אתן	אמא	אופנה
בית		אמבטיה	אופנוע
בית-חולים	⊕	אמצע	אופניים
בית-כנסת	בא	אמת (באמת).	אורז

דתי	Ⓓ	Ⓔ	בית-קפה
	דאג	גב	בית-ספר
Ⓙ	דבר	גבוה	בכה
האם	דבש	גבול	בכל-זאת
האמין	דג	גבינה	בכלל
הבדל	דגל	גבעה	בלונדיני
הבטיח	דואר	גבר , גברת	בלי
הביא	דוב	גג	במקום
הביט	דוגמה	גדול	במשך
הבין	דוד , דודה	גדל	בן
הגיד	ד.ק.א	גוף	בן-אדם
הגיע	דומה	גופייה	בן-דוד
הדליק	די (מדי)	גזר	בנה
הוא	דיאטה	גיאוגרפיה	בניין
הודה	דיבר	גיטרה	בגנה
הוזה	דייל , דיילת	גינגי	בנק
הופיע	דיסקוטק	גינה	בעד
הוציא	דירה	גיר	בעל
הוריד	דלת	גלויה	בערך
הורים	דם	גלידה	בקבוק
הזכיר	דעה	גם	ברזר
הזמין	דפק	גם-כן	בריא
הזמנה	דק	גמר	בריאות
החזיק	דקה	גן	בריכה
החלטה	דרום	גננת	ברך
החלט (בהחלט)	דרוש	גר	ברכה
החליט	דרישה	גרבונים	בשביל
היא	דרך	גרב , גרביים	בשר
היה	דרכון	גשם	בת
היסטוריה	דשא		בת-דודה
היפך (להיפך)	דת		בתוך

חדש	ורוד	הקשיב	הכין
חודש		הר	הכיר
חול	Ⓢ	הראה	הכניס
חולָה	זאב	הרבה	הכנסה
חולצה	זאת	הרג	הלך
חום	זה	הרגיש	הם
חום	זהב	הרוויח	המשיך
חומה	זהירות	הרים	המשך
חומס	זוג	השאיר	המתין
חוף	זול	השתוף	הן
חופש	זו	השתמש	הנה
חוץ	זית	השתתף	הסביר
חורף	זכר	התאים	הסכים
חוש	זכרון	התגעגע	הסכם
חושך	זמן	התחיל	הספיק
חזק	זקן	התחלה	הסתכל
חזר	זקן	התחתן	העביר
חזרה	זר	התכוון	הפך
חי	זרק	התכוון	הפסיק
חיה		התלבש	הפסקה
חיב	Ⓢ	התנצל	הפתעה
הייל	חבילה	התעורר	הצגה
חיים	חביתה	התעמלות	הצטער
חיכה	חבל	התפלל	הציג
חילק	חבר, חברה	התקלח	הציל
חילוני	חברה	התקשר	הציע
חינוך	חבש	התרחץ	הצליח
חינם	חג	התרחש	הצלחה
חיפש	חגורה		הצעה
חכם	חגר	Ⓢ	הקים
חלב	חדר	וילון	הקמה

כהה	יכול	טיול	חלום
כובע	ילד	טייל	חלון
כוח	ים	טיילפן	חליפה
כוכב	ימין	טיילת	חלם
כוס	יער	טיסה	חלק
כורסה	יפה	טיפה	חלש
בחול	יצא	טיפל	חם
כי	יציאה	טיפש	חמאה
כיור	יקר	טלוויזיה	חמור
כיוון (בכיוון)	ירד	טלפון	חן
כיכר	ירוק	טעות	חנוכת-בית
כינור	ירח	טעים	חנות
כיס	ירקות	טעם	חגייה
כיסא	יש	טרמפ	חסר
כיפה	ישב		חפץ
כירת-גז	ישן	י	חצאית
כיתה	ישר	יבש	חצי
כך , ככה		יד	חצר
כל	י	ידוע	חשב
כלב	כאב	ידיעה	חשבון
כלה	כאב	ידע	חשוב
כלום	כאילו	יהודי	חשמל
כלי	כאן	יוגורט	חתול
כל-כך	כאשר (כש)	יום	חתונה
כמה	כבד	יום הולדת	חתיכה
כמו	כבוד (לכבוד)	יופי	חתן
כמעט	כביש	יותר	
כן	כבר	יחד	י
כניסה	כדאי	יחיד	טבע
כנראה	כדור	יין	טוב , טובה
כסף	כדי	ייתכן	טחינה

מטוס	מהנדס	למד	כעס
מטפחת	מהר	למטה	כף
מטרייה	מובן	למעלה	כפי
מי	מודעה	למרות	כפית
מיד	מוות	לעומת זאת	כפר
מיהר	מוזיאון	לפי	כרטיס
מיוחד	מוזר	לפני	כתב
מיטה	מוכן	לפני-כן	כתובת
מיים	מוכר	לפעמים	כתום
מילה	מוכר	לקח	כתיבה
מילון	מוכרח	לשון	
מין	מול (ממול)		⊙
מיץ	מונית	⊕	לא
מישהו	מוסיקה	מאוד	לאט
מכה	מופע	מאה	לאן
מכולת	מוקדם	מאוחר	לב
מכונה	מושב	מאושר	לבד
מכונית	מושבה	מאין	לבן
מכונת-כביסה	מותר	מבחן	לבריאות
מכירה	מוג-אוויר	מגפיים	לבש
מכנסיים	מזוודה	מגרש	לגמרי
מכר	מזכירה	מדבר	להתראות
מכתב	מזל	מדוע	לוח
מלא	מזלג	מדיה-כלים	לחי , לחיים
מלוכלך	מזרח	מדינה	לחם
מלון	מחיר	מדעי-הטבע	לחמניה
מלח	מחלה	מדף	לילה
מלחמה	מחנה	מדרגה	לימד
מלך	מחר	מדרחוב	לימוד
מלפפון	מחשב	מדריך	לימון
מלצר	מטבח	מה	לכן

נשק	נח	מרוצה	ממש
נתן	נחמד	משהו	ממשלה
	ניגן	משחק	מן
Ⓢ	ניסה	משטרה	מנה
סבא	ניסיון	משכורת	מנהל
סבון	ניקה	קשמש	מנורה
סבל	ניר	משפחה	מסודר
סבלנות	נכד	משקפיים	מסוכן
סבתא	נכון	משרד	מסיבה
סגול	נכנס	מת	מסכן
סגור	נמאס	מתוק	מסעדה
סדר (בסדר)	נמוך	מתי	מספיק
סדר-יום	נמצא	מתמטיקה	מספר
סודר	נסיעה	מתנה	מסר
סוכר	נסע		מעט
סוכריה	נעים	Ⓣ	מעלית
סוס	נעל	נא	מעניין
סוף	נעליים	נגד	מערב
סופרמרקט	נער	נגש	מפה
סטודנט	נפגש	נדמה	מפני ש-
סטייק	נפל	נהג	מפתח
סיבה	נפלא	נהג	מצא
סידר	נקי	נהדר	מצב
סיפור	נר	נהר	מצוין
סיפר	נראה	נוח	מצח
סכין	נשאר	נוכח	מקלחת
סכנה	נשבר	נולד	מקסים
סל	נשיא	נוף	מקצוע
סלט	נשיקה	נורא	מקרה
סליחה	נשם	נושא	מקרר
סמוך	נשמע	נוכר	מר

פעם	עצם	עזרה	סנדוויץ
פקיד	עצמאות	עט	סנדל
פרה	עצר	עייף	ספה
פרח	ערב	עיין	ספסל
פרי (פירות)	ערבי	עין , עניים	ספק (ללא ספק)
פשוט	ערך	עיפרון	ספר
פתאום	ערך (בערך)	עיקר	ספרות
פתוח	עשה	עיר	ספרייה
פתח	עשיר	עישן	סרט
	עתון	עכשיו	סתיו
Ⓝ	עתונאי	על	
צבא	עתיד	על-יד	Ⓞ
צבע	עתיק	על-ידי	עבד
צד		על-פי	עבודה
צדק	Ⓜ	עלה	עבר
צהוב	פאב	עלייה	עברי
צהורים	פגש	עם	עברית
צוואר	פגישה	עם	עגבניה
צורה	פה	עמד	עגלה
צורך	פָּה	עמוד	עד
צחק	פח-אשפה	ענבים	עדיין
ציבורי	פחד	ענה	עונה
ציור	פחות	עני	עוגיה
צייר	פיג'מה	עניבה	עוד
צילום	פינת-אוכל	עניין	עולה
צילם	פיצה	עסוק	עולם
ציפור	פלאפל	עסק	עונה
ציפס	פנה	עף	עוף
צלצול	פנוי	עצה	עורך-דין
צלצל	פנים	עצוב	עזב
	פסנתר	עצל	עזר

רק	רגע	קיר	צמא
רקד	רדיו	קל	צמח
רשות	רהיט	קלטת	צעיר
רשימה	רוב	קם	צעצוע
רשע	רובע	קמח	צעק
	רוח	קנה	צפון
Ⓢ	רומן	קניון	צר
שאל	רזפא	קניות	צרה
שאלה	רזה	קפה	צריך
שאר	רחב	קפיטריה	צרפתית
שב	רחוב	קפץ	
שבוע	רחוק	קצה	Ⓣ
שבור	רחץ	קצר	קבוצה
שביתה	רטוב	קצת	קבוע
שבר	ריב	קר	קבע
שבת	ריבה	קרא	קהל
שגיאה	ריח	קרה	קודם (קודם כל)
שדה	רימון	קרוב	קו
שדרה	ריצפה	קרובים	קול
שוב (עוד פעם)	ריק	קריאה	קולנוע
שווה	ריקוד	קשה	קומה
שוטר	רך	קשר	קונה
שולחן	רכב		קונצרט
שום(דבר)	רכבת	Ⓤ	קופה
שונה	רמזור	ראה	קופסה
שועל	רע	ראש	קושי
שופט	רעב	ראשון	קטן
שוק	רעש	רב (זמן רב)	קטע
שוקולד	רץ	רבע	קיבל
שורה	רצה	רגיל	קיווה
שושנה	רצון	רגל	קיץ

תיקן	שתה	שָׁם	שחור
תכף	שתק	שָׁם	שחקן
תלוי		שמאל	שטיח
תלמיד , תלמידה	ת	שמח	שיחה
תמונה		שמיים	שיחק
תמיד	תאור	שמן	שייך
תנאי	תאטרון	שמן	שילם
תנועה	תאר	שמע	שימחה
תעודת-זהות	תאריך	שמר	שימלה
תפוז	תה	שמש	שיעור
תפוח	תודה	שן (שיניים)	שיר
תפוח-אדמה	תוך	שנא	שירות
תפוס	תוכנית	שנה	שירותים
תפילה	תור	שעון	שכב
תפט	תורה	שער	שכונה
תפקיד	תחנה	שפה	שכח
תקופה	תחת	שפת-ים	שכן
תקליט	תחתונים	שק	שבר
תרגיל	תיאבון (ב)	שָׁקט	של
תרנגול	תיכון	שָׁקט	שלג
תרופה	תינוק	שקל (ש"ח)	שלום
תרמיל	תיק	שקר	שלח
תשובה	תיקוה	שָׁר	שלם
		שָׁר	שָׁם

Vocabulaire propre au domaine culturel

קדוש	ניסן	יום הכיפורים (כיפור)	אב
קיבוץ	סביבון	יום העצמאות	אגדה
קידוש	סדר (של פסח)	ישיבה	אדר
ראש השנה	סוכה (סוכות)	כותל (הכותל המערבי)	אלוהים
ראש חודש	סיוון	כיפה	אלול
רב, רבי	סעודה (סעודה שלישית)	כנסת	בר-מצווה
רעשן	עולה חדש	כסלו	ברית-מילה
שבועות	עלייה	כ"ב	בת-מצווה
שבט	פורים	כתובים	גן-עדן
שופר	פסוק	מגילה	הגדה
שמחת-תורה	פסח	מגן-דוד	חלה
תורה	פרק	מדינת-ישראל	חמץ
תקווה (התקווה)	צדיק	מדרש	חנוכה
תלמוד (תלמוד תורה)	צדקה	מזוזה	חנוכייה
תנ"ך	ציון	מגורה	חשוון
תפילין	ציונות	מצה	טבת
תשעה באב	ציוני	מצווה	ט"ו בשבט
תשרי	קבלת שבת	נביא (נביאים)	טלית

Toponymes

מדבר סני	ירדן	הרי יהודה	אילת
מצריים	ירושלים	חיפה	ארץ ישראל
נגב	ישראל	טבריה	גולן
סוריה	כינרת	חרמון	גליל
תל-אביב	לבנון	ים המלח	הים התיכון
			הירדן